ORGANISATIONS PAYSANNES ET DÉVELOPPEMENT RURAL AU SÉNÉGAL : LE CAS DE L'UNION DES GROUPEMENTS PAYSANS DE MÉCKHÉ

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Comme exigence partielle

Du programme de maîtrise en sciences sociales du développement territorial

Par

VANESSA COTINEAU

Mai 2014

Résumé

Le Sénégal fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des chercheurs qui étudient les mouvements sociaux paysans. En effet, les organisations paysannes y sont en pleine effervescence, principalement depuis la fin des années 1970 avec les politiques néolibérales d'ajustement structurel. Le mouvement paysan sénégalais présente plusieurs niveaux d'organisation, tant au niveau local, régional que national. Ce mémoire s'intéresse à la manière dont les organisations paysannes conçoivent le phénomène de ruralité et comment cette perception influence leurs actions. Plus spécifiquement, il s'agit d'une étude de cas d'une organisation paysanne à l'échelle locale, l'Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM), et de sa façon d'aborder le développement rural en accord avec sa compréhension de la ruralité.

Mots clés : Sénégal, organisations paysannes, développement local, ruralité.

Abstract

Senegal has received a great deal of attention from researchers who study the social movements of farmers. Farmers' organizations are in fact thriving and have been essentially since the late 1970's as a result of the introduction of neoliberal structural adjustment policies. The Senegalese farmers' movement boasts several levels of organization, namely local, regional, and national. This brief focuses on how farmers' organizations perceive the phenomenon of rural life and on how this perception influences their actions. More specifically, it consists of a case study on a farmers' organization active at the local level, the Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM), and its approach to rural development resulting from its understanding of the concept of rural life.

Keywords: Senegal, farmers'organizations, local development, rural life.

Remerciements

Ce mémoire a été rendu possible grâce à l'accueil et à la générosité des membres de l'Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM). Je tiens à remercier son président, Falilou Diagne, d'avoir accepté ma proposition de terrain de recherche et d'avoir organisé mon séjour. Je tiens également à remercier Samba Mbaye, dont le soutien tout au long de mon séjour a été d'un grand secours, et qui m'a fait vivre l'hospitalité sénégalaise en m'accueillant chez lui. À tous ceux qui ont participé à mes entretiens, je vous remercie pour votre ouverture et votre partage. Un énorme merci à Néné et Daba qui m'ont toutes les deux ouvert leur maison et avec qui j'ai passé de précieux moments. À tous ceux qui ont partagé mon quotidien, qui m'ont fait rire, qui m'ont rassuré, qui m'ont appris la langue, les mœurs et les coutumes, je vous remercie du plus profond de mon cœur.

J'aimerais également souligner l'appui de Paul Langelier qui m'a reçu à son bureau pour discuter de l'expérience d'UPA-DI avec l'UGPM et qui m'a mise en contact avec l'organisation sénégalaise.

Un énorme merci mon directeur de mémoire, Dimitri della Faille, dont l'expérience et l'encadrement m'ont aidée à progresser pour devenir une meilleure chercheure.

Je remercie également le Conseil de recherches en sciences humaines pour son soutien financier sous la forme de la bourse Joseph-Armand Bombardier. Pour effectuer mon terrain de recherche, j'ai aussi bénéficié du programme de bourse pour des courts séjours du Ministère de l'éducation du Québec.

Et finalement, mais avant tout, je tiens à remercier mon père de m'avoir appuyée dans mes études depuis le début, d'avoir été celui qui veillait à ce que je me surpasse et qui a cru en mes projets, aussi fous soient-ils.

Table des matières

Résumé ii

Abstract iii

Remerciements iv

Liste des illustrations et des tableaux xi

Liste des sigles et acronymes xii

1. Introduction 1

2. Problématique 3

2.1. Contexte du Sénégal 3

2.1.1. Contexte géographique 3

2.1.3. Contexte ethnique du Sénégal 4

2.1.4. Contexte démographique du Sénégal 5

2.2. Contexte des politiques agricoles, du développement local et de l'émergence des organisations paysannes 6

2.3. L'Union des Groupements Paysans de Méckhé 10

2.3.1. Contexte géographique 11

2.3.2. Contexte organisationnel 12

2.4. Revue de la littérature 15

2.4.1. Revue de la littérature sur les mouvements paysans nationaux 15

2.4.2. Revue de la littérature sur les mouvements paysans transnationaux 21

2.4.3. Revue de la littérature sur les mouvements paysans au Sénégal 24

2.4.4. Revue de la littérature sur les l'Union des Groupements Paysans de Méckhé 27

2.5. Objectifs et type de recherche 28

2.5.1. Objectifs de la recherche 28

2.5.2. Type de recherche 29

2.6. Justification de la recherche 29

2.6.1. Justification scientifique 29

2.6.2. Justification sociale 31

3. Cadre conceptuel 33

3.1. La ruralité 33

3.2. Le développement local 37

3.3. La gouvernance locale 40

3.4. Conclusion du cadre conceptuel 43

4. Question et hypothèse de recherche 44

4.1. Question de recherche 44

4.2. Hypothèse de recherche 45

5. Cadre méthodologique 47

5.1. Opérationnalisation 47

5.1.1. La ruralité 47

5.1.2. Développement local 48

5.1.3. Gouvernance locale 49

5.2. Approche méthodologique 51

5.3. Échantillonnage 52

5.4. Méthodes 54

4.4.1. L'analyse documentaire 54

5.4.2. Les entretiens semi-dirigés 55

5.4.3. Conversations et rencontres de groupe 59

5.4.4. Limites des méthodes qualitatives 60

5.5. Outils de recherche 61

5.6. Considérations éthiques 62

6. Analyse et résultats 64

6.1. L'Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM) 64

6.1.1. Ruralité 64

6.1.2. Développement local 69

6.1.3. Gouvernance locale 77

6.1.4. Analyse des données de l'UGPM 80

6.2. Les programmes 83

6.2.1. Le programme de soutien aux exploitations familiales 84

6.2.2. Le programme de financement rural 97

6.2.3. Le programme solaire Jariñoo Jant Bi 107

6.3. Discussion-synthèse 116

7. Conclusion 119

8. Références bibliographiques 124

Annexe I 129

Annexe II 131

Annexe III 132

Liste des illustrations et des tableaux

Illustration 1. Zones agro-écologiques du Sénégal 4

Illustration 2. Répartition ethnique de la population du Sénégal..... 5

Illustration 3. Organigramme de L'UGPM 13

Illustration 4. L'UGPM et ses relations extérieures 14

Illustration 5. Région administrative de Thiès..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 1. Cadre d'analyse en fonction des concepts….....50

Tableau 2. Entretiens et références ….....57

Liste des sigles et acronymes

ACWW	Associated Country Women of the World
AJAM	Association des Jeunes Agriculteurs de Méckhé
AJR	Association des jeunes de Risso
ANAP	Association nationale des Petits Producteurs de Cuba
AoA	Accord sur l'Agriculture
APC	Asian Peasant Coalition
ARD	Agence de développement local
ASODIA	Association Sud-ouest pour le développement International Agricole
BTI	Front paysan d'Indonésie
CARP	Comprehensive agrarian Reform Programme
CNCR	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
Coopec	Coopératives d'Épargne et Crédit
CPAR	People's Agrarian Reform
CPP	Parti Communiste des Philippines
CREC	Coopération rurale d'Épargne et de Crédit du Cayor

DKMP	Mouvement paysan démocratique des Philippines
DOS	Document d'orientation stratégique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FONGS	Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal
FWW	Forum mondial des Pêcheurs et des Travailleurs de la Pêche
GIE	Groupes d'intérêt économique
JJB	*Jariñoo Jant Bi*
KKG	*Kiiraagu Kër Gi*
KMP	Mouvement paysan des Philippines
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
LSGT	Les savoirs des gens de la terre
MST	Mouvement des sans-terres
NPA	Nouvelle Politique agricole
OMC	Organisation mondiale du Commerce
ONCAD	Office national de la commercialisation et de l'assistance au développement
ONG	Organisation non-gouvernementale

ONU	Organisation des Nations Unies
PASA	Politique d'ajustement structurel agricole
PNDL	Programme national de développement local
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest
SIDI	Solidarité internationale pour le Développement et l'Investissement
STII	Ligue islamique paysanne d'Indonésie
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UGPM	Union des groupements paysans de Méckhé
UPA-DI	Union des producteurs agricoles - Développement international

1. Introduction

Le développement rural au Sénégal a été l'objet de plusieurs politiques qui n'ont pas toujours concerné les intérêts réels des populations paysannes. Le domaine économique a, depuis l'Indépendance en 1960, eu le dessus sur les autres aspects du développement, comme le domaine du social. Toutefois, les changements liés au néolibéralisme dans l'environnement institutionnel et sociopolitique du Sénégal vont favoriser l'émergence d'un nouveau groupe d'acteurs : les organisations paysannes. Cette nouvelle forme de mouvements sociaux apparaît principalement en réponse au désengagement de l'État et aux politiques néolibérales qui affectent le niveau de vie des populations rurales. Se considérant comme apolitiques, à l'inverse des syndicats, les organisations paysannes visent à représenter les intérêts des populations rurales qui en sont membres auprès des décideurs et d'agir à leur manière sur le développement de leurs régions respectives. Leur vision du développement rural est profondément influencée par la manière même dont ces organisations conçoivent la ruralité du point de vue endogène de leurs expériences personnelles.

Cette recherche vise à explorer le concept de ruralité en prenant comme référence une organisation paysanne, l'Union des Groupements paysans de Méckhé (UGPM), dont le champ d'action se situe à l'échelle locale. Ce faisant, je cherche à comprendre quels sont les aspects que l'organisation paysanne apporte au concept de ruralité et comment ses stratégies et ses actions reflètent sa vision de la ruralité. Par la même occasion, je vais m'intéresser au rôle des autres acteurs du développement en relation avec l'UGPM, et toujours du point de vue de celle-ci, afin de cerner les forces et les limites du développement rural.

La première partie de ce mémoire consiste à présenter la problématique, avec la mise en contexte du Sénégal, de l'UGPM et de sa région d'intervention, ainsi que des politiques agricoles, de développement local et de l'émergence des organisations paysannes. Puis, le cadre conceptuel définira les concepts clés de cette recherche que sont la ruralité, le développement local et la gouvernance locale. Par la suite, le cadre méthodologique expliquera les étapes, méthodes et outils de cette recherche. La section suivante présentera les résultats de la collecte des données ainsi que leur analyse. Finalement, le mémoire conclura par un retour sur les questionnements et les objectifs de la recherche, ainsi que les hypothèses formulées, pour ensuite résumer les résultats d'analyse et tenter une redéfinition du concept de ruralité.

2. Problématique

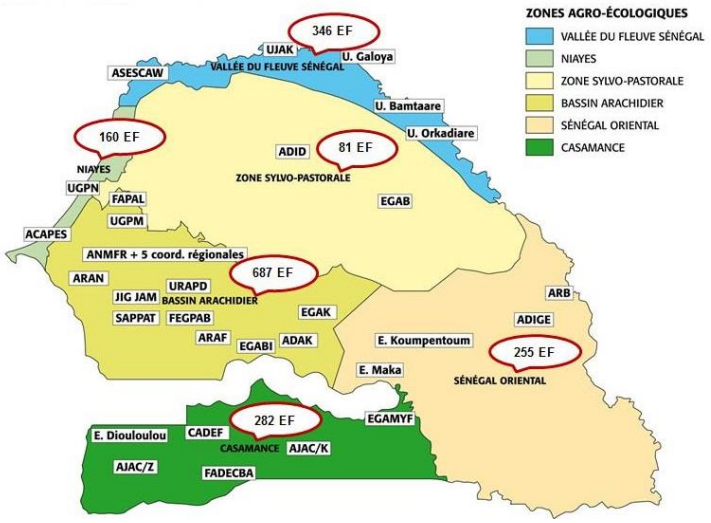
2.1. Contexte du Sénégal

Afin de comprendre l'ampleur et la variété des enjeux concernant le développement rural dans la région de Méckhé, il est nécessaire de les situer dans le cadre plus large du Sénégal. Cette section met en contexte la situation géographique, politique, économique, sociale et culturelle du Sénégal afin de mettre en perspective les conditions de vie des populations en milieu rural de façon générale, puis dans le contexte plus précis de l'UGPM.

2.1.1. Contexte géographique

Situé sur la côte ouest de l'Afrique, le Sénégal est un pays d'une superficie de 196 712 km² et d'une population estimée à 13 707 900 habitants en 2012 selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2012). Les frontières du pays comprennent l'Océan Atlantique à l'Ouest, la Mauritanie au Nord, le Mali à l'Est, la Guinée et la Guinée-Bissau au Sud. De plus, la République de Gambie constitue une enclave de plus de 300 km qui traverse partiellement le Sénégal suivant le fleuve Gambie. Selon le géographe sénégalais Boubacar Ba (2008), le pays est géographiquement divisé en six zones agro-écologiques qui correspondent à des régions naturelles dont les délimitations dépendent des phénomènes naturels qui les ont façonnés et des ressources qu'elles contiennent. Ces zones incluent la Vallée du Fleuve Sénégal au nord, les Niayes sur la côte ouest, la zone sylvo-pastorale au centre-nord, le Bassin Arachidier au centre-sud, le Sénégal oriental à l'est et la Casamance au sud.

Illustration 1. Zones agro-écologiques du Sénégal



Source : FONGS, 2013

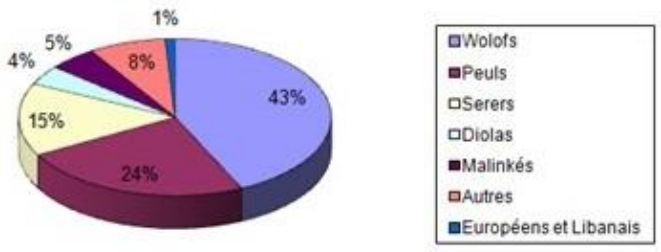
La zone du Bassin Arachidier recoupe à la fois le centre du pays, le centre-ouest et le Saloum méridional, la région institutionnelle et administrative qui regroupe Diourbel, Thiès, Fatick et Kaolack. Il s'agit d'une zone difficile à délimiter en raison de l'importante dynamique de la culture de l'arachide. Le développement de cette culture fait en sorte d'étendre la zone jusqu'aux zones sylvo-pastorale et du Sénégal oriental. C'est dans la partie aride et sablonneuse de cette région, au nord, que se situe la commune de Méckhé.

2.1.3. Contexte ethnique du Sénégal

Le Sénégal est un pays à population pluriethnique. Comme l'indique Diouf, le terme « ethnie », compris dans le contexte du Sénégal, fait référence à « une certaine division sociale, principalement à partir des critères de langue et de culture » (1994, p.9) et ces distinctions peuvent être à l'origine de conflits, comme le conflit séparatiste en Casamance qui perdure

depuis l'Indépendance. Peuplée majoritairement de Diolas aux croyances animistes qui se reconnaissent une identité propre, la Casamance est constituée de nombreux mouvements armés qui y revendiquent l'indépendance (Marut, 2010). Mis à part ce conflit, Diouf (Idem.) note une harmonie entre les différentes ethnies du Sénégal qui sont réparties selon le graphique suivant, où on remarque une nette majorité des populations wolofs, suivies des Peuls.

Illustration 2. Répartition ethnique de la population du Sénégal



Source : Dumont et Kanté, 2012

2.1.4. Contexte démographique du Sénégal

Le niveau de développement humain du Sénégal se positionne à 154 sur 187 pays évalués selon l'Indice de développement humain ou IDH (PNUD, 2012). La pauvreté et les inégalités sociales demeurent des problèmes majeurs, surtout entre les régions. La population est de plus de 13 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique annuel moyen de 2,79% depuis le début des années 2000. Toutefois, la répartition de cette population est inégale et se concentre davantage dans les villes, avec Dakar comme principal centre urbain. En 2012, 42,8% des Sénégalais vivaient en milieux urbains (PNUD, 2012) comparativement à 40,7% en 2002 (ANSD, 2008).

L’urbanisation croissante ne signifie pas pour autant que la pauvreté soit en voie d’être éradiquée et qu’un équilibre entre ville et campagne ait été établi. Au contraire, les politiques agricoles mises de l’avant par le gouvernement sénégalais depuis l’indépendance en 1960 ont plutôt servi à affaiblir les milieux ruraux et à accentuer la pauvreté (Ba, 2008). Un autre effet secondaire de ces politiques est la dépendance croissante envers les importations. Selon Diop et Niang Diene (2007), l’idée que le secteur de l’industrie contribue davantage au produit intérieur brut (PIB) que celui de l’agriculture entraîne un exode rural des jeunes forces de travail vers les villes, ce qui dévitalise les milieux ruraux et affaiblit le secteur agricole. Malgré tout, l’agriculture occupe la majorité de la population active du Sénégal.

2.2. Contexte des politiques agricoles, du développement local et de l’émergence des organisations paysannes

Selon Ba (2008), durant la période de colonisation du Sénégal par la France, l'administration coloniale a instauré un système de production agricole axé sur le développement économique pour enrichir la métropole. À cette fin, elle a introduit le riz brisé en importation et a développé la culture de l'arachide jusqu'en faire une spécialisation économique. Lorsque le Sénégal a obtenu son indépendance en 1960, l'État sénégalais a perpétué le système colonial. Ba explique qu'il n'y avait pas de réelle politique alimentaire nationale. À la place, l'État a instauré une dualité entre les milieux ruraux et urbains en ce qui concerne l'agriculture et l'alimentation. Pour répondre à la demande des centres urbains, un système d'agriculture de rente d'investissement, qui s'appuie sur le principe des avantages comparatifs consistant à exporter l'arachide pour acheter du riz importé, est mis en place. Les zones rurales continuent de suivre le système traditionnel de production de cultures vivrières, des céréales comme le mil ou le sorgho dont le

développement n'est pas perçu comme prioritaire aux yeux de l'État. Cette dualité perdure durant les deux premières décennies suivant l'indépendance.

Ba (2008) ajoute cependant qu'entre 1959 et 1962, avec le premier ministre Mamadou Dia, une politique nationale de développement rural est instaurée dans le but d'améliorer le niveau de vie des paysans, qui représentent la majorité de la population active du pays, afin de faire d'eux des agents économiques efficaces. C'est dans cette perspective que sont créées les coopératives agricoles dont le but est de soutenir les paysans pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins. Le sociologue sénégalais Sambou Ndiaye (2013) explique que Dia adopte ainsi une approche de développement communautaire, démontrant que le développement local est déjà une préoccupation de l'État sénégalais.

Toutefois, lorsque Dia est remplacé par Léopold Senghor à la présidence du Sénégal, l'Office national de la commercialisation et de l'assistance au développement (ONCAD) est instauré à la place des services de l'animation rurale, de la coopération et de l'expansion rurale, qui devaient servir d'encadrement aux coopératives agricoles. McKeon (2002) explique que, laissées à elles-mêmes, les coopératives tombent sous l'emprise des techniques et élites locales. De cette façon, les paysans se voient davantage imposer les décisions prises par les notables locaux qu'ils ne participent à leur élaboration. L'approche de développement local de Senghor est décrite par Ndiaye comme institutionnelle, basée sur une politique « interventionniste, dirigiste et centralisée » (2013, p.5).

Durant les années 1970 cependant, le secteur agricole au Sénégal traverse de rudes épreuves : la baisse des cours des denrées d'exportation, notamment de l'arachide, et les sécheresses de 1973-

1974. Ces complications mènent à l'endettement des agriculteurs et à la faillite de l'État. Ce dernier étant incapable de gérer la situation, c'est à cette époque qu'émergent les premières associations paysannes pour répondre aux besoins des ruraux (McKeon, 2002).

En 1979, l'ONCAD est officiellement dissoute et en 1983, alors que le gouvernement d'Abdou Diouf contracte un prêt au Fonds monétaire international (FMI) et instaure la Nouvelle politique agricole (NPA). Inspirée de l'idéologie néolibérale encouragée par le FMI, la NPA promeut le désengagement de l'État du soutien public à l'agriculture pour favoriser le libre marché. Le désengagement de l'État ouvre cependant des brèches dans lesquelles peuvent s'insérer les organisations paysannes, revenant ainsi à un développement local relevant des initiatives communautaires et appuyé par la politique de décentralisation et de régionalisation de 1996 qui transforme la structure institutionnelle du Sénégal. Cette politique donne une personnalité juridique et une autonomie financière aux collectivités locales, ainsi que des compétences nouvelles qui leur sont transférées (Ndiaye, 2013).

Avec la dissolution de l'ONCAD, la responsabilité en matière d'intrants, de commercialisation des produits agricoles et autres services offerts au préalable par cet office, tombe entre les mains des organisations paysannes. Mercoiret (2006) explique toutefois que celles-ci sont mal informées et ne sont pas consultées par l'État, et qu'elles doivent se financer elles-mêmes. De plus, le gouvernement instaure les Groupes d'intérêt économique (GIE) qui peuvent plus facilement obtenir des crédits auprès de la Caisse nationale de Crédit agricole au Sénégal (CNCAS) et dont la création demande peu de conditions. Ces groupes font concurrence aux organisations paysannes fédératrices, comme la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS).

Ba (2008) ajoute que les faibles investissements publics sont répartis de façon inégale entre les régions et entre l'agriculture pluviale et d'irrigation, cette dernière étant plus avantagée même si l'agriculture pluviale représente 89 % de la production agricole nationale et ne reçoit que 25 % des investissements. Il explique que « par sa structuration habituelle, l'agriculture sénégalaise comporte une composante pluviale largement dominante. Dans un tel cas de figure, le fait de délaisser les céréales traditionnelles et l'arachide […] au profit des cultures irriguées ne facilite guère la réalisation de l'autosuffisance alimentaire » (Idem, p. 216).

Les années 2000, avec le régime de l'alternance, sont plutôt annonciatrices d'une recentralisation de l'État autour du président Abdoulaye Wade qui gère le pouvoir avec une tendance autoritaire (Pesche, 2009). Le dialogue rompu entre l'État et l'instance nationale des organisations paysannes, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) reprend timidement en 2002 sous l'effet de la crise de la filière de l'arachide. C'est à cette période que le gouvernement annonce son projet d'élaborer une nouvelle politique agricole, la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) qui est instaurée en 2004. Cette loi met de l'avant le concept de souveraineté alimentaire prôné par les organisations paysannes comme le droit de prendre part aux décisions concernant les politiques agricoles et alimentaires qui les concernent.

Sur le plan du développement local, Ndiaye (2013) explique que le régime de l'alternance fait face à un dilemme dès son arrivée au pouvoir. En effet, le président Wade confirme l'option stratégique autour de la décentralisation avec l'article 102 de la nouvelle constitution de 2001 qui met de l'avant « le principe de libre administration des collectivités locales comme le cadre institutionnel de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques » (Idem, p.9).

Cependant, Wade remet également en cause la politique de décentralisation instaurée par le parti socialiste. Les attentes de rupture d'avec le régime socialiste vont pousser le régime de l'alternance à prendre des décisions hâtives comme le projet de communalisation des communautés rurales et de provincialisation. Le régime libéral procède aussi fréquemment à un redécoupage du territoire, ce qui entraîne une fragmentation de l'espace qui compromet la viabilité socioéconomique et l'équilibre politique des territoires.

Ndiaye (Ibid.) constate toutefois que le régime de l'alternance a apporté des éléments positifs au développement local. Il parle notamment d'un cadre de référence stratégique décentralisation/développement local propice à l'émergence d'initiatives. En 2011, le Ministère de la décentralisation, instauré durant ce régime, met au point deux documents, soit la Stratégie nationale de développement local et la Lettre politique sectorielle décentralisation-développement local, respectivement pilotées par le Programme national de développement local (PNDL) et l'Agence de développement local (ARD).

2.3. L'Union des Groupements Paysans de Méckhé

Maintenant que j'ai mis en contexte les dimensions géographique, ethnique et démographique du Sénégal, puis présenté le contexte des politiques agricoles et de développement local, ainsi que celui de l'émergence des organisations paysannes sénégalaises, je vais m'intéresser plus particulièrement au cas de l'UGPM qui, comme son nom l'indique, est située dans la commune de Méckhé, dans la région administrative de Thiès. Cette section s'intéresse aux contextes géographique et organisationnel qui ont trait plus précisément à l'UGPM et à sa région d'intervention.

2.3.1. Contexte géographique

La commune de Méckhé, où se concentrent les activités de l'organisation paysanne, se situe dans le nord du Bassin arachidier, dans la région administrative de Thiès et le Département de Tivaouane, à 28 km de cette localité. En 1998, on y estimait la population à près de 22 200 habitants avec un ratio de 88 hommes pour 100 femmes. De plus, 50,2% des habitants ont moins de 20 ans et la population active ne représente que 39% de l'ensemble.

Illustration 3. Région administrative de Thiès



Source : Couleurs du Sénégal : http://couleursdusenegal.netai.net/?page_id=26

La commune de Méckhé s'étend sur une superficie de 5,5 km² et n'est traversée par aucun cours d'eau. Elle est principalement constituée de dunes sablonneuses sur un relief plat. Sa végétation autrefois luxuriante est aujourd'hui clairsemée suite à des sécheresses causées par les pratiques agricoles intensives, notamment celle de l'arachide, et des changements dans les conditions climatiques qui ont entraîné une baisse de la pluviométrie (UGPM, 2007). Le climat est de type soudano-sahélien sous l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan. La saison des pluies,

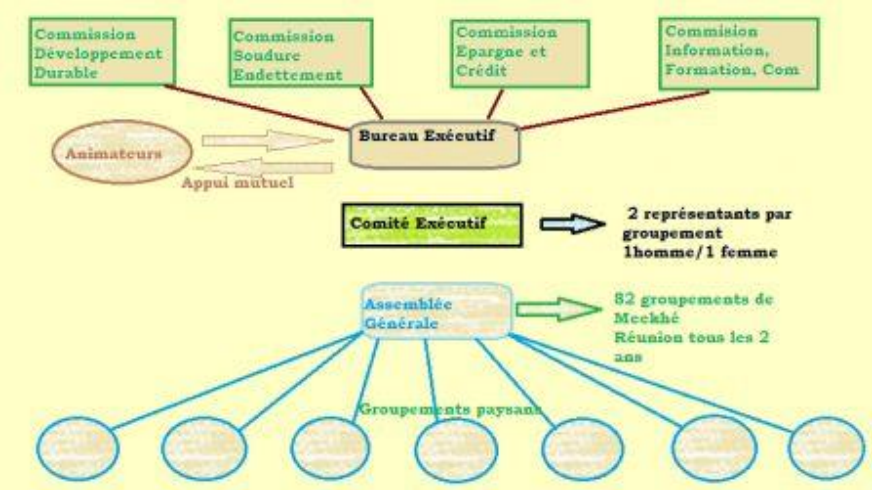
appelée hivernage, s'étend généralement de mi-juillet à mi-octobre, avec une température moyenne annuelle de 31 degrés Celsius. Quant aux sols ferrugineux de la région, ils sont propices aux cultures de l'arachide, du mil et d'autres céréales sèches (Thiam, 2008).

2.3.2. Contexte organisationnel

L'Union des Groupements Paysans de Méckhé est une association qui a été créée en 1985. Son contexte politique d'émergence est celui de la transition politique du président Léopold Sédar Senghor au président Abdou Diouf. C'est une forte période de changements avec les réformes néolibérales et l'adoption de la Nouvelle Politique agricole (NPA).

En ce qui concerne l'UGPM, Sall explique : « Les paysans sont encouragés à se regrouper en section villageoise, en coopérative ou association pour se faciliter l'accès aux intrants. Dans la zone de Méckhé deux associations de jeunes sont créées : Association des Jeunes Agriculteurs de Méckhé (AJAM) et Association des jeunes de Risso (AJR). » (2011, p. 1). Comme ces associations de jeunes évoluent dans la même région et ont des objectifs communs, elles ont décidé de s'unir, avec trois groupements (keur ndiaga Mbaye, Méckhé village et Ndirène), pour fonder l'UGPM (Idem).

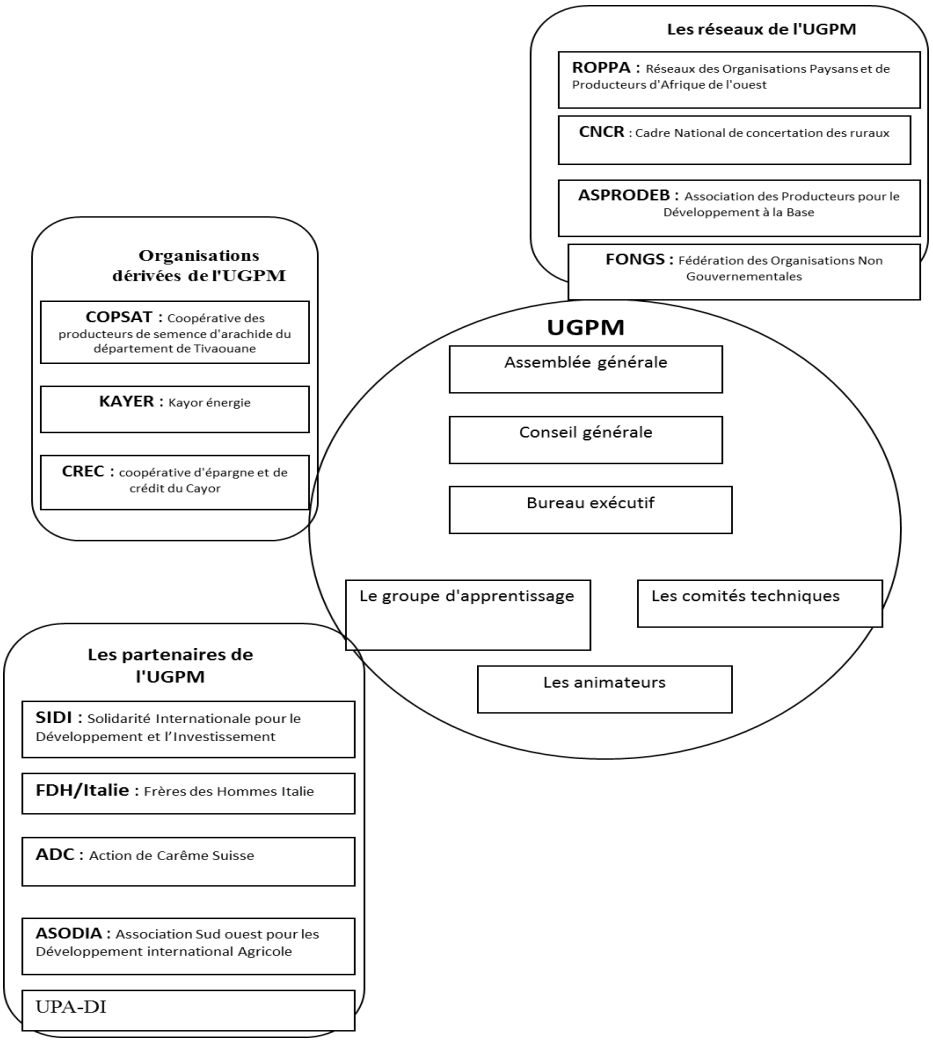
Illustration 4. Organigramme de l'UGPM



Source : UGPM, 2012

L'UGPM est une organisation paysanne à deux niveaux dans le sens où elle rassemble à un premier niveau des groupements paysans villageois dans une association plus élevée à l'échelle locale qu'on appelle « union ». La figure 4 présente l'organisation interne de l'UGPM. Celle-ci comporte trois organes, soit l'Assemblée générale, composée de six délégués par groupement (trois hommes, trois femmes), le Comité exécutif, constitué de deux membres par groupement (un homme, une femme) et le Bureau exécutif incluant quinze membres (dix hommes, cinq femmes). Le Bureau exécutif est, quant à lui, appuyé dans ses tâches par les responsables des commissions techniques, c'est-à-dire des différents programmes. L'UGPM reçoit également l'appui de vingt-cinq animateurs ruraux bénévoles qui ont pour fonction d'assurer le suivi des activités auprès des groupements membres de l'Union (UGPM, 2012).

Illustration 5. L'UGPM et ses relations extérieures



Source : Sall, 2011

L'illustration 5 montre que l'UGPM fait partie de réseaux d'organisations paysannes et de producteurs agricoles en plus d'avoir divers partenariats avec des ONG internationales. De plus, la figure présente trois organisations qui sont dérivées de l'UGPM. Il s'agit de projets créés à l'intérieur de programmes de l'organisation paysanne qui ont ensuite été externalisés pour

devenir des institutions autonomes. Je reviendrai plus tard sur deux de ces programmes, soit KAYER et la CREC, dans la partie « Analyse et résultats ».

2.4. Revue de la littérature

Dans cette section, il s'agit d'effectuer un bref survol général des principaux travaux de recherche à propos des organisations paysannes à travers le monde. J'aborde d'abord la littérature scientifique qui traite d'organisations paysannes en Asie, Amérique latine et en Afrique, puis, dans une perspective plus large, des mouvements paysans transnationaux, afin de rendre compte de ce qui a été écrit sur le sujet des organisations paysannes en dehors du cas spécifique du Sénégal. Par la suite, je m'intéresse plus particulièrement aux organisations paysannes sénégalaises du point de vue d'une sélection auteurs clés.

2.4.1. Revue de la littérature sur les mouvements paysans nationaux

Pour commencer en Asie, où on retrouve la majorité de la paysannerie mondiale, James C. Scott et Ben Kerkvliet (1973) expliquent que l'Asie du sud-est a une histoire de révoltes paysannes qui dure depuis la période coloniale et la vague de « progrès » instaurée dans une perspective de modernisation. Ils mettent entre autres l'accent sur l'importance de la conscience de classes dans ces conflits qui se développent auprès des paysans et qui fait que les organisations rurales se découvrent une sous-culture paysanne et la renforcent à travers une meilleure compréhension de la manière de s'organiser. Des travaux plus récents de James C. Scott (2009) montrent comment le monde paysan des montagnes de l'Asie du Sud-est est organisé autour de résistances

politiques qui s'expriment et qui s'organisent par divers moyens autres que les mouvements sociaux traditionnels. Ainsi, en les envisageant comme des acteurs à part entière, il remet en question l'idée reçue de l'inaction politique des paysans.

La conscience de la classe paysanne est également importante en Inde où le système traditionnel de castes subsiste encore aujourd'hui. Debal Singha Roy (2005) soutient que les paysans sont vus comme étant désorganisés et privés des connaissances requises pour mener des actions collectives organisées. De plus, comme le cœur de la paysannerie est formé d'Intouchables, soit des hors-castes, les paysans sont à la fois socialement et financièrement marginalisés. Le mouvement social paysan défie la domination de l'ordre social et le système de société agricole stratifiée hérité de la période coloniale. Ainsi, au moment de l'Indépendance, il y a eu des mouvements paysans radicaux et des promesses de réformes agraires ont été faites. Cependant, elles n'ont pas été tenues en raison du manque de volonté politique et de la domination de la classe des propriétaires terriens. D'autres mouvements paysans dans les années 1960 amènent l'État à repenser la question des réformes agraires et à radicaliser le programme de réforme foncière en 1971, mais le niveau d'implantation n'est pas le même dans toutes les régions de l'Inde. Malgré tout, l'auteure note qu'au Bengale-Occidental, les mobilisations ont aidé à l'articulation d'enjeux sur l'égalité des genres auprès des mouvements paysans et au développement d'un sens critique vis-à-vis des partis politiques. Un autre point important à soulever est que les paysans en Inde résistent à leur catégorisation en classe unique de « paysannerie » et se redéfinissent plutôt dans des identités collectives relatives au genre, à la caste, à la religion et à l'ethnicité.

Gerrit Huizer (1972) présente une revue historique d'un cas d'organisation paysanne en Indonésie. Il explique que, historiquement, les mouvements paysans et les révoltes en Indonésie émergent en réaction aux changements dans les conditions de vie et de travail des paysans. Par exemple, les restructurations foncières introduites par le gouvernement colonial a éveillé des tensions sociales que les leaders paysans traditionnels ont été incapables de gérer. Cela a mené à la création de groupes politiques plus radicaux qui mobilisent les paysans. À titre d'exemple, il y a eu le Sarekat Islam et le Parti communiste. En 1945, suite à la Déclaration de l'Indépendance, une organisation de masse qui unit les paysans est créée : le Front paysan d'Indonésie ou BTI. Une division interne mène à la création en 1947 de la Ligue islamique paysanne d'Indonésie ou STII, puis à l'Union paysanne nationale d'Indonésie en 1948. L'objectif premier de ces organisations paysannes est le retour aux paysans ou aux villages des terres confisquées durant la lutte contre le régime colonial.

La préoccupation des populations paysannes face à la question de la distribution des terres concerne également le cas du mouvement paysan aux Philippines. Saturnino Borras (2001) constate en effet que la principale cause des manifestations paysannes est l'inaccessibilité généralisée des terres par les ruraux défavorisés. Il explique que la transition du régime autoritaire de Marcos au régime électoral d'Aquino en 1986 n'a pas été suivie d'une démocratisation des campagnes. Il demeure encore aujourd'hui une certaine domination des milieux ruraux par les élites politiques. Entre les années 1970-80, il constate une croissance des insurrections paysannes menées par le Parti Communiste des Philippines (CPP), à la base du Mouvement paysan des Philippines ou KMP. Suite à la transition des régimes politiques en 1986, d'autres organisations progressives se développent, comme le groupe social-démocrate,

fondateur d'une coalition nationale de paysans, le Congress for a People's Agrarian Reform (CPAR), auquel se joint le KMP pour faire pression pour une politique foncière. Avec l'instauration du Comprehensive agrarian Reform Programme (CARP) par l'État et l'échec de la campagne d'occupation des terres par le KMP pour protester contre la non-reconnaissance des propositions du CPAR, le mouvement paysan opte pour une stratégie qui s'oriente vers un engagement direct dans l'implantation des politiques réformistes du CARP. Les divisions dans le CPP en 1993 vont amener le KMP à créer le Mouvement paysan démocratique des Philippines (DKMP) pour continuer à faire pression sur le gouvernement pour la réforme foncière.

De même que la littérature sur les pays de l'Asie du sud-est semble principalement tourner autour de la question de la « classe paysanne » et des réformes foncières suite aux périodes coloniales qui ont bouleversé les systèmes de répartition des terres dans ces pays, la littérature sur l'Amérique latine traite également des luttes de classes, mais aussi des impacts du néolibéralisme comme facteur de bouleversement social. À ce propos, James Petras et Henri Veltmeyer indiquent que la « paysannerie apparaît comme une catégorie post-moderne, une représentation avancée d'une nouvelle ère de luttes quotidiennes localisées pour l'identité sociale et ethnique, un acteur social qui cherche à récupérer sa culture populaire et à affirmer son identité collective » (2001, p.91, traduction libre). Avec les cas du Mouvement des sans-terres (MST) au Brésil, des Forces armées révolutionnaires en Colombie, de la Confédération des nationalistes indigènes en Équateur et de l'armée zapatiste de la Libération nationale au Mexique, Petras et Veltmeyer soutiennent que les mouvements sociopolitiques portés par les paysans sont des forces dynamiques pour un changement social systémique.

En ce qui concerne les réformes agraires en Amérique latine, où la répartition des terres selon un système latifundia-minifundia cause des mécontentements dans les milieux paysans, Thomas Carroll et Anthony Bebbington (2000) expliquent que les réformes en Bolivie, au Pérou et en Équateur ont entraîné la création d'organisations paysannes comme les *sindicatos* (Bolivie) et d'entreprises coopératives et collectives (Pérou). De plus, des années 1970 aux années 1990, Carroll et Bebbington notent que la structure des organisations paysannes dans les Andes passe de petites communautés villageoises à des organisations multi-communales vers des fédérations provinciales et nationales. Notamment en réponse aux politiques néolibérales, ces fédérations peuvent offrir des services sociaux et économiques aux populations rurales, parfois en coproduction avec des ONG, tandis que l'État retire ses services ou privatise les services de base.

Selon Wendy Wolford (2010), il existe en Amérique latine une confluence entre la mobilisation sociale et le néolibéralisme, ce dernier se traduisant par une vague mondiale de décentralisation qui réduit les activités des États, ce qui laisse un vide pour les acteurs de la société civile. C'est le cas des réformes agraires au Brésil avec le Mouvement des sans-terres. Wolford explique que les activités de l'agence fédérale en charge des réformes agraires se font sous la pression régulière du MST. Le manque de ressources financières, humaines et matérielles force l'agence à se soumettre à des revendications du mouvement paysan et à institutionnaliser ces réponses aux actions pourtant illégales d'occupation des terres du MST.

Un autre cas intéressant à mentionner est celui de Cuba et du processus social méthodologique *Campesino-a-Campesino* (litt. Paysan à paysan) présenté par Peter Michael Rosset et al. (2011). Ce processus a été élaboré au Nicaragua et adopté par l'Association nationale des Petits

Producteurs (ANAP) de Cuba pour construire un mouvement endogène d'agroécologie. Il est à noter que l'intérêt croissant pour l'agroécologie dans les organisations paysannes et les mouvements sociaux ruraux est dû à la participation d'organisations nationales dans le mouvement social mondial, ce qui a considérablement politisé l'enjeu de la gestion de la terre pour éviter la reproduction des forces d'exclusion sociale et de dégradation de l'environnement. À Cuba, la chute du bloc communiste en 1989 et le resserrement de l'embargo américain vont faire en sorte de lui faire perdre 85% de ses relations commerciales et de créer une situation de crises économique et alimentaire dans les années 1990. Pour contre ce problème, l'ANAP adopte le processus *Campesino-a-Campesino* qui vise le partage des expériences par et entre les paysans. On mise ainsi sur les savoirs locaux et la démonstration des succès des innovations par les paysans promoteurs. L'adoption de cette méthodologie a accéléré la transition vers une agroécologie productive qui permet une adaptation rapide aux divers problèmes environnementaux que peuvent rencontrer les paysans.

Pour ce qui est du continent africain, Gentil et Mercoiret (1991) questionnent l'existence d'un mouvement paysan en Afrique noire. Ils donnent l'exemple des expériences des organisations paysannes fédératrices au Sénégal, des groupements Naam en lien avec l'Association Six-S au Burkina Faso, des Coopératives d'Épargne et Crédit (Coopec) principalement en Afrique anglophone et des Associations villageoises au Mali. Les auteurs concluent que le développement d'un mouvement paysan dépend fortement du contexte politique de désengagement de l'État et du degré d'autonomie accordée aux organisations paysannes. De plus, la cohérence dans l'organisation interne, la capacité de créer des réseaux d'alliances avec des partenaires nationaux et internationaux et la définition claire d'enjeux communs sont

considérés comme des facteurs importants d'émergence d'un mouvement paysan en Afrique. Dans un autre article, Guillermou (2007) adresse les dynamiques d'innovations locales par les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Il explique que, selon lui, les organisations paysannes sont une forme d'innovation sociale qui démontre la capacité d'adaptation des paysans, tandis que l'aide internationale est insuffisante, voire nuisible à la survie de leurs modes de vie. Dans la prochaine section, j'aborderai la question des mouvements paysans transnationaux qui est une mise en commun des énergies d'organisations paysannes à travers le monde afin de revendiquer la justice sociale et les droits humains sur la scène politique internationale.

Cet aperçu de quelques cas d'organisations paysannes nationales à travers le monde permet de comprendre qu'il existe des similarités dans les contextes d'émergence de ces mouvements sociaux, notamment liées à une exploitation des populations rurales par les autorités et une volonté des masses paysannes de faire entendre leurs voix. Certains mouvements ne font pas long feu étant donné leur caractère désorganisé et spontané, tandis que d'autres se construisent sur des principes plus solides. Le phénomène de la mondialisation participe à renforcer l'organisation de ces mouvements grâce au partage des expériences et aux solidarités qui se forgent entre les organisations paysannes à travers le monde.

2.4.2. Revue de la littérature sur les mouvements paysans transnationaux

Je vais maintenant m'intéresser à la littérature sur le phénomène des mouvements paysans internationaux et transnationaux afin d'illustrer l'évolution des mouvements sociaux ruraux dans le contexte de la mondialisation. Dans un premier temps, Marc Edelman et Cristóbal Kay (2008)

constatent que le néolibéralisme a modifié les dynamiques de la production agricole et des relations d'échanges à l'intérieur des pays du Nord et du Sud, ainsi qu'entre eux. En réponse à la restructuration agraire mondiale, c'est-à-dire au transfert des décisions concernant les politiques alimentaires et agricoles aux institutions internationales avec le marché mondial, certaines organisations paysannes ont internationalisé leurs luttes afin de créer une balance politique qui inclut la société civile rurale. Le plus large réseau transnational orienté vers les enjeux agraires est le Comité de Planification international pour la Souveraineté alimentaire qui compte plus de cinq cents mouvements sociaux ruraux et ONG membres. D'autres réseaux ont des portées plus sectorielles ou régionales, comme le Forum mondial des Pêcheurs et des Travailleurs de la Pêche (FWW) ou le Asian Peasant Coalition (APC). Eldelman et Kay ajoutent qu'en plus de se mobiliser socialement, certains mouvements agricoles transnationaux siègent dans les corps consultatifs d'agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (Exemple : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO) pour négocier sur divers agendas concernant leurs revendications.

Cette émergence de mouvements paysans transnationaux s'explique selon Edelman et Kay (Ibid.) par le fait que plusieurs liens intercontinentaux ont été forgés dans les années 1970-80 avec les vastes réseaux de solidarité politique en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir les mouvements de libération nationale et antidictatoriaux dans des pays comme le Chili, le Nicaragua, l'Afrique du Sud et les Philippines. Les auteurs notent également que ces mouvements datent d'avant les politiques néolibérales, avec la Révolution industrielle vers la fin du XIXe siècle et les mouvements communistes dans la première moitié du XXe siècle. À titre

d'exemple, il y a le Associated Country Women of the World (ACWW) fondé en 1988 à Washington et qui regroupe en 2002 des membres de soixante-dix pays.

Le cas plus précis du mouvement paysan international *Via Campesina*, qui regroupe des organisations paysannes de l'Asie, des Amériques, de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, et de l'Afrique, est présenté par Annette-Aurélie Desmarais (2002). Elle explique que la création du mouvement en 1993 s'est fait en réaction aux politiques d'ajustement structurel et à l'Accord sur l'Agriculture (AoA) établi par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). La *Via Campesina* reconnaît trois enjeux majeurs, soit la destruction biodiversité et de la diversité culturelle suite à la dégradation de l'environnement, l'abus des droits humains et la violence dans les milieux ruraux, et la menace de la sécurité alimentaire et des modes de vie paysans et autochtones. Contrairement à l'image de la paysannerie comme d'un anachronisme, la *Via Campesina* défend l'idée que l'agriculture paysanne ne rejette pas la modernité et n'est pas présenté comme un retour à des pratiques archaïques, mais plutôt comme un modèle alternatif où les valeurs culturelles et la justice sociale sont prises en compte. Par exemple, la notion de « souveraineté alimentaire », introduite par la *Via Campesina* au Sommet mondial pour l'alimentation de Rome en 1996, se définit comme « le droit des populations d'avoir accès à une nourriture saine et culturellement appropriée, produite à travers des méthodes sécuritaires et durables, et le droit des populations de définir leurs propres systèmes alimentaire et agricole » (Holt-Giménez, 2009, p.14, traduction libre). Adoptée par de nombreuses organisations paysannes, la notion de souveraineté alimentaire repolitise la question de l'agriculture et de l'alimentation, un des objectifs des mouvements paysans qui souhaitent prendre part aux débats et prises de décision politiques qui les concernent.

2.4.3. Revue de la littérature sur les mouvements paysans au Sénégal

Suite à cette revue de la littérature sur les organisations paysannes, il est temps de s'intéresser plus particulièrement au cas du Sénégal et de le situer dans le mouvement social africain. D'abord, la littérature scientifique nous apprend que le mouvement paysan au Sénégal se caractérise par le fait qu'il existe plusieurs échelons d'organisations s'articulant depuis le niveau local, avec les groupements villageois, jusqu'au niveau national. Les organisations paysannes sénégalaises se situent également à un niveau supérieur, car elles s'intègrent, via le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), à un échelon supranational. Tous ces niveaux d'organisation profitent de titres juridiques reconnus et s'associent pour faire un poids sur les politiques de développement rural. Par exemple, la FONGS, instaurée en 1978, a pour but principal de faire entendre la voix des paysans. McKeon (2002) explique aussi que, devant le refus de l'État de faire participer la FONGS aux négociations concernant la politique d'ajustement structurel agricole (PASA), plusieurs fédérations paysannes se sont associées pour créer le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux en 1993 dont le but est d'obliger l'État à faire face au mouvement paysan. Il est juste de clarifier que les organisations paysannes ne s'entendent pas toutes sur leurs intérêts et leurs priorités, ce qui s'explique par la diversité des activités en milieu rural et de la provenance des membres de chaque organisation.

Afin de bien comprendre le phénomène de l'émergence des organisations paysannes au Sénégal, un bref historique s'impose. D'après les sociologues Denis Pesche et Daouda Diagne (1995), des coopératives agricoles structurées sont introduites au Sénégal par l'administration coloniale

française et perpétuées après l'Indépendance à titre d'instrument de développement rural qui facilite la mise en œuvre de politiques publiques. La conseillère en politique Nora McKeon (2002) ajoute que ces coopératives agricoles, supervisées par l'ONCAD, sont davantage imposées aux producteurs ruraux, gérées par des techniciens de la coopération et contrôlées par des élites locales. Au final, ces coopératives n'incitent pas la participation des paysans ni la surveillance des activités. Toutefois, c'est dans les années 1970, devant l'incapacité de l'État à gérer les crises liées à la baisse des cours des denrées d'exportation, notamment l'arachide, l'endettement et l'appauvrissement des agriculteurs qui en résultent et les sécheresses de 1973-74, qu'émergent les premières associations paysannes (McKeon, 2002). À ce propos, l'ancien leader paysan Mamadou Cissokho (2009) donne l'exemple du Comité de Bamba-Thialène, un groupement paysan dont la création en 1977 résulte d'une réflexion critique sur les problèmes locaux liés à la gestion des ressources. C'est donc face à un ou plusieurs problèmes que l'État se voyait inapte à résoudre que les populations rurales ont remis en cause le modèle dominant de développement, profitant d'un climat politique favorable aux initiatives locales. Dans les années 1980, plusieurs changements sont liés aux politiques d'ajustement structurel, notamment la dissolution de l'ONCAD, la NPA et la création des groupes d'intérêt économique (GIE), une nouvelle catégorie d'organisation à vocation économique initiée par l'État. McKeon (2002) note que ces GIE font compétition aux associations fédératrices paysannes en ce qui concerne la défense des intérêts des paysans.

Dans le cadre plus large de l'Afrique, Mercoiret (2006) constate que, dans les années 1990, on assiste à une effervescence au niveau des organisations paysannes avec la multiplication des groupements villageois et le renforcement des dynamiques fédératrices. C'est ainsi qu'est créé au

Sénégal le CNCR, en 1993, qui regroupe des organisations coopératives, des fédérations nationales de GIE et le mouvement associatif rural (Pesche, 2009) dans le but de « promouvoir le dialogue et l'échange d'expérience parmi ses membres, encourager la mise en commun des ressources et des compétences, et servir de porte-parole pour le mouvement paysan vis-à-vis de l'État et de ses partenaires bailleurs de fonds sur les questions liées au développement national » (McKeon, 2002, p. 8). Ces changements font en sorte que le mouvement a plus de poids et d'influence sur les politiques agricoles, mais ces changements demeurent malgré tout limités. C'est ce qui explique la création de la ROPPA en 2000, un réseau qui associe différentes organisations paysannes africaines dans le but de faire pression sur les décideurs politiques et les bailleurs de fonds (Pesche, 2009).

La revue de la littérature sur les organisations paysannes au Sénégal révèle un intérêt marqué des auteurs pour les mouvements de solidarité entre les associations au niveau national ou supranational, c'est-à-dire qui concernent principalement la FONGS, le CNCR ou la ROPPA. Toutefois, cette littérature met peu l'emphase sur les activités des organisations paysannes au niveau local et sur l'importance de celles-ci sur les populations rurales. Dans le but de démontrer quelles sont les réalités rurales locales, la présente recherche vise à explorer en détail l'historique et l'organisation d'une union de groupements villageois, l'UGPM, et l'influence de ses actions sur le développement économique, social et culturel de la région de Méckhé. Le fait de présenter ainsi la vision de la ruralité d'une organisation paysanne locale permettrait aux personnes et aux organisations concernées par le développement rural de dépasser les discours généraux conçus pour défendre l'intérêt des paysans sur le plan transnational afin de percevoir la réalité complexe

dans laquelle évoluent les paysans. C'est ainsi une approche du développement plus contextuelle qui pourrait émerger comme étant prioritaire.

2.4.4. Revue de la littérature sur les l'Union des Groupements Paysans de Méckhé

En ce qui concerne la littérature sur l'UGPM, les principaux documents disponibles sont soit des études conduites par l'organisation ou par des partenaires de celle-ci, soit des mémoires. Par exemple, une étude d'Abdou Khadre Fall (2009), en relation avec l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale, traite des impacts des stratégies économiques des exploitations familiales sur l'environnement écologique de la région de Méckhé. Dans une autre étude, l'UGPM (2007b) s'intéresse aux stratégies de diversification des activités conduites par les exploitations familiales de Méckhé. Ainsi, ces études sont menées par l'UGPM, en lien avec des partenaires techniques et financiers, dans le but d'évaluer les besoins des paysans ou les impacts des actions et interventions de l'organisation paysanne et de ses membres.

Pour ce qui est des mémoires, un premier des étudiantes françaises Isabelle le Nuz de l'École Nationale d'Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage et Mélanie Rousseau du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (2004), s'intéresse aux stratégies d'adaptation sociale et technique qui servent à faire face à la crise agricole dans le bassin arachidier. Elles prennent comme cas d'étude les villages de Lissar et Ndeukou, tous deux membres de l'UGPM. Un autre mémoire, celui-là plus technique, a été rédigé par l'étudiante française Marie-Angéline Lemée (2013) de l'École Supérieure d'Agro-développement International en relation avec l'Association Sud-ouest pour le développement International

Agricole (ASODIA). Il fait le diagnostic des périmètres maraîchers dans le cadre du programme Irrisahel initié par l'UGPM en collaboration avec ASODIA.

Les sites Internet des partenaires de l'UGPM et celui de cette dernière contiennent quelques informations pertinentes pour avoir un portrait global de l'organisation paysanne. En dehors de ces cas, il est difficile de trouver de la documentation scientifique qui en traite. Pour cette raison, je considère qu'il est d'autant plus important de faire un portrait détaillé de l'UGPM dans le cadre de ce mémoire.

2.5. Objectifs et type de recherche

2.5.1. Objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette recherche est de redéfinir le concept de ruralité en tenant compte d'un cas où la population rurale prend en charge son propre développement pour explorer les questions de proximité régionale et d'identité et la manière dont elles affectent la définition de la ruralité par les populations qui sont directement visées par les actions du développement. Un des objectifs de cette recherche est donc de contribuer à la compréhension de la conception que les organisations paysannes se font de la ruralité, ainsi que la manière dont celle-ci affecte leur approche de développement rural. Dans un second temps, la recherche vise à comprendre l'origine du désaccord entre le gouvernement et les organisations paysannes, ainsi que la façon dont les interventions gouvernementales sont perçues par ces organisations au niveau local. Finalement, sur le plan social, l'objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des organisations paysannes sénégalaises et de l'apport qu'une approche endogène du développement peut apporter à l'efficacité des actions sur le bien-être des populations rurales.

2.5.2. Type de recherche

Il s'agit d'une recherche de type inductif, c'est-à-dire qui cherche à déconstruire un phénomène spécifique en l'étudiant dans son ensemble pour en faire ressortir des éléments clés qui permettront de mieux comprendre le phénomène.

Dans le cas de cette recherche, le phénomène est celui de la ruralité. L'objectif est d'étudier le fonctionnement d'une organisation paysanne locale, l'UGPM afin de comprendre le processus d'élaboration d'une vision commune de la ruralité, par l'analyse des stratégies qui reflètent cette vision et des résultats qui découlent des actions entreprises. Le fait d'adopter le point de vue de ces acteurs locaux du développement rural permet également permettre d'explorer un nouvel angle de la définition du concept de ruralité qui n'est pas celui de l'État ou des institutions internationales.

2.6. Justification de la recherche

2.6.1. Justification scientifique

Le thème des mouvements paysans implique de s'intéresser à une grande diversité d'acteurs, d'intérêts communs et divergents et d'approches en fonction de l'origine et l'ampleur de ces mouvements. Lorsqu'on l'aborde, il faut également tenir compte du fait que chaque niveau du mouvement a des objectifs qui lui sont propres et qui justifient son existence. Au Sénégal, les différents niveaux, du plus local au plus global, sont les groupements villageois, les unions, les fédérations, le CNCR, ce dernier étant intégré dans un niveau supranational au ROPPA. Si la majorité de la littérature scientifique s'intéresse à l'évolution du mouvement paysan et de ses

impacts sur l'extérieur, cette recherche touche davantage l'évolution interne de l'Union et les impacts sur les groupements villageois qui en sont membres.

L'approche d'une étude en interrogeant le développement local permet d'englober une grande diversité d'éléments puisque cette notion est, en soi, très vague. Contrairement aux échelles régionale ou nationale qui se définissent en fonction des limites d'un territoire, l'échelle locale concerne des communautés en relation avec leur territoire vécu. Les facteurs du développement local sont à la fois exogènes et endogènes, les acteurs d'un milieu réagissant aux pressions externes par le biais d'initiatives pour changer une situation qui est défavorable à leurs intérêts.

C'est donc au niveau local que peut le mieux être évalué le rôle des organisations paysannes, bien qu'on distingue des écarts entre les valeurs qu'elles portent en relation avec leur perception de la ruralité et leurs actions concrètes. La position d'intermédiaire qu'occupent les organisations paysannes entre les populations rurales qu'elles représentent et les acteurs extérieurs, les obligent à trouver des stratégies qui répondent aux attentes de chacun. Elles doivent, par exemple, renforcer leur position pour que l'État les accepte comme représentantes du monde paysan sans risquer de perdre de vue leurs objectifs initiaux. C'est ce qui en fait un sujet d'étude particulièrement intéressant.

Dans cette perspective, l'intérêt scientifique de cette recherche est d'étudier un cas précis d'une organisation paysanne sénégalaise qui intervient à l'échelon local afin de déterminer quels sont les facteurs qui favorisent ou non le développement rural auprès des populations cibles du mouvement paysan. Face à ces conditions, il est intéressant d'évaluer quelles sont les stratégies qu'emploie l'organisation étudiée pour atteindre ses objectifs. Étudier en détail un cas local

spécifique donne également un aperçu concret des résultats de la décentralisation et des distinctions dans les perceptions de la ruralité qu'ont les différents acteurs du développement rural.

2.6.2. Justification sociale

La dévitalisation des milieux ruraux, les crises économiques et alimentaires et la non-reconnaissance de l'importance des paysans et de leurs activités au profit de la ville et de l'industrie sont autant de problèmes qui méritent une attention particulière. Le fait de s'intéresser au phénomène de la ruralité au Sénégal du point de vue d'acteurs locaux peut permettre de mieux saisir la source des problèmes qui affectent le développement rural et de proposer des approches adaptées au contexte.

L'apport de cette recherche pour le domaine du social consiste à présenter le point de vue d'une organisation paysanne locale sur le développement rural. En effet, les impacts du développement concernent d'abord les populations et ils peuvent être positifs ou négatifs. L'intérêt social de la recherche consiste à évaluer si l'approche du développement conçue et proposée par l'organisation paysanne est bénéfique pour les populations rurales qu'elle cible et si son potentiel est prometteur.

Finalement, cette recherche permet une présentation claire et synthétique de l'UGPM. Dans un souci de transparence, mais aussi, dans le souci d'aider les acteurs, les résultats de cette recherche seront remis sous la forme de ce mémoire à l'organisation paysanne. Cette demande émane de l'organisation elle-même alors que j'avais entamé mon terrain de recherche.

L’organisation espère, grâce au mémoire et à mon analyse utiliser les informations contenues dans ce document en fonction de ses propres objectifs.

3. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel est un outil de recherche qui rassemble des idées et des définitions de façon à les rendre cohérentes afin d'orienter la recherche tant au niveau de la problématique que de la méthodologie et de l'analyse des données. Il présente la manière dont le ou la chercheur(e) organise sa pensée autour de sa compréhension d'un phénomène étudié. Dans le cadre de cette recherche, les trois concepts présentés sont la ruralité, le développement local et la gouvernance locale. Le concept de ruralité a été choisi puisque l'objectif de ce mémoire est d'examiner la perception que l'UGPM s'en fait. Il est donc essentiel dans un premier de faire la synthèse de ce concept afin de pouvoir mettre en perspective les informations obtenues auprès de l'organisation paysanne. Le concept de développement local tient son importance du fait que c'est le type de développement que favorise l'organisation paysanne. Sa conception de la ruralité a un impact sur sa manière de concevoir le développement dans sa région d'intervention. Finalement, le concept de gouvernance locale a été sélectionné afin de mieux comprendre les relations entre l'UGPM et les acteurs externes et la manière dont ces relations influencent la capacité de l'organisation paysanne d'agir sur le développement local.

3.1. La ruralité

Le concept de monde rural ou de ruralité a fait couler beaucoup d'encre à savoir comment le définir, ou encore à savoir s'il existe effectivement un tel phénomène et quels en sont les aspects spécifiques. Lorsqu'il est question du « rural », le Bureau de Recensement des États-Unis le classifie comme « toute population, ménage ou territoire non inclus dans une zone urbaine » (United States Census Bureau, 2010, traduction libre). Cependant, la littérature nous apprend que

la notion de ruralité est plus complexe qu'une simple définition négative qu'on oppose à celle du milieu urbain.

En dehors de ses caractéristiques géographiques et démographiques, le monde rural est également comparé au monde urbain au travers du discours moderniste qui tend à lui attribuer les caractéristiques de « traditionnel » ou « non moderne ». Le sociologue Jørn A. Cruickshank (2009) présente deux notions du rural issues de l'idéologie moderniste. La première consiste en une dualité entre le monde rural, stable et statique, et le monde urbain, qui se distingue par son dynamisme. La deuxième notion est reflétée dans la théorie du continuum rural-urbain, décrite par le sociologue Bernard Kayser (1988) comme un phénomène d'homogénéisation où le rural et l'urbain tendent à se confondre. Donc, selon le discours moderniste, « le sens de ruralité s'efface dans notre mode de vie moderne » (Cruickshank, 2009, p. 105). Le monde rural ayant accès aux mêmes avancées technologiques et sociales que le monde urbain, il est entraîné dans un processus de modernisation qui élimine les traits traditionnels qui le distinguaient de la ville.

Le sociologue français Michel Blanc (1997) considère qu'il n'y a pas une conception du monde « rural », mais plutôt plusieurs façons de le construire selon la manière de concevoir l'hétérogénéité de l'espace. Il s'éloigne ainsi de la vision strictement idéologique de la ruralité telle que présentée par le discours moderniste. Blanc présente trois approches de l'espace qui résultent en des conceptions distinctes du rural. La première est une vision hiérarchisée de l'espace où le rural est intégré à l'urbain et en dépend, l'approche spatiale. Il est question d'une structuration entre centres et périphéries afin de mettre de l'avant une spécialisation fonctionnelle de l'espace. La seconde approche, l'approche territoriale, met de l'avant les notions de systèmes

locaux de production, d'innovation et de milieux innovateurs. La notion de territoire est floue et liée à la manière dont les gens « vivent » l'espace, axant l'approche sur la production de confiance et la circulation de l'information. Finalement, Blanc présente l'approche constructiviste. Cette dernière est davantage déterminée par les dimensions politique et culturelle que par des facteurs spatiaux ou organisationnels. L'espace est ainsi construit en fonction de son passé. Ces différentes approches présentées par Blanc démontrent qu'il y a plusieurs manières de concevoir le rapport à l'espace rural en fonction des critères d'analyse, qu'ils soient de nature économique, sociopolitique ou identitaire par exemple.

Le sociologue québécois et spécialiste du monde rural Bruno Jean met l'accent sur le besoin de reconnaître la ruralité comme un fait de société et « de sortir de la vision négative de la ruralité, qui s'est imposée avec les statistiques, comme ce qui est non urbain » (Jean, 1997, p.105). Jean présente la thèse de l'objectivité de la réalité rurale qui, contrairement à la théorie du continuum rural-urbain, « rejette l'idée d'une fin du rural en illustrant d'abord comment le réel résiste à cette interprétation avec les tendances récentes qui seraient le signe d'une « recomposition » de cette réalité rurale. » (Idem, p.11). Ainsi, plutôt que de se confondre avec le monde urbain à travers le processus de modernisation, la ruralité se serait adaptée et reconstruite, faisant place à une « ruralité contemporaine ».

Bien que certaines différences sociales entre l'urbain et le rural se soient estompées, des distinctions demeurent, principalement à travers le lien social au lieu. Il est question de mobilisations dans les milieux ruraux afin de prendre en charge et d'assurer un avenir à leur territoire. « Un peu partout, naissent des actions innovantes qui donnent à penser que les ruraux

combattent la fatalité de leur morbide destin et reconstruisent les territoires ruraux de la nouvelle ruralité, celle du XXIe siècle » (Ibid., p.311).

De plus, alors que le discours officiel des États de l'Afrique de l'Ouest concernant le monde rural se concentre davantage sur le rôle de l'agriculture et l'importance de cette activité pour l'intégration économique, les géographes Catherine E. Kelly et Brian W. Ilbery (1995) croient qu'il y a un besoin de considérer la ruralité au-delà de l'agriculture, qui n'est plus à la base de l'ensemble des activités rurales. En effet, le contexte économique et social contemporain fait en sorte qu'il existe des activités agricoles dites « traditionnelles », d'autres « modernes », mais aussi des activités non agricoles. Une nouvelle conception de la ruralité doit considérer ces changements selon une approche holistique qui intègre la diversification des activités rurales et ses impacts sur le monde rural.

Dans la perspective de donner une définition de la ruralité qui soit une nouvelle conception, j'ai intégré le point de vue d'une association rurale de nature endogène. Ainsi, pour l'organisme Solidarité rurale du Québec (2013), la « ruralité fait référence à l'ensemble des caractéristiques propres aux espaces ruraux et à la vie dans les campagnes. Longtemps, on a associé l'espace rural aux activités agricoles, mais la ruralité d'aujourd'hui est beaucoup plus complexe et se décline en une multitude d'activités, de fonctions, de paysages, de communautés et de cultures aux couleurs locales particulières**.** » De plus, l'organisme considère qu'il existe plusieurs formes de ruralités et de modes de vie associés, mais que certaines caractéristiques leur sont communes. Kayser définit celles-ci comme :

- une densité relativement faible de la population et des établissements humains;

- des activités économiques à prédominance agro-sylvo-pastorale;
- un mode de vie caractérisé par l'appartenance à des collectivités de taille limitée et par un rapport spécifique au territoire;
- une identité et une représentation spécifiques fortement connotées par la culture paysanne. (Kayser, 1988, p.78)

3.2. Le développement local

Le sociologue français Paul Houée (2001) définit le développement local comme « une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent » (Houée, 2001, p.108). Pour Houée (Idem.), le développement local est une démarche globale et transversale, dans le sens où il tient compte des différents aspects de la vie collective plutôt que de s'attarder à une logique sectorielle ou thématique. Il s'agit également d'une démarche territoriale, car le développement local repose sur des ancrages locaux aux délimitations à la fois vastes et cohérentes, mais aussi rapprochées pour favoriser les sentiments d'appartenance et de solidarité. Houée le qualifie aussi de démarche partenariale qui associe des acteurs et des réseaux aux positions et fonctions diverses, mais complémentaires, dans le but de conjuguer les besoins locaux aux visées des instances supérieures. Finalement, il s'agit d'une démarche prospective, car le développement local vise l'élaboration d'un projet en concertation, donnant sens et cohérence à l'ensemble et alliant le souhaitable, le possible et le prioritaire.

Pour les sociologues Pierre-Noël Denieuil et Houda Laroussi (2006), la démarche « globale et transversale » du développement local est une notion centrale. Plutôt que de se spécialiser dans un seul enjeu, l'approche relie entre eux les enjeux économique, institutionnel, social et culturel. En effet, Denieuil et Laroussi proposent que sur le plan économique, le développement local vise à construire la modernisation du tissu économique au niveau local et à organiser le marché de l'emploi et de la distribution des biens de consommation. Au niveau institutionnel, l'objectif est de multiplier les initiatives de coopération entre différents échelons géographiques d'actions. L'enjeu social est d'employer et d'insérer les marginaux, ainsi que de développer l'esprit de solidarité pour éviter un repli de l'individu ou de l'institution. Finalement, sur le plan culturel, l'enjeu est de construire ou renouveler l'identité ou l'appartenance de l'individu à un territoire de proximité qu'il peut maîtriser à travers l'action locale.

Marie-Joëlle Brassard et Christiane Gagnon (2000), des sociologues ayant abordé la question du développement local ou territorial du point de vue des leaders d'organisations locales au Québec, ont déterminé que la valorisation de l'appartenance au territoire et l'importance de la fierté de la communauté sont deux préalables au développement local. En effet, ceux-ci faciliteraient la mobilisation sociale et les initiatives de développement au sein de la communauté d'un territoire. En ce sens, la formation constitue un outil important du développement local. En effet, Brassard et Gagnon évaluent « qu'un des premiers rôles de l'organisme [local] est d'amener un changement de mentalité dans la population locale, teintée […] par des attitudes de défaitisme, d'individualisme et de dépendance » (Idem, p.174).

Houée (2001) ajoute des arguments à la relation établie entre les notions d'identité et de territoire dans le développement local en expliquant qu'il existe un « lien existentiel entre l'homme, ses territoires et ses parcours. Même s'ils changent d'échelles et de rythme, l'espace et le temps restent les cadres essentiels de toute vie humaine individuelle et collective, qu'il faut s'approprier pour construire son existence » (Idem, p.170).

Néanmoins, les acteurs locaux sont confrontés à des problèmes majeurs dans la mise en place ou la poursuite de leurs initiatives, notamment pour des questions de moyens financiers ou de ressources techniques. À ce propos, Jean (1997) soutient que « si nous comprenons toute la pertinence des approches actuelles de développement local, nous savons que le milieu rural reste fragile, fragilisé, avec plusieurs communautés de petite taille, de faible densité démographique, et toujours aux prises avec l'exode de leurs forces vives. Le développement local ne doit pas signifier pour l'État la possibilité d'une démission en douce de ses responsabilités » (Jean, 1997, p.318).

L'économiste du développement Alain Piveteau (2005) reconnaît que, bien que le développement local soit de nature endogène, il ne peut pas s'affranchir totalement des pouvoirs publics, surtout ceux des autorités locales. Pour justifier ce rapport entre les acteurs locaux et les instances étatiques dans le processus de développement local, Houée explique que les « initiatives ascendantes et mesures descendantes doivent sans cesse se croiser : les premières doivent composer avec les dispositifs institués pour se faire reconnaître, démontrer leur efficacité, traduire leur projet en programmes précis et éligibles; les secondes ont besoin des forces et des

initiatives ascendantes pour atteindre leurs objectifs, s'adapter à la mouvance et à la diversité des situations » (Houée, 2001, p.109).

Pour les sociologues Mario Carrier et Bruno Jean (2000), l'État central demeure un partenaire important au niveau institutionnel dont le but premier est d'assurer la coordination des actions de développement. Il est également important que l'État fasse preuve de coordination stratégique dans toutes les sphères du gouvernement, de manière verticale aux différents échelons de l'institution, mais aussi de manière horizontale en encourageant la communication entre ses ministères. C'est ce qui amène l'économiste français Bernard Pecqueur (2000) à déclarer que pour « que le développement local ne soit plus seulement admis comme une réalité marginale, mais qu'il devienne un véritable enjeu, l'État central doit définir clairement son rôle aux côtés des collectivités territoriales » (Pecqueur, 2000, p.125).

3.3. La gouvernance locale

Pecqueur définit le concept de gouvernance comme un « processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes inédits posés aux territoires » (Ibid., p.121). Le concept de gouvernance est inhérent à celui de développement local dans le sens où il est essentiel pour la réussite effective de cette approche de développement. On remarque en effet que « l'action publique des collectivités territoriales repose de plus en plus sur des processus interactifs de collaboration et de négociation entre intervenants hétérogènes » (Dumont, 2012, p. 69). Les modèles de politique descendant et centralisé sont

toujours présents, mais la place qu'occupent les parties prenantes autres que l'État est de plus en plus importante dans les processus de décision des politiques locales.

L'économiste canadien Sylvain Giguère (2004) soutient que la gouvernance au niveau local est nécessaire pour coordonner les actions à l'échelon local avec les différentes parties prenantes dans le but d'optimiser l'information disponible et de favoriser les synergies plutôt que les conflits. Giguère définit plus précisément la gouvernance locale comme une « manière de coordonner les politiques, de les adapter au contexte local et de les orienter en partenariat avec la société civile et les entreprises » (Idem, p.10). Dans cette optique, il détermine que les deux instruments principaux pour améliorer la gouvernance sont les partenariats, afin de conjuguer programmes publics et les initiatives locales, et la décentralisation.

Si la notion de décentralisation implique le transfert de responsabilité de l'État central envers des échelons inférieurs ou la déconcentration de son administration, cela ne l'exempte pas de son rôle principal, soit la redistribution des richesses et la couverture des besoins essentiels pour la population de façon équitable (Brassard et Gagnon, 2000). De la même manière, il est important que les populations elles-mêmes se prennent en charge et participent à la mise en place des politiques de développement. Carrier et Jean considèrent que la « participation est au cœur des approches de développement local en milieu rural. L'engagement de la communauté est maintenant considéré comme un aspect majeur de la gouvernance rurale » (2000, p.54). Brassard et Gagnon (Ibid.) conçoivent d'ailleurs la gouvernance locale comme un processus de négociation et de confrontation qui doit mener à un consensus.

De plus, Brassard et Gagnon déterminent qu'il y a deux enjeux majeurs pour la gouvernance locale. Le premier est la capacité d'intégrer et de faire converger les différents niveaux de développement afin d'atteindre les objectifs définis à l'échelon local. Le second enjeu est de reconnaître et de mettre en valeur les savoirs collectifs existants dans la communauté locale. Il existe toutefois de nombreux obstacles à l'instauration d'un processus efficace de gouvernance locale. Giguère (2004) en cible cinq qui sont le manque de souplesse dans l'établissement des objectifs par l'État central, la recherche d'efficience, par l'externalisation des services pour l'amélioration des performances qui sont confiés au secteur privé ou associatif, la responsabilité hiérarchique, soit le devoir de rendre des comptes devant les supérieurs, mais pas devant les organisations à l'échelon local, la légitimité de la société civile et des entreprises et, finalement, le suivi et l'évaluation.

Toujours selon Giguère (2004), les éléments moteurs de la gouvernance locale sont la compétitivité régionale, l'efficience des marchés du travail et le renforcement des capacités sociales. D'abord, la compétitivité régionale consiste à miser sur les avantages concurrentiels détenus au niveau local et à mettre en place de réseaux entre les différents acteurs du développement pour l'harmonisation de leurs actions. L'efficience des marchés du travail contribue à la cohésion sociale en coordonnant les politiques liées au marché du travail avec les stratégies de développement. Finalement, le fait de renforcer les capacités sociales contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi qu'à la promotion des initiatives locales.

3.4. Conclusion du cadre conceptuel

Dans le cadre de la présente recherche, on retient de la ruralité qu'il s'agit d'un concept dynamique qui dépend du rapport de perception d'une personne ou d'un groupe de personne à un territoire, un espace qui est vécu et construit par ses habitants, qui possède des caractéristiques propres et un mode de vie qui le distingue. Une des finalités de cette recherche est d'examiner quels sont les traits caractéristiques de la région de Méckhé au Sénégal et la manière dont l'UGPM et ses membres perçoivent le territoire et son devenir.

En ce qui concerne le concept de développement local, il s'agit d'un type de développement endogène qui met de l'avant les ressources humaines et matérielles d'un territoire dans le but de construire, sur le long terme, un environnement social et économique qui soit stable et viable. Les acteurs locaux mettent sur pied des initiatives issues d'un consensus collectif et doivent être appuyés en ce sens par des politiques administratives qui permettent la coordination des actions locales et publiques.

Finalement, le concept de gouvernance locale est intrinsèquement lié à celui de développement local. Pour cette recherche, j'en retiens qu'il s'agit d'un processus institutionnel et organisationnel qui vise la construction de politiques publiques adaptées au contexte local et qui tient compte des différentes parties prenantes concernées à travers une approche partenariale.

4. Question et hypothèse de recherche

À la lumière de la littérature sur les problématiques liées aux politiques agricoles et rurales et à l'émergence des associations paysannes, il convient de s'intéresser à la manière dont les acteurs ruraux se sont organisés en dehors du cadre de l'État et ont mis au point une conception de leur milieu, de leur identité et de leurs activités qui est le fruit de leur réflexion commune.

4.1. Question de recherche

La manière dont la ruralité est présentée dans le cadre conceptuel démontre qu'il s'agit d'un concept abstrait. Il est également politisé du fait qu'il est relié à des débats comme la dévitalisation des milieux ruraux, les crises alimentaires et la sécurité alimentaire, ou la pauvreté. De plus, la manière dont on perçoit l'espace, sa fonction et le rôle des personnes qui l'habitent influencent notre construction du concept de ruralité. Toutefois, ces différentes perspectives doivent être comprises pour adopter une approche efficace de développement rural. Le lien social qui unit les acteurs des organisations paysannes à leur territoire pousse à repenser la ruralité, à la reconstruire pour que sa définition corresponde à la vision contemporaine que s'en font ceux qui sont les premiers concernés par le développement rural, les populations locales. Or, cette conception ne s'accorde pas nécessairement avec celles d'autres acteurs du développement, ce qui peut causer des conflits.

De manière générale, tel que nous l'avons indiqué dans nos objectifs, cette recherche vise à comprendre le phénomène de la ruralité au Sénégal du point de vue des populations locales, notamment au travers des organisations paysannes. À cette fin, elle se pose la question suivante : De quelle manière la ruralité est-elle conçue par les acteurs d'une organisation paysanne à

l'échelle locale, soit l'Union des Groupements Paysans de Méckhé ? Cette représentation de la ruralité est celle véhiculée par l'UGPM à travers ses discours écrits et oraux. En relation avec cette question, il s'agira de mettre en relation cette conception du monde rural avec les actions de l'organisation paysanne pour comprendre comment leur définition de la ruralité influence leur approche du développement rural.

4.2. Hypothèse de recherche

Je pose l'hypothèse que l'UGPM conçoit la ruralité comme un phénomène dynamique qui peut se reconstruire grâce à des initiatives locales, mais qui nécessite le soutien et la solidarité de l'ensemble des acteurs du développement. Toutefois, je suppose également que la ruralité est comprise de façon différente par les organisations paysannes et par certains de ces acteurs, notamment l'État, ce qui a pour effet la construction de visions et d'approches du développement rural qui s'opposent, voire interfèrent les unes avec les autres, faisant ombrage à l'efficacité des stratégies de développement.

Cette différence dans la conception du monde rural proviendrait entre autres d'un rapport à l'espace distinct pour les acteurs locaux et les acteurs extérieurs. En effet, pour les acteurs locaux, le monde rural serait perçu comme un cadre de vie, tandis que les acteurs extérieurs, influencés par l'idéologie moderniste du développement, se le représenteraient davantage comme un milieu de ressources naturelles et humaines à valeur économique. Le territoire est d'autant plus important pour les populations rurales que les politiques de développement les affectent directement, tandis que les effets pour le gouvernement sont indirects et principalement de nature politique.

Cela amène une autre supposition, c'est-à-dire que les autorités publiques locales, bien qu'elles partagent le même territoire que l'organisation paysanne, auraient des objectifs qui sont avant tout de nature politique. À l'inverse, l'UGPM serait formée de personnes qui partagent des préoccupations communes qui feraient en sorte qu'un développement collectif et durable servirait également les intérêts individuels.

5. Cadre méthodologique

Maintenant que le cadre conceptuel a été établi, je vais présenter mon cadre méthodologique. Celui-ci explique quels sont les outils qui m'ont servi lors de ma recherche. Dans un premier temps, il montre l'opérationnalisation des concepts choisis dans le but d'en faire ressortir les éléments retenus pour la construction d'un cadre d'analyse des données. Ensuite, il présente l'approche méthodologique qui a été sélectionnée, ainsi que l'échantillonnage effectué pour cette recherche. Une autre section présente les méthodes de la recherche et les outils qui ont été utilisés. Finalement, le cadre méthodologique explique aussi qu'elles ont été les considérations éthiques de cette recherche.

5.1. Opérationnalisation

Suite à la définition du cadre conceptuel incluant les concepts de ruralité, développement local et gouvernance locale, un cadre d'analyse a été créé afin de guider la recherche sur le terrain et l'analyse des données récoltées.

5.1.1. La ruralité

La première dimension pour interpréter le concept de ruralité dans cette recherche est la dimension de l'espace. Elle consiste à comprendre la manière dont les habitants d'un territoire perçoivent leur relation à l'espace. Dans l'analyse, cette dimension est approchée à travers le discours écrit et parlé sur le territoire et les ressources qu'il contient, ainsi que sur la façon dont l'organisation paysanne l'aborde dans un contexte de développement rural.

La seconde dimension du concept de ruralité est la dimension socioéconomique. Celle-ci concerne les systèmes de production, les activités et les stratégies économiques que mettent en place les populations rurales afin de remédier aux problèmes qui affectent leurs conditions de vie socioéconomiques. Il s'agit dans ce cas de voir quels sont les systèmes de production de base et comment ils sont adaptés pour faire face à un contexte socioéconomique qui tend à changer.

Finalement, la troisième dimension est la dimension sociopolitique. Elle consiste à évaluer l'organisation sociale et les rapports de pouvoir dans le milieu rural. Dans le cadre de l'analyse, il s'agit de voir quelles sont les transformations dans ces rapports, comment ils sont perçus et approchés par l'UGPM.

5.1.2. Développement local

Le cadre d'analyse du développement local comporte quatre dimensions dont la première est la dimension institutionnelle. Il s'agit principalement de la manière dont l'UGPM renforce sa structure organisationnelle et gère ses relations à l'interne, avec ses membres, et à l'externe, avec d'autres partenaires de développement tels que l'État ou des ONG internationales. Il est donc question d'analyser les discours sur la multiplication des initiatives de coopération à plusieurs échelons géographiques.

En second lieu, le concept de développement local est approché sur l'angle de la dimension économique. Il s'agit de comprendre comment l'organisation aborde la question de la sphère économique à travers ses discours sur la modernisation du tissu économique local, l'organisation du marché et de la distribution des biens de consommation et des services.

La troisième dimension du développement local est la dimension sociale. Dans ce cas, il s'agit de voir comment l'organisation paysanne vise l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. L'analyse des discours porte sur la manière dont l'UGPM perçoit les relations sociales et met en place des stratégies qui cherchent à consolider cette vision (par exemple l'emploi et l'insertion des marginaux, le développement d'un esprit de solidarité dans le but d'éviter un repli de l'individu, etc.).

Finalement, la dernière dimension est la dimension culturelle, qui consiste à construire ou renouveler l'identité ou l'appartenance d'un individu à un territoire de proximité qu'il peut maîtriser à travers l'action locale (Denieuil et Laroussi, 2006). L'analyse de cette dimension vise à faire ressortir les éléments qui concernent les systèmes de valeurs et de normes du milieu rural, ainsi que la manière dont l'UGPM travaille à renforcer ou à transformer ces systèmes afin de mobiliser les populations autour d'une identité commune.

5.1.3. Gouvernance locale

Le cadre d'analyse de la gouvernance locale comporte deux dimensions dont la première est la dimension organisationnelle. Celle-ci concerne la coordination des actions de développement local entre les différents échelons et acteurs. Il s'agit également du niveau d'implication de l'ensemble des acteurs concernés par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ou de projets qui les affectent sur le plan du développement.

La seconde et dernière dimension du concept de gouvernance locale est la dimension politique. Il s'agit principalement de la mise en pratique de la décentralisation et de l'application de ses principes de base. La recherche vise à analyser l'étendue de la capacitation des élus locaux et des

acteurs sociaux par l'État. Le tableau 1 présente le cadre qui a servi de structure à l'analyse des données de cette recherche.

Tableau 1. Cadre méthodologique d'analyse

Concepts	**Objets d'analyse**	
	UGPM	**Programmes**
<u>Ruralité</u> • Dimension de l'espace • Dimension socioéconomique • Dimension sociopolitique	Analyse générale de l'organisation paysanne en fonction des données documentaires et d'entretiens.	Analyse des documents et des entretiens de trois programmes : • Soutien aux exploitations familiales • Financement rural • Énergie solaire
<u>Développement local</u> • Dimension institutionnelle • Dimension économique • Dimension sociale • Dimension culturelle		
<u>Gouvernance locale</u>		

• Dimension organisationnelle • Dimension pratique		

5.2. Approche méthodologique

L'approche choisie pour cette recherche est l'approche monographique. De manière inductive, il s'agit de prendre une entité spécifique et d'en saisir la complexité afin de mieux comprendre sa relation avec le phénomène étudié. L'UGPM a donc été choisie comme cas d'étude afin de répondre à une question plus générale qui est celle d'examiner la ruralité à travers la perspective des organisations paysannes locales. Propre aux démarches qualitatives, l'approche monographique permet d'aller plus en profondeur sur le sujet et de prendre en compte le contexte particulier de l'institution étudiée, dans ce cas précis, l'organisation paysanne UGPM.

D'après Côté (2013), la méthode monographique est accessible, autant d'un point de vue financier, puisqu'elle est peu dispendieuse, qu'en termes de déplacement. Dans le cas de l'UGPM, par exemple, leurs activités se canalisent dans la région de la commune de Méckhé. Les acteurs à rencontrer pour les entretiens et les villages à visiter sont situés dans cette même région. De plus, cette approche combine plusieurs méthodes de collecte de données complémentaires. Celles utilisées dans cette recherche sont l'analyse documentaire et les entretiens semi-dirigés. De plus, l'observation sur le terrain joue un rôle important dans le sens où elle permet de mieux saisir la réalité des populations rurales et de mettre les discours écrits et parlés en contexte. L'expérience de terrain m'a également donné l'occasion d'obtenir plus

d'informations par des discussions avec des groupements villageois et des conversations informelles avec des membres de l'UGPM.

5.3. Échantillonnage

La particularité de l'approche monographique, à l'instar de l'étude de cas, est qu'elle se concentre sur un échantillon unique. Une critique faite à l'approche monographique est qu'elle ne permet pas de généralisation puisqu'elle se concentre sur un échantillon limité à un cas unique (Côté, 2013). Cependant, l'objectif de ma recherche n'est pas d'établir des liens statistiques ou des tendances générales à des fins de comparaisons, mais plutôt de rendre compte d'une situation spécifique en la documentant scrupuleusement et ainsi tenter d'arriver à décrire ses dynamiques, son monde social et ses représentations. Cette approche tente d'épuiser ces dimensions ou d'arriver à saturation par une documentation exhaustive. À l'intérieur même du cas étudié, je devrai rencontrer des individus, consulter des documents et participer à des évènements pour observer les activités de l'organisation.

Le choix de l'organisation paysanne s'est fait par réseautage. Le manque de moyens, de temps et de contacts sur le terrain m'ont amené à choisir cette organisation qui était la plus accessible sur le moment grâce à un réseau de contacts au Québec. La documentation concernant l'UGPM étant rare, j'ai voulu obtenir tout ce que j'ai pu trouver d'abord sur Internet, puis sur une base volontaire avec ce que l'organisation paysanne a accepté de me fournir.

Pour ce qui est du choix des programmes analysés, une première étape a consisté à faire un survol de l'ensemble de la documentation sur chacun des programmes et de rencontrer leurs responsables. La disponibilité des responsables a joué un rôle important dans la quantité

d'information obtenue et le choix final, mais une sélection a été appliquée en fonction des thèmes touchés par les programmes. La sélection a consisté à choisir trois programmes qui représentent le mieux l'ensemble des objectifs de l'UGPM et les divers aspects de sa vision de la ruralité.

En ce qui concerne les entretiens, ceux avec les membres de l'UGPM ont été sélectionnées en fonction de leur disponibilité, mais aussi de leur rôle dans l'organisation. D'abord, j'ai rencontré les responsables des programmes choisis pour l'analyse. Le manque de temps ne m'a pas permis de rencontrer les animateurs, sauf lors de rencontres improvisées, et donc de partager leurs expériences des programmes. Les entretiens finaux ont été faits avec certains membres influents de l'UGPM comme le président, le secrétaire général et des responsables de programmes disponibles directement aux bureaux de l'organisation paysanne (voir tableau 2).

Finalement, quelques entretiens n'ont pas fait partie d'un processus d'échantillonnage. Il s'agit de rencontres « accidentelles » qui ont donné place à des conversations non structurées. De plus, les rencontres avec les groupements ont été organisées à l'extérieur du contexte de ma recherche, dans le cadre de visites de partenaires internationaux de l'organisation paysanne, mais ont été intégrées suite à l'autorisation de l'UGPM de participer aux rencontres de façon informelle. Il s'agit de rencontres avec deux des quatre groupements ayant participé au programme Les Savoirs des Gens de la Terre (LSGT), financé par l'Union des Producteurs agricoles, Développement international (UPA-DI). Ces groupements ont été sélectionnés par l'UGPM en fonction de leurs résultats en rapport avec le programme, et non de manière aléatoire.

5.4. Méthodes

4.4.1. L'analyse documentaire

La première phase de la collecte des données consiste à faire une compilation des documents qui traitent de l'UGPM et de ses programmes. Certaines informations sont disponibles directement en ligne, sur les sites Internet des partenaires internationaux ou sur le blogue de l'UGPM, mais la plupart des documents, principalement des études, sont envoyés par l'organisation paysanne elle-même. D'autres, plus confidentiels, ne sont obtenus qu'une fois sur le terrain, mais toujours selon ce que l'UGPM souhaite ou peut dévoiler.

Une lecture exploratoire des documents permet de préparer le terrain et les prochaines étapes de la recherche, dont les questionnaires d'entretiens. Bien que l'information soit organisée et claire, la documentation n'offre qu'un accès indirect à l'expérience de l'organisation paysanne. Les détails sont superficiels pour des raisons de présentation. De plus, le contenu des documents ne reflète pas nécessairement la réalité dans le sens où la plupart servent à présenter, voire à vanter l'organisation et ses programmes dans une perspectives de financement auprès des partenaires extérieurs. Aussi, certains points peuvent être magnifiés ou dépréciés pour attirer les lecteurs. Pour ces raisons, il est essentiel de confronter les données reçues de la documentation à celles d'autres sources. Dans cette perspective, la seconde méthode utilisée pour compléter la collecte des données est l'entretien semi-dirigé.

5.4.2. Les entretiens semi-dirigés

Gauthier définit cette approche comme « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence. » (2010, p.339). Il s'agit d'un processus dynamique où l'interviewé discute d'un sujet qui le concerne en réponse aux questions ouvertes posées par le locuteur, mais également où il a l'occasion d'élaborer sur des points hors de la structure du questionnaire. Ce faisant, l'intervieweur peut mieux saisir le sens que son interlocuteur donne à un phénomène. Dans le cas de cette étude, les entretiens concernent des membres de l'UGPM et visent à mieux comprendre leur conception de la ruralité à travers leurs expériences personnelles, selon la place qu'ils occupent dans l'organisation paysanne.

Les premiers entretiens, effectués en début septembre dans les bureaux de l'UGPM, servent à mieux saisir le fonctionnement de l'organisation paysanne et de ses programmes. Pour ce faire, des membres de l'UGPM, choisis en fonction de leur position dans l'organisation et de leur rôle dans les programmes sélectionnés, sont rencontrés en entretien. Cette première étape vise à obtenir un portrait général de l'organisation paysanne, ses objectifs, ses valeurs et ses stratégies. Cela permet également de valider, de compléter ou de confronter ces informations avec celles obtenues au travers de l'analyse documentaire.

La deuxième étape consiste à rencontrer de nouveau les membres de l'UGPM concernant les programmes dont ils sont respectivement responsables afin d'approfondir sur des thèmes tels que les problèmes rencontrés dans leurs mises en œuvre, les stratégies et les actions, etc. Les

personnes rencontrées peuvent ainsi partager des anecdotes, des impressions ou des opinions en rapport avec leur programme. Ces rencontres se sont déroulées de la mi-septembre à la fin septembre en fonction des disponibilités des participants.

Finalement, la troisième étape des entretiens semi-dirigés consiste en des rencontres avec des membres de l'UGPM pour connaître leur opinion sur la thématique générale de la ruralité, du développement local et de la gouvernance locale. Ces rencontres ont eu lieu à la fin de mon séjour, soit durant le mois d'octobre 2013, une fois que les entretiens de nature plus exploratoire ont été faits. La raison qui motive que cette étape soit la dernière plutôt que la première est reliée à l'approche inductive de cette recherche. Je vise d'abord à connaître en détails l'organisation paysanne et ses programmes afin de créer un questionnaire final qui me permette d'approfondir la thématique générale grâce aux constats que j'ai pu établir suite à la lecture de la documentation et aux premiers entretiens.

Dans la mesure du possible, les entretiens se sont faits en privé. Par exemple, dans le cas de l'entretien avec le responsable du programme de financement rural, Samba Mbaye, la rencontre du 16 septembre (voir tableau 2) a eu lieu dans un bâtiment utilisé pour les conférences étant donné que son bureau est partagé avec d'autres membres de l'Union. La plupart des entretiens ont toutefois été non privés, effectués avec la présence dans la pièce d'une ou plusieurs autres personnes, avec des interruptions brèves liées aux obligations des participants dans leur travail. Néanmoins, ces interruptions m'ont permis de compléter mes notes ou encore de restructurer mes questions pour la suite de l'entretien. Les autres personnes présentes ne sont pas non plus

intervenues dans le contexte des rencontres pour répondre à mes questions, demeurant concentrées sur leur propre travail.

La méthode de l'entretien semi-dirigé permet un accès direct à l'expérience de l'individu interviewé. Contrairement aux données documentaires qui sont sélectionnées et superficielles, les données des entretiens semi-dirigés permettent d'explorer en détails un sujet spécifique. En contrepartie, l'entretien prend place dans un contexte d'espace-temps précis. L'interviewé peut omettre certains détails ou ne possède qu'une expérience limitée sur le sujet. La revue de la documentation donne accès à des données globales et étalées sur une longue période de temps, ce qui permet ensuite de passer à une exploration plus détaillée des données lors des entretiens. De plus, la relation interpersonnelle qui se construit aide à mieux saisir la perspective de l'interlocuteur. Toutefois, ce rapport de socialisation peut avoir le double tranchant de l'attente de la part de l'interlocuteur et du risque de diminution de l'objectivité du chercheur. Comme pour l'analyse documentaire, il y a un risque que l'interviewé modifie des informations présentées afin de satisfaire les attentes du chercheur. Dans ce cas, je tentais de poser des questions de précision afin de creuser davantage et de forcer mon interlocuteur à réfléchir et à réagir en dehors du discours habituel de l'organisation.

Tableau 2. Entretiens et références

Code	**Date**	**Détails**
SM9-4	2013-09-04	Discussion avec Samba Mbaye.
SM9-6	2013-09-06	Entretien avec Samba Mbaye, sur l'UGPM.

AC9-10	2013-09-10	Entretiens de groupe dans les villages de Lonkane et Sinou Mbarick, accompagnée d'une délégation d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.
AD9-16	2013-09-16	Entretien avec Assane Dieng, sur le projet solaire.
SM9-16	2013-09-16	Entretien avec Samba Mbaye sur la CREC et les Mutuelles de Solidarité
FB9-18	2013-09-18	Entretien avec Fatou Bintou, sur le programme Soudure et endettement.
TRSFA9-19	2013-09-19	Conversation avec un groupe de femmes suivant les formations sur la transformation et la commercialisation de l'huile d'arachide.
AN9-23	2013-09-23	Discussion avec Adama Niang, animateur du programme Soudure et endettement. Commentaires sur ce programme et LSGT.
NF9-23	2013-09-23	Entretien avec Ndiakhate Fall, secrétaire général, sur les formations, principalement sur celles du programme de transformation et de commercialisation de l'huile d'arachide.
OBS-LK9-25	2013-09-25	Entretien de groupe dans le village de Lonkane sur le programme LSGT, accompagnée de la journaliste France Groulx et de Claude Bérubé d'UPA-DI.
SM9-26	2013-09-26	Entretien avec Samba Mbaye sur la CREC et les Mutuelles de Solidarité.
OBS-SM9-28	2013-09-28	Entretien de groupe dans le village de Sinou Mbarick sur le programme LSGT, accompagnée de la journaliste France Groulx.
FB9-30	2013-09-30	Entretien avec Fatou Bintou, sur le projet Banque de céréales.
SM9-30	2013-09-30	Discussion avec Samba Mbaye sur le programme LSGT.
EF.NF10-7	2013-10-07	Entretien avec Ndiakhate Fall, sur l'UGPM.

EF.FB10-9	2013-10-09	Entretien avec Fatou Bintou, sur l'UGPM.
EF.FD10-12	2013-10-12	Entretien avec Falilou Diagne, président de l'UGPM.

5.4.3. Conversations et rencontres de groupe

Dans certains cas, les données ont été collectées de façon informelle dans des entretiens non planifiés, c'est-à-dire des conversations spontanées ou des rencontres de groupes prévues en dehors du contexte de ma recherche. Le fait d'être sur le terrain permet en effet d'établir des liens de confiance qui mènent à des conversations improvisées, ou encore de participer à des rencontres organisées au préalable avec des délégués d'ONG partenaires. Il s'agit alors de profiter de la situation pour obtenir plus d'informations pertinentes à la recherche.

Dans le cas des conversations, elles prennent place dans un climat de confiance, dans une situation où l'interlocuteur n'a pas le sentiment d'être interrogé, mais simplement de discuter sur un sujet qui le concerne. Ce type d'entretien improvisé peut prendre place n'importe où, que ce soit lors d'une marche ou d'une visite informelle. La difficulté consiste à mémoriser les points saillants de la discussion pour les retranscrire plus tard. Il est également essentiel de maîtriser le cadre d'analyse et le questionnaire afin rendre la conversation fluide.

Des rencontres de partenaires techniques et financiers internationaux avec des groupements par rapports à leurs projets ont été planifiées à l'intérieur de la période de séjour de mon terrain de recherche. Il s'agit d'événements sur lesquels je n'ai aucun contrôle ni pour la date ni pour le choix des groupements. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur participation au programme

soutenu par ces partenaires en visite, UPA-DI et le Bureau canadien des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, le programme Les Savoirs des Gens de la Terre (LSGT). Néanmoins, ces rencontres me permettent d'obtenir plus d'information sur ce programme et la manière dont il affecte la vie des populations rurales, ainsi que d'intervenir également pour poser des questions de précision en lien avec mes propres recherches. Des limites constatées sont toutefois la pression des pairs et la volonté de bien paraître devant les bailleurs de fonds.

5.4.4. Limites des méthodes qualitatives

Outre les limites qui ont été mentionnées pour chaque méthode spécifique, il existe plusieurs contraintes à n'utiliser que des méthodes qualitatives à la recherche. Si elles permettent d'explorer des expériences en profondeur, les méthodes qualitatives ne permettent pas d'obtenir une grande diversité de sources, sans quoi le travail d'analyse serait trop lourd. De plus, ces méthodes comprennent de nombreux biais de subjectivité, tant pour le chercheur, qui se place dans une position de comparaison de sa réalité à celle d'autrui, que pour le sujet. Les données documentaires et des entretiens peuvent comporter des biais quant à la justesse de leur contenu que la faible quantité de données collectées ne permet pas de comparer efficacement pour établir une analyse critique solide.

La combinaison de méthodes qualitatives à des méthodes quantitatives, telles que des questionnaires, permettrait une analyse plus complète. La recherche repose principalement sur des données collectées auprès des membres alphabétisés en français de l'UGPM, bien que les rencontres de groupe improvisées aient permis d'obtenir plus d'informations des populations. Toutefois, ce ne sont pas des entretiens organisés et structurés et les circonstances de la visite des

bailleurs de fonds font en sorte que ces données comportent plusieurs biais dont il faut tenir compte. Les limites de la langue et le haut taux d'analphabétisme de la majorité de la population rendent également difficile une méthode de questionnaire. Les méthodes ont donc été choisies en fonction des ressources limitées de cette recherche.

5.5. Outils de recherche

Journal de bord : Il a permis de faire le compte-rendu de mes rencontres, de mes observations et de mes réflexions. C'est un outil d'organisation qui m'aide à retracer et à organiser les étapes de ma recherche.

Enregistreuse : Cet instrument est utilisé lors des entretiens semi-dirigés afin de capter la totalité des propos de l'interlocuteur et de pouvoir retranscrire l'entretien en détails, y compris les questions spontanées qui ne sont pas inscrites sur le questionnaire.

Cahier de notes : Cet outil est d'abord utilisé pour prendre des notes rapides en même temps que l'enregistreuse fonctionne. Dans certains cas, l'utilisation d'une enregistreuse peut rendre l'atmosphère tendue. Afin d'éviter les malaises, le cahier de notes est utilisé à sa place pour écrire l'intégralité du discours. Il est également utilisé pour noter les points saillants de mes conversations.

Grille des entretiens : La grille des entretiens est un outil de référence pour l'analyse des données. Elle indique la date de mes entretiens formels et informels, les personnes rencontrées et le code de référence (voir tableau 2).

5.6. Considérations éthiques

Le premier aspect éthique à prendre en compte est d'obtenir une autorisation officielle de l'organisation paysanne de faire une recherche à son sujet. Les premiers échanges se font fait par courriels, suite auxquels le président de l'UGPM a fait part de son intérêt à me recevoir. Une fois sur le terrain, j'ai rencontré les principaux responsables de l'organisation paysanne à qui j'ai présenté de façon explicite mes intentions et mes attentes de recherche.

Pour chacun de mes sujets d'entretien, j'ai expliqué à nouveaux mes intérêts de recherche et les raisons qui m'ont poussé à les rencontrer. Je leur ai ensuite proposé de signer le formulaire de consentement (voir annexe I) ou de m'autoriser verbalement à utiliser les informations obtenues lors des entretiens. La clause de confidentialité a été proposée, mais l'ensemble des participants à cette recherche ont accepté que leur nom soit utilisé. Le fait que les participants aient été choisis en fonction de leur rôle aurait également rendu impossible l'anonymat complet. Les participants ont été conscientisés à ce problème et ont accepté de participer en toute connaissance de cause. Le contexte de la recherche ne les met pas à risque, ce qui fait que les bénéfices pour les participants sont supérieurs aux coûts potentiels.

Les groupements ont également accepté que leurs interventions lors des discussions de groupes servent à la recherche. Toutefois, la confidentialité leur a été accordé par défaut puisque le contexte des rencontres ne me permettait pas de demander à chacun une approbation signée ou verbale.

Pour ce qui est des enregistrements et des données, ils ont été sauvegardés sur un ordinateur protégé par un mot de passe. Les enregistrements ont été éliminés une fois la retranscription des

entretiens terminée. Au cours du terrain de recherche, j'ai également fait des résumés des rencontres et des documents lus que j'ai présentés à chaque responsable de programme afin d'assurer ma compréhension claire et complète de ces derniers et de l'UGPM. Les participants ont ainsi pu apporter des précisions ou des modifications aux données reçues. Finalement, les résultats finaux, sous la forme de ce mémoire, seront disponibles auprès de l'organisation paysanne au dépôt du mémoire.

Pour cette recherche j'ai obtenu le certificat numéro 1763 du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais qui reconnait que, lors de mes recherches et de mon analyse j'ai respecté la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de mon université.

6. Analyse et résultats

Cette section a pour but de comprendre quelle vision l'UGPM a de la ruralité et la manière dont cette idéologie se traduit en actions. Pour cette raison, l'organisation paysanne est d'abord étudiée afin de discerner ses objectifs et ses stratégies. Puis, il s'agit d'analyser trois de ces programmes afin de saisir dans quelle mesure ceux-ci reflètent la vision de l'UGPM.

Dans cette section, on retrouve deux sections d'analyse, la première sur l'UGPM, la deuxième sur trois de ses programmes. Dans la partie sur l'UGPM, l'analyse est divisée en fonction des concepts et de leurs dimensions afin de comprendre de manière générale où l'organisation paysanne se situe par rapport à ceux-ci. Pour l'analyse des programmes, ce sont les actions et les réalisations de l'UGPM qui sont explorées. L'analyse n'est pas organisée de manière aussi structurée que dans la première partie puisque les programmes ne présentent que certains aspects des concepts. L'approche analytique est de nature comparative dans le sens où je compare l'UGPM et ses programmes afin de trouver des éléments qui s'accordent, se contredisent ou se complètent.

6.1. L'Union des Groupements Paysans de Méckhé (UGPM)

6.1.1. Ruralité

En commençant avec l'analyse des documents de l'UGPM, puis des entretiens réalisées, je me suis penchée sur les dimensions de l'espace, socioéconomique et sociopolitique.

La ruralité d'après les documents

D'abord, au niveau de la dimension de l'espace, le Document d'orientation stratégique (DOS) de l'UGPM présente deux enjeux majeurs, soit la dégradation des ressources naturelles (déforestation, baisse de la pluviométrie et des nappes phréatiques, etc.) et l'insuffisance des infrastructures pour la mise en valeur du territoire, comme la construction de puits fonctionnels. La position qu'adopte l'UGPM à ce sujet est celle d'un développement durable et de la mise en place de structures de bases solides. En ce sens, les ressources du terroir sont considérées comme les premières richesses des villages. Les stratégies de l'organisation paysanne en ce qui concerne ces enjeux sont multiples : développer des activités économiques de production et de distribution en faveur d'un maintien et d'un renouvellement du capital de ressources de la zone, utiliser des systèmes d'énergie solaire, initier ou redynamiser le comité villageois de gestion de l'environnement et développer des activités de reboisement et de protection des pousses naturelles (UGPM, 2007).

Sur le plan socioéconomique ensuite, l'enjeu principal identifié dans le DOS, et fortement relié aux problèmes environnementaux, est la baisse des rendements agricoles. Ce problème a plusieurs conséquences comme l'endettement des familles et le prolongement de la période de soudure, soit la période entre l'épuisement des récoltes de la saison précédente et les nouvelles récoltes, moment fort d'endettement et d'insécurité alimentaire. Comme conséquence de la baisse des rendements agricoles, l'UGPM note également l'exode des forces de travail, principalement des jeunes vers les villes ou l'étranger. Au final, ces problèmes mènent à

l'appauvrissement des populations rurales de la région et à l'accentuation des inégalités sociales. Dans cette optique, l'UGPM appuie les exploitations familiales, considérant la famille comme le noyau de la société, et envisage le besoin de diversifier leurs activités afin de faire face à la baisse des rendements agricoles. Pour ce faire, l'organisation paysanne cherche d'abord à transformer les systèmes de production agricole. Il peut s'agir, par exemple, d'introduire la culture de manioc, le maraîchage ou encore de lier l'élevage à l'agriculture pour accroître les rendements. Dans un second temps, l'UGPM tente de cibler les potentiels des villages et d'encourager la production d'une offre correspondant à une demande réelle dans les exploitations familiales et par elles, qu'il s'agisse d'activités agricoles ou non agricoles (UGPM, 2007).

Enfin, sur le plan sociopolitique, les enjeux concernent principalement l'affaiblissement des structures villageoises, comme les cadres de concertation, de négociations et de prises de décisions, et le déficit d'autorité des instances traditionnelles. En effet, l'ordre dans les villages et les pouvoirs traditionnels sont remis en question avec la fragilisation des structures de base comme la fragmentation des familles, résultat des changements socioéconomiques et comportementaux des populations. C'est pour cette raison que l'UGPM vise la revitalisation de la vie associative. Pour ce faire, elle appuie la gouvernance dans les villages, incite à la mobilisation des habitants pour réfléchir et résoudre les problèmes collectifs. De plus, considérant l'interrelation entre les villages, l'organisation paysanne encourage les concertations entre les groupements afin de mettre en commun les réflexions et les solutions (UGPM, 2007).

La ruralité d'après les entretiens

Les entretiens démontrent que l'espace se conçoit comme un lieu de travail et de production, mais aussi de vie. Ndiakhate Fall explique : « Les familles n'ont plus assez de terres pour occuper tous les membres de la famille, donc certains doivent trouver des nouveaux métiers » (EF.NF10-7). Dans cette région où l'agriculture représente l'activité économique principale, les terres sont une ressource précieuse reliée au mode de vie des populations rurales. Fall ajoute : « Il y a un besoin de sensibiliser les gens sur l'utilisation des semences de qualité, sur la fertilisation des sols, sur les techniques de production, par exemple : la lutte contre les mauvaises herbes.» (Ibid.). Cette intervention concorde avec la stratégie de l'UGPM mentionnée dans la documentation qui vise à développer des activités économiques de production en faveur du maintien de l'environnement. Toutefois, cette gestion de l'environnement qui est présentée par les membres de l'UGPM s'inscrit principalement dans une perspective d' « améliorer la fertilité des sols » (AC9-10). Il semble donc s'agir principalement d'une préoccupation dans l'interrelation entre la préservation de l'environnement et la productivité des sols.

Ensuite, sur le plan socioéconomique Fall indique que, malgré la volonté de diversifier l'économie, « l'activité agricole demeure très importante comme activité de base car elle sécurise la famille et a une fonction sociale : la formation des jeunes et le renforcement des capacités pour qu'ils apprennent à se prendre en charge » (EF.NF10-7). De plus, le président de l'UGPM, Falilou Diagne, ajoute que la mission principale de l'organisation paysanne est « l'autoprise en charge des familles rurales, pour que les gens puissent rester vivre et travailler à Méckhé dans des conditions acceptables » (EF.FD10-12). Ces interventions démontrent la place centrale de la

famille et de l'agriculture comme fondements de la société, mais aussi l'importance de l'autonomisation des exploitations familiales, notamment des jeunes pour assurer une relève. Diagne commente sur ce qu'il considère être de mauvaises stratégies familiales :

> Mais les jeunes sont pressés, ils veulent du concret et des résultats immédiats. Ils doivent comprendre que le développement est un processus endogène. Certaines familles participent à la dégradation de leur cohésion en envoyant des enfants à l'étranger pour qu'ils gagnent de l'argent rapide. Ce n'est pas de l'argent bien investi, dans le développement de la famille. Il faut être patient et courageux. (Ibid.)

Sur le plan sociopolitique, Fall constate qu'il y a eu des progrès au niveau de « la solidarité que les gens développent entre eux, qui vise à dépasser le plan financier, à concerner même le partage des ressources naturelles qui sont inégalement réparties » (EF.NF10-7). De plus, les femmes participent de plus en plus activement à la vie associative des villages, ce qui traduit une transformation des mentalités à leur égard. Il s'agit d'un exemple de changements des structures traditionnelles. Fatou Bintou, animatrice et responsable de programme à l'UGPM, raconte :

> Plus jeune, lorsque j'étais avec les animateurs, on me disait que ce n'était pas un travail de femme. Les populations ne voulaient pas que leurs filles sortent. Les femmes n'avaient pas le droit de prendre la parole pendant les animations. Elles attendaient à la fin pour parler directement aux animateurs, mais pas pendant la séance. Maintenant, les populations sont conscientes que chacun doit participer au développement local. Les femmes se lèvent et donnent leur opinion pendant les séances. Ce fut un processus de presque vingt ans pour faire connaître aux femmes leurs rôles, leurs responsabilités et leurs droits. (EF.FB10-9).

On remarque qu'il y a eu une ouverture dans les mentalités concernant la place des femmes qui a évolué au fil des années. Ce changement est graduel, mais profondément ancré, ce qui assure un impact durable sur les comportements et les idées.

6.1.2. Développement local

Cette section analyse les documents et les entretiens d'après les dimensions du développement local qui sont les dimensions institutionnelle, économique, sociale et culturelle.

Le développement local d'après les documents

Dans un premier temps, sur le plan institutionnel, l'UGPM (2007) dit faire face à une situation d'attentisme de la part de certains de ses membres, ce qui traduit un manque de compréhension du rôle de l'UGPM. En effet, certains perçoivent l'Union comme une ONG plutôt que comme une organisation paysanne dont ils font partie. De plus, l'UGPM est exclue des structures locales décentralisées et doit fonctionner à part de celles-ci plutôt qu'en coordination avec leurs actions. Un des objectifs principaux de l'UGPM est de renforcer les structures et la cohésion internes, les coopérations et les complémentarités entre les groupes d'individus et les institutions. Dans cette optique, l'organisation paysanne encourage la communication au sein de la famille et des groupements, la concertation entre les groupements et avec les autorités locales. L'UGPM cherche à impliquer toutes les composantes sociales des différents villages dans la gestion des biens collectifs. Par exemple, l'organisation paysanne vise à impliquer davantage les jeunes et les femmes dans le processus de développement. En plus de mobiliser ses membres autour d'une cause commune, l'UGPM veut également trouver des partenaires extérieurs à plusieurs niveaux

(local, national, sous-régional et international) et partager avec eux sa vision afin que les alliances négociées aillent dans le sens des besoins des populations de la région.

Au niveau du développement économique, les enjeux sont l'extraversion de l'économie locale, c'est-à-dire une propension à une hausse des importations qui affecte les marchés locaux et les transformations dans les comportements alimentaires ainsi que dans les habitudes de consommation. Par exemple, l'UGPM note une tendance de plus en plus forte à remplacer des aliments locaux, comme le mil, par le riz importé, plus dispendieux. Cela fait en sorte qu'une part croissante du budget familial sert à l'alimentation. De même, les activités agricoles sont dépendantes des importations, notamment en matière d'intrants et de semences. L'UGPM désire revitaliser et adapter les activités économiques locales au nouveau contexte économique mondial et promouvoir une économie familiale et locale moins dépendante de l'extérieur. Les stratégies mises de l'avant pour structurer l'économie locale et faciliter l'ajustement des exploitations familiales sont l'organisation de la production, de la commercialisation et des services, l'investissement dans la recherche, et la maîtrise des nouvelles technologies. L'UGPM trouve également important d'informer et de former ses membres pour qu'ils se prennent en main et gagnent en autonomie. De plus, l'organisation paysanne considère essentiel de garder le suivi des activités économiques des exploitations familiales afin de s'ajuster constamment aux transformations du marché national, mais aussi celles du marché international (UGPM, 2007).

De nombreux problèmes, liés principalement aux bouleversements environnementaux et économiques, affectent la région de Méckhé. L'UGPM (Ibid.) mentionne la fragilisation de la sécurité alimentaire, la dépendance et l'endettement des familles, l'exode et l'émigration des

jeunes, la perte de cohésion sociale avec la fragmentation des familles et des villages, l'analphabétisme, et l'accentuation des inégalités sociales. L'UGPM désire garantir une sécurité alimentaire généralisée, réduire les inégalités sociales, assurer une place à chacun dans la vie locale et contrer le dépeuplement des villages. L'organisation paysanne reconnaît l'importance de la qualité des ressources humaines et le besoin de renforcer la cohésion sociale. Elle vise d'abord à redynamiser les formes de solidarité dans les villages. De plus, la formation et l'information ont encore une place centrale dans les stratégies de l'organisation. L'UGPM considère comme essentiel de sensibiliser les populations rurales pour qu'elles modifient leurs comportements alimentaires et économiques dans le but de réduire la période de soudure et l'endettement des familles, ainsi que d'améliorer la qualité de leur alimentation. Finalement, afin de ralentir l'exode des forces de travail qui accentue la dévitalisation des villages, l'UGPM a mis en place un centre de formation pour les jeunes qui se concentre sur des activités alternatives à l'agriculture afin de faciliter leur intégration dans l'économie locale.

Sur le plan culturel, l'UGPM (2007) constate une dégradation des mœurs et la perte de la base sociale des comportements, qui se traduit par une individualisation croissante. Un des enjeux importants de l'organisation paysanne est d'empêcher la perte des valeurs, des normes et de la foi, qu'elle considère être les fondements de la société. Comme il a été indiqué plus haut, la famille est vue comme le noyau de la société, dans le sens où elle est porteuse des traditions et des valeurs. L'UGPM met de l'avant les qualités de la famille à travers ses comportements et son aptitude à vivre en harmonie avec le reste de la communauté. Dans ce sens, la famille est la base sociale où les membres apprennent les valeurs de solidarité, de sécurité et de sens collectif. Par exemple, elle met de l'avant les valeurs du travail pour assurer la sécurité, l'indépendance et le

progrès social dans la collectivité locale. Un des éléments importants de son approche stratégique est que l'organisation paysanne vise à s'enraciner dans le local tout en s'ouvrant vers l'extérieur.

Le développement local d'après les entretiens

Sur le plan institutionnel, l'UGPM a des problèmes avec des paysans membres qui ne se considèrent pas comme des membres à part entière de l'organisation devant participer à sa réflexion et son financement, mais plutôt comme ses bénéficiaires. Cette attitude pose problème pour le fonctionnement de l'UGPM, comme l'explique Falilou Diagne :

> Parce que pour être membre d'un groupement, il faut participer à la vie du village, et respecter les engagements envers l'organisation faîtière dont le groupement est aussi membre. Au début, on cotisait à 1000 Fcfa par an, mais les gens ne le respectaient pas. On est descendu à 500 Fcfa. C'est dérisoire, mais les gens ne payent pas tous. Avec les prêts de la CREC aux Mutuelles de Solidarité aux membres pour le financement d'activités, il peut arriver que la personne ne soit pas en mesure de rembourser s'il arrive un problème, ou simplement qu'il n'ait pas envie de payer. (EF.FD10-12)

Cette intervention met en évidence l'importance pour l'UGPM de travailler régulièrement à faire comprendre à ses membres qu'ils font partie de l'organisation paysanne au même titre que les responsables de l'Union. De plus, Diagne commente :

> Les cotisations devaient permettre de financer les accompagnements, de faire le suivi des activités. Les programmes développés avec les partenaires sont majoritairement des activités ponctuelles, mais on n'a pas de moyen pour le suivi en dehors de ces programmes. (Ibid.)

Diagne explique ainsi que les cotisations jouent un rôle au niveau du renforcement des initiatives de l'UGPM, principalement celles qui ne sont pas appuyées par des partenaires extérieurs. Le problème des cotisations se répercute au niveau économique pour la mise en place d'activités pouvant aider les populations rurales à diversifier leurs revenus. Fall estime : « Si, sur 5000 membres, chacun cotise 500 Fcfa par année, c'est déjà un bon début. Ça peut nous servir de garantie au niveau des banques pour avoir plus d'argent et financer les activités pour les membres » (EF.NF10-7)

Quant à ses partenariats, l'UGPM travaille à la coordination et au partage de sa vision. Fatou Bintou explique : « Au niveau local, on nous invite à participer à des Comités de développement local, départemental et régional. Avec l'extérieur, nous avons des bonnes relations, car ce n'est pas seulement une question de financement, mais aussi d'accompagnement, de conseil, etc. » (EF.FB10-9). Bintou met ainsi en évidence l'importance d'établir des connexions sociales entre les diverses institutions de développement à différents échelons. On comprend donc que l'UGPM s'ouvre sur l'extérieur pour son évolution personnelle.

Sur le sujet de la recherche d'indépendance de l'UGPM, Ndiakhate Fall ajoute :

> On veut garder notre autonomie, il nous est même arrivé de refuser des financements s'ils ne cadraient pas dans notre vision, mais on essaie aussi de bien gérer le partenariat. Les partenaires que nous avons nous suivent depuis plusieurs années. (…) C'est l'UGPM qui, en fonction de ses orientations, propose des projets aux partenaires. (EF.NF10-7)

Cette intervention permet de comprendre que les objectifs qu'ont définis ensemble les membres de l'organisation paysanne dans leur Document d'orientation stratégique doivent être respectés. Diagne offre deux exemples qui confirment ces faits :

> USAID était venu proposer un projet, avec un financement généreux, mais il voulait imposer un programme de crédit au niveau des populations. L'UGPM a demandé à ce que l'argent serve à financer au niveau de la Coopérative rurale d'épargne et de crédit du Cayor (CREC), mais il a refusé. Il voulait que les groupements soient ses répondants. Alors on a refusé car ça ne recoupait pas avec notre vision, avec le Document d'orientation stratégique qu'on avait élaboré. À l'inverse, UPA-DI a proposé un programme qui recoupait avec nos objectifs, alors nous l'avons accepté. (EF.FD10-12)

UGPM tente aussi de planifier la production et la commercialisation des produits locaux afin de définir vers quelles activités économiques ses membres doivent s'orienter pour obtenir leur part de marché. Ainsi, Fall raconte :

> Il y a aussi d'autres activités à vocation économique que l'UGPM est en train de mener, comme au niveau de la production et de commercialisation de semences. Cette activité, bien qu'encore peu rentable, permet à l'UGPM de gagner un peu d'argent. Même chose pour la transformation, par exemple, de l'arachide, et sa commercialisation. L'UGPM réfléchit pour mettre en place des activités typiquement économiques qui vont lui permettre de renforcer son autonomie financière et celle de ses membres. (Ibid.)

Sur le plan social, un des objectifs de l'UGPM est d'assurer la place de chacun dans le développement. La famille représente un modèle de société. Cette cohésion au sein de la famille est la même que l'UGPM cherche à instaurer au niveau des villages et entre les groupements. Par

exemple, afin d'assurer la pérennité de la sécurité alimentaire et une cohésion sociale, Fall note qu'il y a un « besoin d'installer un cadre de concertation, de dialogue, de négociation dans les familles pour que chacun sache ce que l'autre est en train de faire. Cela favorise la participation de la femme et une rigueur dans la gestion des réserves » (Ibid.). Fatou Bintou ajoute :

> Cependant, et cela résulte des discussions avec les femmes, le problème n'est pas celui de la parité, mais de la complémentarité. On la cherche même au niveau de la famille, pour que la femme puisse prendre sa place et jouer son rôle. Avec l'animation dans les familles, on a d'abord tenté de comprendre quel rôle joue les femmes au niveau de l'exploitation familiale. Et on s'est rendu compte qu'elles sont centrales. Même si l'homme travaille, c'est la femme qui gère. Mais il faut éviter que la femme pense que c'est elle qui fait tout et que les autres ne travaillent pas, il faut qu'elle reconnaisse le travail des autres. La communication dans la famille est importante pour éviter les malentendus. (EF.FB10-9)

Cette intervention reflète la vision holistique de la famille qu'a l'UGPM. L'organisation considère d'abord l'importance que les membres de la famille reconnaissent chacun le rôle primordial des autres et s'accordent entre eux pour former un tout cohérent et efficace. De plus, Fall explique l'intérêt de changer les comportements liés à la consommation et à l'alimentation. Il précise que, pour les exploitations familiales, la sphère économique « demande de la transparence et de la rigueur dans la gestion. Il y a un besoin de diminuer le gaspillage, d'investir pour la rentabilité de leurs activités et de viser le développement pour plus de gains » (EF.NF10-7). L'UGPM reconnaît donc l'importance du développement économique comme complémentaire au développement social.

Sur le plan culturel, l'UGPM vise à valoriser l'identité paysanne et à changer les comportements jugés négatifs pour le développement local. Bintou explique :

> Vers les années 80, on nous disait que personne ne voulait devenir paysan, parce qu'il y a une perception du paysan comme celui qui n'a rien, qui s'habille mal, qui ne mange pas, etc. L'UGPM veut rendre les paysans fiers d'être ce qu'ils sont. L'union participe à des rencontres de haut niveau et des échanges au niveau local, régional, national et international, pour valoriser l'identité paysanne. Valoriser l'identité paysanne, c'est aussi de produire ce que nous mangeons et de manger de ce que nous produisons. (Idem)

En mettant de l'avant une identité paysanne forte, l'UGPM cherche à renforcer la fierté des paysans et à les sortir d'un « *esprit d'assistés* » (EF.NF10-7) que de longues années d'encadrement et de dénigrement ont entraîné. Cette autopromotion de la paysannerie est rendue par Bintou qui ajoute qu' « avant, on disait que les paysans étaient limités. Mais l'UGPM touche à tout sur le développement local, la décentralisation, le leadership féminin, les formations sur les changements climatiques et ainsi de suite, pour avoir une vie meilleure » (EF.FB10-9).

Les formations ont un grand rôle à jouer dans le changement des mentalités et des comportements. Toutefois, c'est un processus à long terme et qui nécessite du tact. Pour les cas délicats, Bintou explique l'approche de l'UGPM:

> On va décomposer le message au niveau des animations. Il y a des choses qu'on ne dit pas, alors on crée des parades. On fait passer notre message par des exemples, des détours. Pour l'école française par exemple, on leur a montré que l'éducation était la clef de la réussite, qu'il était important de savoir pour ne pas se faire abuser à cause de l'ignorance. Avant d'aller dans les

> villages, l'équipe d'animation va toujours se demander comment dire les choses de manière à ne pas offusquer les gens. (EF.FB10-9)

6.1.3. Gouvernance locale

Comme dernier concept à analyser pour la section sur l'UGPM, la gouvernance locale est approchée en fonction des dimensions organisationnelle et pratique.

Gouvernance locale d'après les documents

L'UGPM (2007) identifie plusieurs aspects problématiques quant aux pratiques de développement liés à la gouvernance locale. Elle indique entre autres que des plans locaux de développement existent, mais qu'ils ne sont pas réalisés dans les faits. Ceci est dû, entre autres, au fait que les collectivités décentralisées sont limitées dans leurs ressources, bénéficiant par exemple de budgets dérisoires. Cela fait en sorte que les activités sont de nature ponctuelle et sectorielle, inadaptées au contexte local.

L'organisation paysanne note également plusieurs failles au niveau de l'organisation de la gouvernance en milieu rural. D'abord, l'organisation paysanne considère que la société civile rurale n'est que peu ou prou impliquée dans la gestion des affaires publiques. De plus, il y a un manque de communication entre les institutions de développement qui interviennent de manière dispersée, en vase clos, sans mettre en place des outils pour la synergie de leurs programmes et de leurs projets (Ibid.).

L'UGPM considère que ces différents enjeux peuvent être fixés avec une meilleure coordination entre les différents niveaux politiques décentralisés. Elle insiste également sur l'importance

d'intégrer la société civile rurale au processus de concertation afin que les besoins et intérêts réels des populations rurales soient reconnus, ainsi que l'importance d'actions à moyen et long termes. Pour faire entendre leur plaidoyer, la mobilisation populaire est la stratégie privilégiée. De plus, l'UGPM encourage une plus grande coordination des programmes de développement et une participation active des producteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques agricoles. L'intégration de l'organisation paysanne dans la FONGS, et du fait même dans les instances nationale et sous-régionale, le CNCR et le ROPPA, permet le partage de sa vision du développement avec l'extérieur et participe à faire entendre les revendications de ses membres.

La gouvernance locale d'après les entretiens

Au niveau de la gouvernance locale, l'UGPM désire établir une relation de partenariat et de partage avec l'État et les pouvoirs décentralisés. Les membres de l'organisation paysanne considèrent qu'il est de leur devoir d'aller vers les autorités locales. Toutefois, l'UGPM est confrontée à une différence de vision du développement de l'État. Bintou raconte :

> L'État a sa vision, mais plutôt politique que pour la mise en place d'un programme cohérent de développement, ce qui fait que l'État ne nous associe pas dans ses programmes d'élaboration de développement. Mais nous savons ce que nous voulons, et si l'État venait voir à la base ce que nous faisons, ce serait mieux. (…) au niveau de l'État, nous n'avons pas trouvé de programme cohérent de développement. Une politique agricole se concerte avec les acteurs concernés par rapport aux pouvoirs décentralisés, les collectivités locales. (EF.FB10-9)

Fall ajoute qu'un des problèmes est le fait que l'État considère les organisations paysannes comme un contrepouvoir potentiel pouvant leur porter préjudice (EF.NF10-7). L'UGPM est également confrontée au problème que les autorités locales elles-mêmes la considèrent comme une ONG en mesure de gérer le développement seule grâce aux financements des partenaires techniques et financiers. Fall explique :

> Les services décentralisés de l'État ont peu de moyens, voient l'organisation paysanne et ses partenaires et pensent qu'ils ont beaucoup d'argent pour financer jusqu'aux services même de l'État, alors que les financements des partenaires extérieurs visent des projets précis. Les budgets qui sont là au niveau du Conseil rural pourraient être utilisés en synergie avec les activités de l'UGPM. Mais ce ne sont pas leur préoccupation, ils préfèrent déléguer aux organisations paysannes. (Ibid.)

On constate que l'UGPM est confronté à un problème de délégation des responsabilités des autorités locales qui, manquant de ressources financières et voyant l'ampleur des financements reçus par l'organisation paysanne, considèrent que l'UGPM est mieux placée pour prendre ces responsabilités. Il ressort également des entretiens que l'UGPM a une vision du développement qui est globale, à l'inverse de l'État qui a une approche sectorielle. Par exemple, Bintou raconte :

> Nous avons un autre problème avec l'État : chaque année, on change de ministère de référence. On ne sait plus qui est notre interlocuteur. Et il y a plus d'un ministère relié à notre action : élevage, agriculture, alphabétisation, de la femme, de la décentralisation... on a voulu proposer un ministère du développement rural pour englober tout ça et qu'il y ait une cohésion entre les interventions de l'État. Chaque ministère gère son programme. (EF.FB10-9)

De plus, l'UGPM considère que la manière dont l'État évalue les priorités pour les programmes d'intervention sociale dans les milieux ruraux ne permet pas d'obtenir des résultats durables car les actions ne se font pas sur le long terme, mais de façon ponctuelle. Bintou donne l'exemple :

> L'UGPM a voulu mettre en place un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour aider à la formation des membres dans une activité donnée. Mais c'était un programme appuyé par l'État du Sénégal, par le biais du Conseil régional de Thiès. Le système de critères d'éligibilité a enlevé le programme d'alphabétisation de la zone en l'éliminant des priorités. (EF.FB10-9)

Bintou explique que ce retrait a été causé par l'évaluation qu'il y avait suffisamment d'écoles françaises dans la région, contrairement à d'autres endroits. Or, cela ne garantit pas la qualité de l'éducation ni la possibilité pour les adultes d'avoir accès à des formations d'alphabétisation.

6.1.4. Analyse des données de l'UGPM

Un premier constat que la documentation et les entretiens révèlent sur la vision de la ruralité de l'UGPM est que le milieu rural peut être revitalisé grâce à une approche endogène et holistique, avec des stratégies qui visent autant le social, l'économique, la vie associative et politique, et les systèmes de valeurs. L'approche est également celle du développement durable, mais l'organisation paysanne semble davantage mettre l'accent sur les sphères économique et sociale, dans le sens où la sphère environnementale est accessoire aux deux autres. On comprend qu'il existe un lien de dépendance de la population rurale envers le territoire et ses ressources. Cette relation est présentée comme à la fois économique, puisque les activités agricoles reposent sur la terre et ses ressources naturelles et matérielles, et sociale car le territoire représente un milieu de vie. Toutefois, les stratégies de diversification des activités agricoles ne semblent pas privilégier

nécessairement l'environnement en premier lieu, mais chercher à remplacer les cultures de céréales et d'arachides par d'autres plus rentables ou productives.

Ensuite, l'UGPM reconnaît la place centrale qu'occupe la famille dans la société. La notion de famille se comprend comme les membres d'une même parenté qui se concentrent autour d'un même noyau de production et de consommation. Dans un premier temps, elle représente un périmètre de sécurité sociale et économique. Elle assure également l'éducation culturelle et relationnelle de ses membres, en son sein et avec l'extérieur. Le travail d'animation qu'effectue l'UGPM vise cependant à faire reconnaître l'importance de la concertation dans la famille afin de privilégier la coordination et la complémentarité des énergies plutôt que le conflit et l'individualisme. La famille est donc le premier champ d'action de l'UGPM afin que les comportements de solidarité et de cohésion sociale qu'elle encourage soient transmis et se reflètent dans les structures relationnelles villageoises, puis inter-villageoises. Il ne s'agit pas de comportements spontanés, mais construits suite à plusieurs années d'interventions auprès des populations rurales afin de faire comprendre la vision de l'organisation paysanne basée sur la solidarité comme force de développement collectif.

L'UGPM se base sur des fondements culturels et politiques dans son approche du développement rural, reflet d'une vision de la ruralité qui est enracinée dans le passé et tournée vers l'avenir. Toutefois, l'organisation paysanne vise également à transformer les mentalités et comportements jugés comme des freins au développement local, comme c'est le cas pour ceux qui mènent à l'endettement lors de fêtes religieuses ou à l'exclusion des femmes. De plus, en instaurant un système démocratique de concertation qui intègre les femmes, les jeunes et les plus démunis,

l'UGPM s'éloigne des structures politiques traditionnelles. Le renforcement de la vie associative repose sur une base politique et culturelle existante, mais intègre également de nouveaux modes de gouvernance axés sur la concertation et l'insertion des jeunes et des femmes aux rencontres. L'organisation paysanne considère que le développement rural nécessite une synergie de l'ensemble des acteurs du développement et que chacun a sa place, que ce soit dans les exploitations familiales ou les activités des groupements.

Cette vision d'un développement rural fondé sur la synergie des acteurs et le partage des efforts ne convient pas à tous et ce, malgré les efforts d'animation dans les villages et auprès des pouvoirs publics. L'attentisme, voire l'opportunisme, sont des problèmes rencontrés par l'UGPM dans cette approche. L'organisation semble être victime d'une incompréhension de la part de certains de ses membres et des autorités locales qui l'associent à une ONG à cause de sa relation avec des ONG à l'international et considèrent les fonds d'investissement des partenaires extérieurs, destinés à des programmes spécifiques, comme des fonds collectifs. Il s'agit d'un problème dans la recherche d'autonomie de l'organisation qui doit pouvoir compter sur les cotisations de ses membres pour renforcer ses structures internes sans dépendre de l'aide externe. Cela fait également obstacle aux efforts de l'UGPM qui souhaite établir des relations de partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement. Elle considère surtout que, pour être efficace et durable, le développement local ne peut pas s'affranchir des pouvoirs publics. L'UGPM prône une prise en charge du développement local par les populations à travers une participation active au processus de prise de décision des politiques qui les concernent, avec un soutien partenarial de l'État.

L'UGPM reconnaît aussi l'importance de l'autonomie pour les exploitations familiales elles-mêmes. Les données démontrent une propension de l'organisation paysanne pour le renforcement des capacités de gestion des familles, que leur cohésion doit d'ailleurs appuyer. L'UGPM offre des services de formation et d'information afin d'assurer une meilleure prise en charge de la gestion des activités économiques par les exploitations familiales et leur adaptation au contexte économique local et international. L'UGPM cible également les besoins des populations locales pour répondre à la demande par la production et la commercialisation de biens et de services. Il s'agit donc d'une stratégie qui vise à moderniser le tissu économique local en prenant appui sur des structures traditionnelles reconstruites.

Finalement, un point majeur qui ressort des données documentaires et des entretiens est la mission de valorisation de l'identité paysanne. Il s'agit d'un objectif essentiel tant pour améliorer l'image que les paysans ont d'eux-mêmes et favoriser leur mobilisation, mais également pour améliorer l'image que les pouvoirs publics, les ONG, les institutions bancaires, bref, le monde extérieur ont d'eux. Cette identité est considérée avoir un impact sur la fierté et la confiance des paysans et entraîne des changements dans leur attitude et leurs comportements, comme le fait de consommer localement et de reconnaître la valeur de leur travail. La construction d'une identité paysanne permettrait aux populations rurales de prendre en charge l'avenir de leur territoire.

6.2. Les programmes

Le Document d'orientation stratégique (UGPM, 2007) présente les six principaux programmes de l'UGPM. Ceux-ci correspondent aux objectifs de l'organisation paysanne dans le cadre de sa stratégie de développement rural. Parmi ces programmes, trois ont été étudiés plus en profondeur

afin de comprendre dans quelle mesure la vision de la ruralité et les stratégies de l'UGPM se reflètent dans ses actions. Les trois programmes analysés sont les programmes d'appui aux exploitations familiales, de système de financement décentralisé et d'énergie solaire. Dans cette section, les programmes sont d'abord décrits en fonction de la documentation, puis des entretiens. Par la suite, j'analyse les éléments qui ressortent de ces descriptions dans la cadre plus précis de mes concepts.

6.2.1. Le programme de soutien aux exploitations familiales

Le programme de soutien aux exploitations familiales est un programme transversal dans le sens où il regroupe tous les axes stratégiques de l'UGPM autour de ce que l'organisation paysanne considère être l'élément-clé du développement social et économique : la famille (UGPM, 2007a). Les documents analysés et les entretiens effectués sur le terrain permettent de mieux comprendre les raisons qui expliquent le rôle central de la famille et les stratégies qui ont été construites autour de cette idée.

Les documents du programme d'appui aux exploitations familiales

L'UGPM cherche d'abord, à travers le programme *Kiiraagu kër gi*[1](KKG), à travailler sur une nouvelle politique de financement des exploitations familiales afin d'aider les familles à sortir de la pauvreté, à lutter contre l'endettement et à sortir de la soudure. La stratégie tient à la fois compte des aspects sociaux (normes et valeurs, viabilité et cohésion sociales) et économiques

[1] « Tout ce que nous faisons concourt à la protection » en wolof.

(production, conservation, transformation et commercialisation) des exploitations familiales (UGPM, 2012).

L'étude sur les stratégies de diversification des activités menées par les familles dans la zone de Méckhé (UGPM, 2007b) présente la « famille » comme le fondement possible du développement rural et le lieu de prise de décision, d'organisation et d'action pour le développement durable. L'exploitation familiale est considérée comme étant à la fois une unité de production, de consommation et de gestion des ressources naturelles. Comme en témoigne ce document, l'UGPM considère l'exploitation familiale comme le socle économique et social du monde rural, pour sa dimension productive et alimentaire, mais également pour ses fonctions socioculturelles et environnementales. De plus, le Document d'orientation stratégique (UGPM, 2007a) présente la famille comme le premier niveau de sécurité économique et sociale de l'individu. Aussi, comme le contexte du marché n'est pas en faveur des petits producteurs, une organisation stratégique autour de la famille, celui du « projet familial », est mise de l'avant par l'organisation paysanne.

La stratégie du « projet familial » vise à faire des exploitations familiales des petites entreprises (UGPM, 2007b). La conception du développement durable de l'UGPM est qu'il faut assurer la pérennité des activités des exploitations familiales en misant sur leur diversification dans le but de réduire les risques. Il s'agit par exemple de varier les cultures agricoles, ou encore de combiner l'agriculture à l'élevage, le commerce, l'artisanat, etc. De plus, l'organisation paysanne adopte une approche de « cas par cas » et une démarche d'action collective des membres de l'exploitation familiale entre eux, avec le reste du village, et avec l'UGPM. Pour ce faire,

l'UGPM procède à un diagnostic des exploitations familiales et les aide à construire leur projet, ainsi qu'à se réajuster en cours de route.

L'UGPM (2007a) encourage la participation de l'ensemble des composantes de la famille au projet familial à travers des espaces de négociation et de concertation. De cette manière, on obtient une meilleure cohérence des facteurs de production. Au niveau du village, le partage des acquis permet d'alimenter la réflexion commune et facilite l'identification des besoins en investissements collectifs. De plus, la réflexion peut conduire les exploitations familiales à créer de nouvelles alliances techniques, économiques ou sociales, ce qui peut également faciliter leur accès aux programmes nationaux. L'UGPM (2007b) mentionne également le besoin de concentrer les activités afin d'avoir une base de revenus solide. C'est la dynamique locale d'articulation et de synergies entre les exploitations familiales qui leur permettrait de passer à une autre échelle d'actions économique et sociale.

En 2004, un programme proposé par un nouveau partenaire québécois, l'Union des Producteurs Agricoles – Développement International (UPA-DI), prend la relève de KKG[2]. Il s'agit du programme Les savoirs des gens de la terre (LSGT). L'idée de fond est que les savoirs constituent des apprentissages liés à l'expérience, à la recherche appliquée et aux échanges entre les paysans et dans le milieu, des savoirs issus de la pratique et de la maîtrise de la profession paysanne. LSGT vise à contribuer au développement de la confiance et de la conscience citoyenne à travers un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture

[2] L'appui aux exploitations familiales représente un sous-programme de LSGT qui a une approche plus globale. (SM9-6)

dont le but est de réduire la pauvreté. LSGT considère l'agriculture comme le moteur du développement durable du monde rural (UPA-DI, 2012).

LSGT s'accorde avec l'approche par projet familial de l'UGPM. Considérant les paysans comme les acteurs de premier plan pour le développement rural, LSGT est un programme qui forme les paysans à la base, les entraînant à planifier et à réaliser des projets individuels et collectifs (groupements) en fonction de besoins qu'ils définissent eux-mêmes afin, soit d'améliorer leurs exploitations familiales, soit de trouver des solutions collectives au développement de l'agriculture et du milieu. Un fond de développement de type rotatif appuie les divers projets. Il s'agit de montants fixes qui sont prêtés aux exploitations familiales et groupements participants au terme de formations pour la mise en place de projets individuels, mais aussi collectifs, ces derniers visant à démarrer un projet à caractère économique de services aux membres. Il s'agit d'un fond rotatif dans le sens où les prêts ne comprennent pas d'intérêt et sont remboursés à raison d'un tiers par an directement au groupement afin de financer de nouveaux projets (UPA-DI, 2012).

Les entretiens sur le programme d'appui aux exploitations familiales

Dans le cadre de nos rencontres, un répondant explique comment la famille se place au sein des programmes. Afin de comprendre pourquoi l'exploitation familiale est au centre de l'approche de l'UGPM, Ndiakhate Fall explique:

> De 1985 à 1995, on a beaucoup travaillé sur les individus, en finançant les membres directement. Suite à l'évaluation, on se rend compte qu'il y a des résultats, mais qu'ils n'affectent pas la famille pour l'aider à sortir de la pauvreté. L'UGPM se demande quel est le niveau le plus pertinent de

> planification : l'individu, la famille ou le groupement? Elle s'interroge même sur l'idée de la famille dans la religion musulmane et considère qu'un individu ne peut plus prendre en charge toute la famille, qu'il faut une participation de tous ses membres. L'exploitation familiale est un lieu de production et de reproduction, de personnes qui consomment et produisent ensemble, qui se concertent pour certaines décisions, avec un chef. C'est dans la famille que les problèmes d'argent, de scolarisation, d'alimentation et de santé sont pris en charge. C'est le lieu de conservation des valeurs. (EF.NF10-7)

Fall indique que la connaissance de la famille, ses activités économiques, ses objectifs et ses valeurs, est le premier élément d'une stratégie de planification familiale. L'UGPM vise à faire réfléchir les familles sur leurs dépenses et leur potentiel lors de séances de sensibilisation et d'animation, et en leur faisant faire le bilan de leurs activités. À ce propos, Fall dit : « Le processus d'accompagnement ne doit pas seulement consister à noter des chiffres, mais à être en mesure de les interpréter pour aider la famille à prendre des décisions » (EF.NF10-7).

Pour ce qui est du programme de LSGT, une paysanne membre du groupement de Sinou Mbarick dit que « il y a eu acquisition de connaissances pour les activités d'embouche, de transformation d'huile d'arachide et de commerce » (OBS-AC9-10). Ces propos, semblables à d'autres rapportés lors des entretiens de groupe, démontrent l'accent particulier des projets sur les activités agricoles. Un homme du même groupement reconnaît quant à lui l'apport des formations au développement de nouvelles compétences par le renforcement des savoirs traditionnels, mais aussi l'importance « des projets individuels appuyés par le financement » (OBS-SM9-28). Le chef du village admet la valeur centrale du financement dans le programme :

> Il est important de savoir, donc d'être formé, avant de négocier les financements, mais sans l'appât du gain, il y aurait eu plus d'absents. On reconnaît aujourd'hui la valeur de ces formations. De plus, les échanges économiques et le tissu social se sont renforcés entre les villages. (OBS-AC9-10)

Des difficultés ont tout de même été identifiées dans l'organisation de LSGT. Un homme de Sinou Mbarick explique :

> Ce sont les vingt personnes formées par des professionnels lors de la première phase du programme qui forment les nouvelles générations de participants. Ils sont limités dans la capacité de transmettre l'information, puisqu'ils se sont concentrés et ont mémorisé les informations utiles à leur propre cas, et ne peuvent pas non plus former sur des activités nouvelles. (OBS-SM9-28)

Dans le groupement de Lonkane, une femme explique en quoi le processus de transmission des mêmes savoirs acquis lors des formations d'une génération à l'autre peut être problématique :

> On besoin de plus de formation car le projet dure trois ans, suite à quoi un nouveau village reçoit à son tour la formation. Les nouveaux adhérents du premier village doivent recevoir une formation aussi, mais celle-ci est de moindre importance. Et la volonté d'introduire de nouvelles activités, comme la conservation et la vente des semences, nécessite de nouvelles formations plus spécifiques. (OBS-LK9-25)

Ses interventions présentent d'abord le problème de la transmission des savoirs obtenus lors des formations par des participants précédents, mais aussi les limites des formations pour l'obtention de savoirs qui faciliteraient la diversification des activités ou permettraient de pousser plus loin

leurs projets individuels. Les individus ayant suivi les formations sont jugés en mesure de transmettre leurs connaissances aux nouvelles générations de participants au programme. Or, ils ne possèdent pas nécessairement la capacité d'animateur ou la mémoire pour aller au-delà des savoirs qui concernaient leur propre projet. Il s'en suit donc une réduction de l'efficacité des projets, ce qui risque de porter atteinte aux objectifs du programme en soi. Le fait d'avoir accès à des formations professionnelles et diversifiées sur une base régulière pour consolider les acquis et d'offrir un même niveau de formation aux nouvelles générations est une manière d'agir durablement sur le milieu et de réduire les inégalités. Dans ce cas, malheureusement, la question des fonds d'investissement pour les formations montre les limites de l'initiative.

Pour ce qui est des projets collectifs, Adama Niang, animateur pour le programme soudure et endettement, explique :

> Le projet collectif de LSGT est la mise en place d'un magasin de stockage qui achète au moment des récoltes pour revendre au moment où les prix du marché sont plus avantageux. Ce projet permet des bénéfices à l'ensemble des participants. (AN9-23)

Les bénéfices réalisés par la mise en vente collective que permet l'entreposage des récoltes servent ainsi à l'amélioration du bien-être collectif. Un homme de Lonkane explique :

> La production agricole des exploitations familiales est vendue au niveau local. Le projet collectif achète les surplus de production pour la mettre en réserve et le vendre plus tard à un meilleur prix, ou à crédit aux gens du village pour la sécurité alimentaire. (OBS-AC9-10).

Parmi les résultats du programme de soutien aux exploitations familiales, on compte l'*empowerment* et le renforcement des capacités de gestion des paysans. Samba Mbaye,

responsable du programme de financement rural et de LSGT, explique quel a été le rôle de l'UGPM depuis le début du programme d'appui aux exploitations familiales : L'UGPM étudie quelles sont les activités génératrices de revenus, agricoles et non agricoles, au niveau des exploitations familiales, puis fixe des catégories selon leurs revenus, leur capacité de production et leurs besoins de consommation. Ces études servent à orienter les exploitations familiales vers des activités rentables pour qu'elles dépassent l'économie de survie. L'Union leur demande d'établir un budget familial pour qu'elles déterminent leurs faiblesses et essaye de créer un équilibre (SM9-6).

On remarque donc que l'UGPM a un rôle important qui est celui de tenir les exploitations familiales informées afin qu'elles puissent s'adapter à l'évolution des marchés et du contexte économique. Il ajoute également : « La clef du succès passe par une rétrospection par les membres, avec l'UGPM, de leurs activités pour améliorer les points faibles en vue d'atteindre leurs objectifs de rendement » (SM9-4). Le programme LSGT, avec ses formations et son soutien financier, a apporté une force nouvelle au programme de soutien aux exploitations familiales. Une femme membre du groupement de Lonkane indique que « les formations leur ont appris à se projeter dans l'avenir. Les comportements ont changé dans la gestion des économies, comme lors des activités avec la solidarité dans le partage des frais » (OBS-LK9-25). Un homme du groupement de Sinou Mbarick mentionne quant à lui les acquis de LSGT en termes « de gestion, d'amélioration de la rigueur de travail et des outils pour le suivi des activités » (OBS-AC9-10). L'UGPM leur donne des outils pour que les exploitations familiales développent leur autonomie. Cette prise en charge de leurs activités est une forme d'*empowerment* qui leur permet de prendre

confiance en leurs moyens puisqu'ils deviennent en mesure d'évaluer eux-mêmes leurs besoins et de chercher les ressources nécessaires.

Plusieurs intervenants aux entretiens de groupe ont noté l'apport du programme à l'amélioration des conditions de vie. Un premier élément identifié est l'accès à des outils qui facilitent le travail, comme un homme du groupement de Lonkane qui explique : « Avant, la seule activité était la culture du champ pendant l'hivernage, mais maintenant j'ai plus d'équipement agricole, avec une charrette et un âne, et je diversifie ma production animale » (OBS-LK9-25). Un autre élément récurrent est l'utilisation des bénéfices des projets individuels pour renforcer les constructions. Le même homme ajoute : « avant LSGT, je n'avais ni bétail ni bâtiment solide. Depuis 2008, j'ai commencé à construire. J'ai vendu mon bétail et le profit sert au financement de la construction » (Ibid.).

La possibilité d'obtenir un financement pour démarrer un projet est également un attrait pour freiner l'exode des jeunes qui y voient une opportunité de réussir dans leur milieu. Une femme de Lonkane indique qu'« avant, il y avait l'exode des hommes pour trouver du travail en ville en période sèche, mais LSGT leur a permis de se fixer au village. » (OBS-AC9-10). L'alphabétisation en wolof et la hausse de la sécurité alimentaire sont d'autres avantages du programme. Les femmes particulièrement ont vu leurs conditions s'améliorer. Une des femmes du groupement de Lonkane dit :

> Les femmes ont plus d'autorité dans la prise de décision au niveau de l'exploitation familiale et du village. Les formations nous permettent de prendre conscience de nos droits et les hommes eux-mêmes réalisent l'importance des femmes. C'est ce qui fait que nous avons un meilleur accès à la

> terre, que nous osons prendre la parole et que la confiance en nos capacités à maîtriser les activités s'accentue. (OBS-AC9-10)

Toutefois, la prise en compte de la question des femmes et de leur importance pour le développement ne signifie pas qu'elles sont seules mises à l'avant plan. Selon une perspective holistique, la famille représente un tout où chaque individu représente une part essentiel du rouage. Samba Mbaye explique :

> L'UGPM facilite l'organisation, mais ce sont les exploitations familiales qui réfléchissent collectivement sur leur cas et on observe que les familles soudées s'en sortent mieux. Les intérêts individuels peuvent varier selon le sexe et les groupes d'âge. Les préoccupations ne sont pas les mêmes pour un jeune, un travailleur actif ou une personne âgée. Le niveau de responsabilité dans chaque exploitation familiale se résumerait par la question « Qui participe à faire bouillir la marmite? ». Le manque de concertation était un handicap majeur sur lequel UGPM a travaillé avec KKG, puis LSGT à travers ses formations et son financement. Chaque famille a son propre cadre de concertation et un médiateur avec l'UGPM. (SM9-6)

La solidarité et la cohésion sociale dans l'exploitation familiale sont au cœur de la stratégie de développement de l'UGPM et le programme d'appui aux exploitations familiales aide à les renforcer. On note un progrès par rapport au cadre d'échange et de solidarité, à l'entraide et aux revenus au niveau des exploitations familiales et des groupements. Lors de l'entretien de groupe que nous avons mené à Lonkane, Claude Bérubé, l'envoyé d'UPA-DI, a cherché à savoir comment les hommes vivaient le changement dans le comportement des femmes. On lui a répondu : « il y a maintenant plus d'harmonie dans le couple, la femme est plus dégourdie mais son respect n'a pas diminué » (OBS-LK9-25). Les efforts de formation ont permis aux hommes

de comprendre que la participation des femmes dans le développement n'avait pas comme but de miner leur autorité, mais d'augmenter l'efficacité des actions par la coordination des acteurs.

Lors d'un second entretien à Lonkane, un villageois a exprimé la crainte de devoir rembourser le prêt LSGT en cas de problème (par exemple dans le cas du décès de son bétail), ce à quoi un autre membre du groupement a répondu : « il est entendu que le montant doit être remboursé peu importe les conditions, mais les bénéfices sur les projets collectifs permettent de recevoir un montant qui peuvent servir à aider ceux dans le besoin à rembourser leur prêt. » (OBS-AC9-10). Bien qu'il s'agisse de projets individuels, le groupement entier est concerné par le remboursement des prêts. En cas de problème, les bénéfices du projet collectif servent de fonds de sécurité pour pallier aux imprévus, surtout que les risques de calamités sont grands dans le domaine de l'agriculture.

Finalement, les résultats d'entretiens démontrent comment le programme encourage l'organisation démocratique. Par exemple, Samba Mbaye explique le processus de sélection des groupements participants à LSGT :

> C'est le groupe de formation, formé de membres influents des groupements, qui s'est réuni avec le Centre interprofessionnel de formation des agriculteurs (CIFA) pour déterminer des critères de sélection, puis ceux-ci ont été appliqués à chaque groupement, ceux avec le plus de points ont été sélectionnés pour faire le programme. (SM9-30)

Ce sont les groupements, en assemblée générale, qui identifient ceux qui sont les mieux placés pour recevoir les formations et les financements en fonction de critères établis. À Sinou Mbarick, une villageoise exprime :

> C'est un devoir de rembourser les prêts pour faire bénéficier les autres membres. L'UGPM met au point des critères généraux de sélection des participants, comme être membre de l'UGPM, être à jour dans ses cotisations annuelles, respecter les engagements dans le remboursement de crédit. Mais avant de choisir les vingt exploitations familiales participantes, le groupement lui-même définit des critères en assemblée, puis effectue un processus de sélection collectif et consensuel. (OBS-AC9-10)

Analyse du programme d'appui aux exploitations familiales

Dans ce programme, l'accent est mis sur la famille comme niveau pertinent d'intervention, mais ce n'est pas dans un sens conservateur. L'UGPM incite le renouvellement de l'identité collective. En demandant « Qui fait bouillir la marmite? », l'organisation cherche à faire comprendre aux membres de la famille l'importance du rôle de chacun. L'organisation paysanne veut travailler la communication entre les acteurs d'une même famille afin d'obtenir une meilleure coordination des activités au service de l'ensemble. Ce modèle est répété au niveau du groupement avec la recherche d'une concertation entre les exploitations familiales et le développement de la solidarité et de la cohésion sociale.

L'UGPM conçoit la construction de l'espace rural à partir des structures familiales déjà établies, mais affaiblies par les circonstances et travaille à lui donner un souffle nouveau à travers un processus de mise en synergie des différents acteurs de l'exploitation familiale. Il est intéressant de constater que l'UGPM a déployé des efforts sur l'individu avant la famille. L'organisation paysanne a constaté que les bénéfices sociaux pour l'ensemble de la collectivité étaient insuffisants. L'UGPM mise sur les systèmes locaux de production et conçoit le rural comme un

milieu dynamique où la solidarité entre les acteurs pallie, en partie, pour le manque de soutien externe, notamment de l'État.

Au niveau des projets individuels et collectifs, on constate la difficulté de conjuguer l'approche de « cas par cas » favorisée par l'UGPM, ainsi que la volonté de diversifier les activités économiques des exploitations familiales, avec l'approche du programme LSGT qui met davantage l'emphase sur les activités agricoles et la mise en vente collective. Le fait de mettre sur pied un système collectif de mise en marché a l'avantage d'offrir aux exploitations familiales une plus grande sécurité et un meilleur pouvoir de négociation des prix. Le risque est toutefois de s'orienter vers une spécialisation plutôt qu'une diversification des activités, surtout compte tenu des rendements inégaux en production.

Les formations, en soi, sont un moteur de développement dans le sens où elles renforcent les capacités et savoirs des paysans. Bien que ces formations aient été au cœur de l'approche de l'UGPM depuis ses débuts, le programme LSGT apporte à l'organisation paysanne une impulsion grâce à son soutien financier. Les résultats évalués par l'UGPM sont multiples : renforcement des capacités de gestion des exploitations familiales, amélioration des conditions de vie (sécurité alimentaire, relations hommes-femmes, travail des jeunes, bâtiments solides, etc.), renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale, et organisation démocratique de la vie collective. Cependant, la soif des paysans d'obtenir des formations professionnelles qui leur permettraient de se dépasser ou d'apprendre à maîtriser de nouveaux domaines n'est pas assouvie. La formation est un processus continu et les partenaires techniques et financiers ne

peuvent à eux-seuls soutenir ce processus. Ces revendications de nombreux paysans démontrent la nécessité que les initiatives soient appuyées par l'État.

6.2.2. Le programme de financement rural

Depuis le désengagement de l'État sénégalais et le retrait de ses soutiens financiers comme les crédits agricoles, le monde rural est confronté à des difficultés à obtenir des services financiers qui correspondent à sa réalité particulière. L'UGPM précise que les conditions pour l'obtention du crédit sont inadaptées aux contraintes sociales et culturelles, ainsi qu'à la capacité et aux besoins économiques des populations rurales (CREC, 2008). Les contraintes sont principalement les taux d'intérêt élevés, les exigences de garanties, la lourdeur administrative et les délais d'accès au financement qui peuvent être longs.

Pour remédier à cette situation, l'UGPM a mis en place un système d'outils financiers décentralisés à deux niveaux avec le soutien financier et technique de Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI) : les Mutuelles de Solidarité et la Coopérative rurale d'épargne et de crédit du Cayor (CREC) (SM9-16).

Le programme de financement rural d'après les documents

Le programme « Système de financement rural » a été instauré afin de mettre en place des mécanismes financiers qui permettraient aux populations rurales d'avoir accès à des services financiers adaptés à leurs réalités (CREC, 2008). Il s'agit aussi pour l'UGPM d'une stratégie pour se prendre en charge financièrement, à la fois pour l'autogestion et l'investissement des groupements et pour l'autonomie de l'organisation paysanne face aux partenaires extérieurs.

Créée en 1995 avec la collaboration de la SIDI, les Mutuelles de Solidarité ont pour objectif initial d'offrir des services de microfinance aux populations rurales pour qui les institutions financières sont trop rigides, voire inexistantes. Elles sont composées des membres du village qui cotisent ensemble sur une base régulière et égalitaire, en tenant compte de la capacité économique des plus démunis (UGPM, 2007). Les décisions concernant les Mutuelles de Solidarité se prennent en Assemblée générale selon un mode démocratique de « une personne, une voix » et les règles sont définies par les membres, mises à part certaines concernant, par exemple, la sécurité de l'argent, des caisses et des clefs. La SIDI définit les Mutuelles de Solidarité comme se situant entre un groupe d'entraide, une tontine[3] et une banque villageoise, soit « à la fois un groupe de personnes qui veulent marcher ensemble, un outil de financement populaire, et un espace de structuration et de cohésion du milieu » (2009, p.1). Le modèle de base des Mutuelles de Solidarité tel que présenté par la SIDI (Idem.) comprend trois types de caisse aux fonctions distinctes : la caisse verte pour les fonds de crédit (cotisation récupérable), la caisse rouge pour les fonds de secours ou de solidarité (cotisation non récupérable) et la caisse bleue pour les échanges avec l'extérieur (par exemple : partenaires financiers des groupements ou CREC).

La Coopérative rurale d'épargne et de crédit du Cayor (CREC) a été officiellement créée le 31 décembre 1999, puis agréée le 16 septembre 2002 par le Ministère de l'Économie et des Finances, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur dans la zone de l'Union

[3] Définition : « Au sens plus étroit dans une acception plus courante, on donne ce nom à toute opération financière qui a pour objet de mettre en commun des fonds destinés à être partagés entre les sociétaires survivants à une époque déterminée d'avance ou à être attribués au dernier d'entre eux. » (Lelart, 1990)

économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (CREC, 2008). En se référant à la zone historique du Cayor, la CREC cherche à renforcer le sentiment d'appartenance de ces membres. Ceux-ci partagent une identité commune, à travers les activités agro-sylvo-pastorales, commerciales, artisanales, ou encore de transformation, qui correspondent aux possibilités économiques de la région naturelle du Cayor, qui se réfère à un royaume précolonial existant avant le redécoupage administratif.

La CREC (2008) présente les principes qui la régissent, soit la gestion démocratique, l'équité et la solidarité entre ses membres, ainsi que leur adhésion volontaire. Quant à ses missions, il s'agit d'assurer à la fois la collecte, la sécurisation et la recherche de financement, de participer à l'éducation des populations en matière d'épargne, et de leur offrir des services de crédit adaptés à leurs besoins. La CREC a également comme objectif d'aider les mutuelles de solidarité à se refinancer pour augmenter leur capacité de crédits. Finalement, la CREC vise la mise en place d'un système de financement adapté et de proximité, la mobilisation de ressources financières internes et externes pour le développement social et économique de la zone d'action de l'UGPM, la promotion et la sécurisation de l'épargne locale, le financement par crédit des activités économiques et le renforcement de la solidarité et de l'entraide entre ses membres. Certains services financiers visent à soutenir la mise en place d'activités économiques (par exemple : crédit de petit commerce ou crédit d'élevage/embouche), mais d'autres ont également une vocation sociale importante (par exemple : crédit solaire ou crédit social).

Sur le plan social, l'UGPM (2007) considère que le système de financement rural contribue à renforcer la solidarité et l'entraide et appuie les projets d'intérêt public, comme la réparation de

lieux de culte, l'accès à des soins de santé primaires ou des médicaments pour le paludisme, etc. C'est parce qu'elles permettent le partage des expériences et des énergies que les Mutuelles de Solidarité sont considérées par la SIDI (2009) comme aidant à la structuration et à la cohésion du milieu. D'après le document de la CREC (2008), les participants mettent en commun leurs efforts et leurs moyens au nom de la communauté. Par exemple, les gains du système sont réinvestis dans des actions qui assurent une plus grande sécurité sociale, comme l'achat de denrées alimentaires lors de la période de soudure. En plus du renforcement des solidarités, le programme de financement décentralisé vise également l'éducation des populations rurales à l'épargne et le crédit.

Sur le plan économique, l'UGPM (2007) soutient que le programme de financement accorde une plus grande autonomie à ses membres, organisés autour de leur propre argent. La SIDI (2009) explique que, contrairement à la tontine, les Mutuelles de Solidarité visent l'accumulation de capital et des crédits qui tiennent compte des besoins et des possibilités de chacun. Ce système d'épargne et de crédit permet aux membres d'initier des activités de nature économique et contribue à la pérennité de celles-ci. La mise en commun des économies facilite également l'approvisionnement des villages en denrées de première nécessité et organise l'achat de groupe afin que les membres aient accès à ces produits à des prix plus avantageux (UGPM, 2007).

Pour ce qui est de la sphère institutionnelle, l'UGPM (2007) soutient que le programme de financement décentralisé favorise un processus de concertation et d'échanges entre les membres autour de la question du développement, ce qui a l'avantage de favoriser le financement de projets prioritaires aux yeux des villageois. La SIDI (2009) note que les coûts de gestion sont

réduits au minimum par le fait que les membres des Mutuelles de Solidarité gèrent eux-mêmes leurs finances. Cela permet une plus grande flexibilité et une économie sur les frais de gestion, le désavantage étant le besoin de se réunir en Assemblée générale sur une base régulière. Les Mutuelles de Solidarité servent de bras financier aux groupements. Elles se sont également fédérées pour créer la CREC.

Le programme de financement rural d'après les entretiens

Dans ma rencontre avec lui dans le cadre de ma recherche, Samba Mbaye, responsable du programme de financement rural, explique ainsi les raisons qui ont motivé la création de la CREC :

> Les Mutuelles de Solidarité n'ont pas toutes le même niveau d'évolution pour répondre à la demande de prêts et ce ne sont pas tous les villages qui détiennent les ressources nécessaires pour négocier des financements avec des partenaires financiers. L'UGPM a donc créé une instance plus haute, la CREC, qui les forme, les accompagne dans leurs démarches de financement et cherche elle-même des financements. Les groupements sont cependant autonomes et ont leurs propres partenaires qu'ils n'ont pas l'obligatoire de divulguer à l'UGPM. (SM9-6)

L'UGPM applique donc son objectif de réduire les inégalités au niveau des groupements également, sachant que tous n'ont pas les ressources et partenaires nécessaires pour favoriser leurs activités. D'autre part, en ce qui concerne la recherche d'autonomie de la CREC, Mbaye soutient que « les surplus engendrés servent aux frais d'administration et à bâtir un fond propre » (SM9-16). Il donne l'exemple d'un prêt de la SIDI, pour le financement d'activités dans les villages, qui a été offert à 6% par an à la CREC, et que cette dernière a refinancé à 12% au

niveau des Mutuelles de Solidarité. De même, la SIDI a offert un prêt sans intérêt sur 10 ans pour financer le crédit solaire, que la CREC offre à 5% par an à ses clients. Mbaye ajoute : « Les surplus accumulés pour le crédit solaire sont divisés avec 70% pour la CREC, dont les profits passent presque entièrement dans l'achat du matériel et dans les salaires, et 30% pour la SIDI » (SM9-16). On constate donc que l'UGPM est loin d'avoir atteint des bénéfices suffisants via la CREC pour assurer son autonomie, mais les résultats sont tout de même encourageants.

Lorsque questionné sur le fonctionnement de la CREC, Mbaye explique :

> Les Mutuelles de Solidarité peuvent obtenir un prêt comme personne morale. Elles doivent ouvrir un compte épargne pour leur groupement. Il n'y a pas de frais de dossier et les taux d'intérêt sont négociés en fonction des partenaires financiers. Les signataires des prêts sont le président et le trésorier de la Mutuelle de Solidarité. Les prêts se font sur une période déterminée qui est évaluée par les Mutuelles de Solidarité selon une évaluation des besoins de leurs membres, suite à laquelle une demande de financement est soumise à la CREC. La demande est gardée par le gérant de la CREC jusqu'à ce que le Comité se rencontre pour délibérer sur l'ensemble des demandes. Ces rencontres sont organisées en fonction du nombre de demande et de l'argent disponible. (SM9-16)

Une fois de plus, malgré le fait qu'il s'agisse d'un service de proximité de microfinance, la dépendance de la CREC envers les prêts de partenaires extérieurs ralentit le processus d'évaluation des demandes des populations. Dans le cas des Mutuelles de Solidarité, le document de la SIDI (2009) indique que ce sont les membres qui décident des règles qui les régissent, sauf pour certaines qui sont générales à toutes (SIDI, 2009). Mbaye précise :

> [Il s'agit] de la séparation de la caisse et de la clef, afin d'éviter la corruption, de l'ouverture de la caisse aux assemblées générales uniquement, de la tâche d'écrire les rapports des assemblées générales plutôt que de tout faire de manière orale, de l'obligation d'augmenter le capital par des mises ou par le crédit, et de la structure de base qui comprend le président, le secrétaire, le comité de crédit et le comité de surveillance. (SM9-26)

Les règles établies visent donc à renforcer la confiance des populations villageoises envers le système de financement et à assurer certaines similarités dans l'organisation structurelle. Toutefois, les Mutuelles de Solidarité se distinguent en certains points selon le choix des membres du groupement. Mbaye donne l'exemple de la Mutuelle de Solidarité de Goumbala :

> C'est un groupement très religieux qui refuse d'offrir des prêts avec intérêts et qui est axé sur le social. Le groupement a entre autres financé la réparation du toit de la mosquée du village et désire connecter le village à un forage pour faciliter l'accès à l'eau. Goumbala ne demande pas de prêt à la CREC, mais l'obtient par un échange en nature, par exemple en fournissant du mil à un prix négocié. La CREC fait par la suite un profit sur la revente. (SM9-26)

Mbaye explique que ces choix ne sont peut-être pas stratégiques aux yeux des Occidentaux, mais ils représentent les priorités négociées et décidées par la collectivité qui cotise afin de mettre sur pied des projets qui servent à la communauté. Il s'agit d'un élément-clé pour le renforcement de la cohésion sociale. Mbaye précise d'ailleurs que « là où fonctionne moins bien les Mutuelles de Solidarité, le niveau de structuration des rencontres est bas, ainsi que celui de la vie associative » (SM9-26).

Pour expliquer ces différences dans la structuration des Mutuelles de Solidarité, Mbaye explique : « Beaucoup de Mutuelles de Solidarité sont en léthargie car elles ne font plus de cotisations et

empruntent seulement à la CREC » (SM9-26). Voilà pourquoi l'UGPM constate le besoin de redynamiser le cadre social d'échange et de dialogue au sein des groupements de manière à ce qu'ils ne s'endettent pas davantage, ce qui irait à l'encontre des objectifs de l'organisation paysanne. De plus, une employée de KAYER, Daba Guéye, fait le constat suivant : « L'UGPM est confronté au problème que certains membres la considère comme une ONG. Ils croient qu'elle a plein d'argent et certains refusent de payer leur prêt même s'ils ont suffisamment d'argent pour le faire » (DN10-4). Il s'agit non seulement d'un manque de compréhension du statut de l'UGPM, mais de la place même des membres en tant qu'éléments constitutifs et essentiels du bon fonctionnement de l'ensemble.

L'UGPM est aussi confronté à une opposition à l'externe, avec « l'État [qui] décourage les Mutuelles de Solidarité car il considère qu'elles sont une perte de temps et que leur fonction est limitée » (SM9-26). Mbaye croit pourtant que les Mutuelles de Solidarité remplissent des fonctions sociales et économiques importantes et soutiennent les projets des paysans dans ce sens. Il s'agit d'un problème lié à l'incompréhension des pouvoirs publics du système de financement rural et de la vision de l'UGPM du développement.

Analyse des données du programme de financement rural

Un des points à retenir des résultats présentés est que le système de financement rural s'inspire fortement de modèles déjà connus dans la région, soit les tontines et les banques villageoises, et les adapte aux réalités locales en respectant l'autonomie des villages. De plus, il vise l'accumulation afin de contribuer à la pérennité des activités économiques et du bien-être social. Ce système de financement rural a été mis en place pour appuyer les initiatives des individus, des

exploitations familiales, des groupements et de l'UGPM elle-même. Il s'agit d'abord et avant tout du bras financier de l'organisation paysanne qui lui sert de soutien dans la mise en œuvre de ces programmes.

L'approche de l'UGPM est fondée sur la capacité d'agir localement et le programme de financement rural est un outil qui sert à mettre de l'avant les ressources du territoire dans ce sens, ainsi qu'à réduire la dépendance des paysans envers des systèmes d'épargne et de crédit qui ne leur conviennent pas. Le modèle de système décentralisé est une innovation qui correspond aux réalités rurales et qui a été pensé localement. Cela démontre une vision dynamique de la ruralité et de l'importance accordée à l'action collective.

En ce qui a trait au fonctionnement des Mutuelles de Solidarité, leurs règles de base ont été instaurées dans le but d'assurer une certaine sécurité et une cohérence dans leur structure, l'idée de fond des Mutuelles de Solidarité reposant sur la confiance entre les membres, la cohésion sociale, et la réduction des inégalités sociales. Les populations rurales ont aussi la possibilité de prendre en charge l'avenir de leur territoire avec les priorités qu'ils définissent. Ils mettent au point des projets définis par eux et pour eux. Cependant, le cas de la Mutuelle de Solidarité de Goumbala suscite un questionnement quant au rôle que les autorités traditionnelles (par exemple les autorités religieuses) peuvent avoir dans la définition de ces priorités et si elles représentent réellement les meilleures options d'investissement pour le fond de solidarité. On peut se demander si les rapports de pouvoir permettent des négociations égales malgré le système démocratique mis en place ou si le système contribue réellement à renforcer l'égalité entre les membres.

Pour l'UGPM, le fond de solidarité représente avant tout un instrument de renforcement de la vie associative laquelle, appuyée par les séances d'animation visant à changer les comportements économiques, mais aussi les comportements sociaux jugés négatifs, évolue vers un modèle consensuel où tous les villageois tendent à participer davantage de façon égalitaire. L'UGPM travaille donc sur le fond des mentalités de ses membres afin que le modèle de gouvernance qu'elle construit, qui encourage entre autres l'intégration des jeunes et des femmes, soit perçu comme une norme sociopolitique dans les villages. Avec un mode de gouvernance axé sur la concertation, l'UGPM désire renforcer la coordination et la participation des différentes composantes du village, ainsi que la mise en commun de leurs forces sans discrimination pour que le développement touche l'ensemble des individus formant la communauté.

La CREC elle-même a été créée dans un souci d'égalité afin d'offrir à l'ensemble des Mutuelles de Solidarité un accès au financement, certaines n'ayant pas la même capacité que d'autres à trouver des partenaires financiers et à négocier avec eux. Toutefois, le besoin de la CREC de développer son autonomie face aux partenaires financiers se comprend lorsqu'on réalise le temps qu'elle peut prendre pour répondre aux demandes de prêts soumises par les Mutuelles de Solidarité en fonction des fonds disponibles. Sa relation avec des partenaires financiers a aussi le tort de la faire passer pour une ONG auprès de certains membres, ce qui reflète un manque de sentiment d'appartenance à l'organisation paysanne et entraîne un laxisme dans le remboursement des prêts. C'est pour cette raison que l'UGPM vise la construction d'une identité paysanne qui met l'accent sur la fierté et l'autonomie individuelle et collective plutôt que sur la résignation et la dépendance.

L'approche du développement local, telle que présentée par Carrier et Jean (2000), met aussi en évidence l'importance du soutien de l'État pour la coordination des actions du développement. Or, dans ce cas-ci, l'État dévalorise les Mutuelles de Solidarité qu'il considère comme une perte de temps avec des fonctions limitées. Toutefois, la CREC a été agréée, ce qui lui donne un statut juridique valable. On suppose que l'État associe l'innovation des Mutuelles de Solidarité aux modes traditionnels de financement rural et ne reconnaît pas les possibilités nouvelles qu'elle représente pour faciliter l'accès des populations rurales aux services financiers. Dans le cas des Mutuelles de Solidarité étudiées, cette attitude de l'État nuit au système financier rural dans le sens où il s'oppose aux efforts de l'UGPM pour mettre en valeur les ressources locales et, par le fait même, les opportunités locales pour lutter contre la dévitalisation du milieu rural.

6.2.3. Le programme solaire Jariñoo Jant Bi

Le programme *Jariñoo Jant Bi*[4] (JJB), dont le responsable est Assane Dieng, a été initié par l'UGPM en 2006, dans le cadre de la politique nationale d'électrification rurale, afin d'offrir des solutions énergétiques aux populations rurales. L'UGPM a d'abord mis en place un atelier solaire qui a été externalisé de l'organisation paysanne pour devenir une entreprise d'économie sociale autonome, KAYER.

Le programme d'énergie solaire dans les documents

Bien que le programme, qui vise la mise en place de l'énergie solaire dans la région de Méckhé, ait été conçu dans le cadre de la politique nationale d'électrification rurale, l'initiative elle-même

[4] « Utilisons le soleil » en wolof

émerge d'une réflexion locale. Celle-ci met en évidence les besoins d'implanter des équipements productifs et collectifs dans le but de supporter la croissance d'un tissu économique local, et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural (UGPM, 2009). Il s'agit donc d'enjeux à la fois sociaux et économiques, mais également environnementaux dans la mesure où la promotion de l'énergie solaire se fait dans une perspective de développement durable. L'accès de tous à une énergie propre est ainsi considéré par l'organisation paysanne comme un facteur de développement (KAYER, 2012).

L'UGPM (2009) cible plusieurs défis à la mise en place d'un système d'électrification rurale dans la région de Méckhé. Il s'agit d'abord de problèmes socioéconomiques liés à l'enclavement des zones rurales et leur éloignement des réseaux traditionnels. Les populations sont considérées comme disposant de ressources financières faibles, ce qui fait que les besoins dans les zones sont réduits et peu rentables. En plus de coûts de service élevés, l'approvisionnement en électricité est peu fiable. Un autre défi est davantage de nature institutionnelle, l'UGPM considérant que s'il ne se fait pas dans un processus d'accompagnement concerté par la population, l'accès à l'énergie ne permettra pas le développement économique et social. Ces défis reflètent le besoin exprimé par l'UGPM d'une approche de développement local.

L'UGPM (2009) indique qu'un des facteurs de succès de l'initiative du programme solaire est que son montage organisationnel implique qu'il y ait, au centre du dispositif, une organisation ancrée au niveau local, mais que les aspects organisationnels, financiers et techniques soient gérés par une institution de microfinance locale et par les installateurs des systèmes techniques. La microfinance a l'avantage de faciliter l'accès aux produits pour les clients. L'énergie solaire est offerte à prix abordable grâce à la politique de prix différenciée et les solutions de

financement adaptées en fonction des revenus et du calcul des dépenses de consommation en énergies alternatives. De plus, le programme s'inspire du fonctionnement du marché : il vise à maximiser la valeur ajoutée localement et à offrir des prix compétitifs. C'est dans cette optique que l'atelier solaire évolue pour devenir un entrepreneur local compétitif et autonome. Finalement, la microfinance permet aux clients, qu'il s'agisse d'individus ou de collectivités, de s'approprier les plateformes solaires. Cela entraîne une plus grande autonomie financière des clients, mais aussi un plus grand soin accordé au produit. Dans le cas des villages, il s'agit d'une forme de gestion des biens collectifs que l'UGPM incite pour le renforcement de la cohésion sociale.

Le programme solaire a été instauré avec l'aide financière et technique de plusieurs organisations, soit Solidarité internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), qui a offert des prêts participatifs à long terme, le Conseil régional du Midi-Pyrénées, duquel l'UGPM a reçu une subvention, l'entreprise privée Alternatives Énergétiques, Jappoo Développement et Frères des Hommes Italie. Sur le plan institutionnel, ces partenariats vont dans le sens de la stratégie de l'UGPM qui consiste à trouver des partenaires extérieurs en accord avec leur vision et leurs stratégies et à négocier des alliances qui soutiennent les besoins des populations locales. C'est dans le but de renforcer les coopérations que le programme solaire vise à étendre les investissements énergétiques collectifs en partenariat avec d'autres organisations de producteurs, des collectivités territoriales et des acteurs de solidarité internationale. De plus, au niveau des financements, l'entreprise KAYER cherche aussi à étendre ses partenariats vers d'autres institutions de microfinance sénégalaises afin de pouvoir offrir des solutions de crédit à une population plus large (UGPM, 2009).

Les services d'énergie solaire se présentent sous deux formes de produits qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, tant sur le plan économique que social : les systèmes photovoltaïques familiaux et les plateformes solaires collectives. Ces systèmes peuvent avoir comme usage l'éclairage du domicile ou le développement de petites activités commerciales. Les plateformes ont quant à elle, soit un usage collectif, comme pour l'éclairage des bâtiments et lieux publics et le pompage de l'eau, soit un usage pour les micro-entreprises, pour l'essor des télécommunications, l'alimentation des magasins privés en électricité, la valorisation des produits alimentaires locaux grâce aux systèmes de réfrigération, etc. (KAYER, 2012). Autrement dit, l'énergie solaire permet d'améliorer le bien-être collectif, dans les familles et les villages, et d'encourager l'économie locale et la diversification des activités. Cela rejoint les objectifs de l'UGPM de diversifier les revenus pour réduire la pauvreté et le chômage.

Un autre enjeu social auquel le programme solaire tente de répondre est celui de l'exode des jeunes. Dans un premier temps, certains sont intégrés en tant que techniciens locaux pour l'installation et la maintenance des produits (UGPM, 2009). Leur formation est assurée par l'entreprise Alternatives Énergétiques afin que la nouvelle entreprise privée puisse compter sur des compétences locales dans une perspective de développement économique à long terme. Il en est de même pour les clients qui ont plus confiance envers la fiabilité du produit et la qualité du service. De plus, le fait que l'énergie solaire permette une diversification des activités agricoles et non agricoles, comme le maraîchage ou le commerce, encourage les jeunes à s'investir dans le développement de leur zone.

Le programme d'énergie solaire selon les entretiens

Lors d'un entretien avec Assane Dieng, responsable de l'entreprise KAYER, il explique que la réflexion locale de l'UGPM sur les besoins en énergie des populations a été amorcée suite au constat, pendant le programme d'appui aux exploitations familiales, que l'énergie représente une part importante du budget familial. Il ajoute : « L'atelier solaire a été mis en place pour répondre aux problèmes du manque d'emplois pour les jeunes, du maintien de l'environnement et de la création de revenus » (AD9-16).

On comprend donc que le programme d'énergie solaire n'est pas une initiative purement économique, mais qu'elle rejoint d'autres préoccupations des populations ainsi que les objectifs de l'UGPM pour revitaliser le milieu. Ces problèmes représentent à la fois des contraintes au niveau social et économique dans le sens où ils affectent les conditions de vie, la cohésion sociale et l'économie locale basée principalement sur l'agriculture. Par exemple, Dieng explique que ce sont des jeunes du terroir qui sont formés par Alternatives Énergétiques pour devenir les techniciens, dont les formations sont financées par le Conseil Régional du Midi-Pyrénées. Les techniciens reçoivent également des formations d'appoint afin d'offrir des services plus complets à leurs clients, comme avec l'entreprise française Irrijardin pour l'entretien de l'équipement de maraîchage (Ibid).

De plus, Dieng constate :

> Le système électrique rattaché aux pompes manuelles des forages qui ont été installés par [une ONG internationale] permet la mise en valeur des pompes et facilite le travail des populations,

> surtout des femmes, qui souffraient de douleurs physiques. L'électricité facilite la diversification des activités comme le maraîchage. (Ibid).

Donc, en plus des avantages économiques, les systèmes électriques solaires améliorent les conditions de vie des populations et permettent une plus grande efficacité et diversification du travail.

Dieng explique aussi les raisons qui ont motivé la transformation de l'atelier solaire en entreprise locale :

> L'atelier solaire s'est externalisé de l'UGPM dans le but d'être plus compétitif et est devenu une entreprise d'économie sociale disposant d'un statut juridique qui lui est propre. Ce statut est nécessaire pour aller chercher d'autres marchés que ceux au niveau local. Il s'agit de la reconnaissance par l'État du droit d'exercer de KAYER. (AD9-16).

Dieng présente cependant deux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de l'entreprise, soit le fait que KAYER n'ait pas bénéficié des appels d'offre de grands marchés et que l'État a tendance à favoriser les concessions françaises à cause des accords de coopération signés (Ibid.).

Dieng explique ainsi le rôle des différentes institutions créées par l'UGPM dans la réalisation des objectifs du programme solaire : KAYER, qui se spécialise dans la vente de services et l'apport technique, a l'avantage d'offrir une large gamme de services de plus en plus professionnels et adaptés aux besoins des populations locales. La CREC offre la possibilité d'obtenir du crédit pour l'achat du matériel solaire, ce qui a pour effet de faciliter l'accès de la population à l'énergie. Finalement, l'UGPM elle-même a le rôle social de la mise en relation de KAYER, à

travers ses réseaux de contacts d'organisations paysannes, afin de promouvoir l'entreprise au-delà de l'échelle locale (Ibid.).

Samba Mbaye ajoute des remarques quant à l'importance du rôle économique de l'entreprise KAYER et de l'appui du système financier de la CREC pour la recherche d'autonomie de l'UGPM. Il explique que le programme solaire est un bon exemple de tentative de réduction de la dépendance face aux financements des partenaires :

> La SIDI a offert un financement sur dix ans à la CREC pour les panneaux solaires, avec 70% des bénéfices qui reviennent à l'institution de microfinance et 30% au bailleur de fonds. L'entreprise KAYER reçoit le matériel et une redevance, ce qui lui permet de se spécialiser dans les services d'énergie solaire et d'assurer elle-même, à moyen terme, le financement de ses activités. L'UGPM est quant à elle l'actionnaire majoritaire de l'entreprise sociale et reçoit en conséquence une partie des bénéfices qui lui servent à construire son autonomie financière. (SM9-6)

Selon Mbaye, les coûts des matériaux et des formations techniques font en sorte que, pour l'instant, il y a eu peu de bénéfices pour la CREC, mais la manière dont le programme approche le développement économique sur le long terme avec la formation de jeunes techniciens et la spécialisation commerciale de KAYER laisse à penser que les bénéfices pourraient être plus importants dans le futur.

Analyse des données du programme d'énergie solaire

La création d'un programme solaire correspond à une conception de la ruralité qui est dynamique et base son évolution sur la mise en valeur de ses propres ressources, à la fois humaines, matérielles, et naturelles. Il s'agit d'une innovation qui met de l'avant les systèmes de production

locaux. On remarque que non seulement le programme solaire contribue à l'insertion des jeunes dans le milieu, mais également au développement d'une activité à long terme qui est socialement et économiquement bénéfique. Par exemple, elle facilite le travail des femmes pour le pompage de l'eau, permet d'accroître le sentiment de sécurité par l'éclairage public et appuie la diversification des activités économiques et les retombées sociales qui en découlent.

Les entretiens permettent d'attester que l'externalisation de l'atelier solaire pour en faire une entreprise locale autonome est en progression. KAYER élabore plusieurs stratégies économiques pour assurer le développement durable de ses activités. À cet effet, la mise en place du système de financement rural est un support inestimable pour les activités liées au solaire, puisque la CREC permet aux populations de bénéficier du service selon des prix qui correspondent à leur budget en énergies alternatives. De plus, le fait de rendre les clients propriétaires des panneaux solaires, que ce soit au niveau individuel ou collectif, entraîne un plus grand soin accordé au matériel. Avec la formation de techniciens locaux, KAYER crée aussi un climat de confiance vis-à-vis de la qualité de ses produits et services qui soutient ses initiatives commerciales. Avec ce programme, l'UGPM adapte ainsi le tissu économique local, multiplie les initiatives de coopérations et contribue à l'insertion des marginaux, trois enjeux importants du développement local selon Denieuil et Laroussi (2006).

Toutefois, il est encore trop tôt pour attester de l'impact réel de l'activité sur le niveau d'autonomie des populations et de l'UGPM elle-même. Bien que l'organisation paysanne vise à diminuer sa dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs, le bon déroulement du programme dépend encore majoritairement des subventions et prêts des partenaires techniques et financiers. On constate cependant que le programme est surtout organisé à l'échelle locale dans

le but de renforcer ses capacités administratives et techniques et donc, l'autonomie de l'UGPM comme de l'entreprise KAYER. Si le système de microfinance améliore l'accès aux services des populations rurales, les coûts d'équipement importés et d'entretien font en sorte que les bénéfices sont minimes. L'expansion des activités au-delà de l'échelon local pourrait permettre d'aller chercher une clientèle plus large et de répondre à ses besoins en électricité. Les avantages sociaux de l'accès à l'électricité ont été démontrés, mais c'est au niveau financier et organisationnel que le programme est encore fragile.

La manière dont l'UGPM a externalisé ses programmes d'énergie solaire (KAYER) et de microfinance (CREC) permet une meilleure définition de leurs rôles et une organisation plus efficace du développement. Cependant, bien que l'organisation paysanne se soit conformée aux statuts juridiques reconnus par l'État et aux politiques nationales, il y a une absence d'appui de la part du gouvernement pour encourager le développement de l'entreprise sociale. Ces problèmes d'ordre politique et institutionnel mettent en évidence le manque de coopération et de coordination entre les actions menées par les acteurs locaux et les instances gouvernementales, dont le fait que l'État soit restreint dans ses décisions par des accords internationaux.

C'est pour cette raison que l'UGPM utilise son réseau social pour soutenir le développement de KAYER. L'entretien avec Assane Dieng (AD9-16) a été spécialement instructive à l'égard de l'organisation institutionnelle du programme JJB. On constate que les principales forces du programme se situent dans la structuration des activités au niveau local, la contribution de partenaires extérieurs au financement et à la formation technique, et dans la capacité de l'UGPM d'utiliser son réseau pour stimuler les activités de l'entreprise solaire locale. Bien qu'il s'agisse d'une forme de prise en charge du développement par les populations, l'État a un rôle central

pour faciliter la redistribution des richesses et l'analyse du programme solaire exprime le désir de l'UGPM d'une coordination de leurs initiatives avec les objectifs des pouvoirs publics afin qu'ils répondent de manière adaptée aux besoins en énergie des populations rurales.

6.3. Discussion-synthèse

Maintenant que l'analyse de l'UGPM et de ses programmes est complétée, que retient-on de ces résultats? En ce qui concerne le concept de ruralité, je constate que, bien que le monde rural tienne son existence de facteurs culturels et politiques qui peuvent sembler limitatifs, la prise en compte de ceux-ci est essentielle pour éviter les tensions et ne signifie pas que le changement est impossible. Contrairement à l'idée de « progrès » selon la théorie de modernité, je crois que la ruralité peut être dynamique sans toutefois suivre cette voie linéaire de progrès. L'important pour le monde rural est qu'il y ait des incitatifs internes suffisants pour organiser son développement en fonction d'initiatives reposant sur les ressources locales, autant humaines que matérielles. Toutefois, la réalité d'aujourd'hui, avec le phénomène de mondialisation, crée des interdépendances qui font que le soutien d'autres acteurs à l'extérieur de la localité rurale est nécessaire à la pérennité des activités de développement. Par exemple, l'État, qui a la capacité d'instaurer des politiques, peut jouer le rôle d'incitateur ou d'opposant au développement des localités rurales. Dans ce sens, la conception que chaque acteur se fait de la ruralité a un impact sur le niveau de synergie des actions et le fait de partager celle des organisations paysannes participe au partage des visions pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle.

Cette conception de la ruralité est fortement reliée aux concepts de développement local et de gouvernance locale. Dans un premier temps, le développement local n'est pas sectoriel, mais

repose plutôt sur l'interrelation des sphères économique, sociale et culturelle. Cette recherche me permet effectivement de constater que pour que le développement soit efficace et assure le mieux-être des personnes ciblées, il faut intervenir à plusieurs niveaux. Par exemple, l'analphabétisme des populations rurales peut rendre leur autonomie plus ardue et affecter leur capacité de développement économique. Aussi, le fait d'intervenir à ce niveau ou de mettre au point des outils alternatifs peut servir de tremplin au développement. De même, avoir accès à l'énergie pour l'éclairage public ou le fonctionnement d'appareils électriques peut avoir un impact tant sur les conditions de vie, sur la capacité à mettre au point de nouvelles activités économiques que sur la sécurité alimentaire. De plus, le développement local mise sur la synergie des acteurs locaux, mais aussi la coopération à plusieurs échelons géographiques, critère nécessaire au dynamisme rural. Finalement, la question de l'identité est essentielle à l'esprit de solidarité qui appui la mobilisation sociale. Le cas étudié m'a permis de comprendre l'étendue de l'importance d'œuvrer continuellement à la valorisation du sentiment d'appartenance à une identité construite autour de points communs qui rassemblent les populations rurales.

En ce qui a trait au concept de gouvernance locale, le développement local ne saurait se faire sans une bonne coordination des actions. Pecqueur (2000) parle de la gouvernance locale comme d'un processus interactif de collaboration et de négociation. Mes recherches m'ont permis de constater que le manque de communication entre les autorités publiques locales et l'organisation paysanne UGPM contribue à freiner les initiatives de développement local. Une des causes semble être le désintérêt des autorités locales dont les objectifs politiques ne coïncident pas avec les objectifs des populations locales. De plus, le processus de décentralisation en soi doit donner la capacité d'action et d'intervention aux instances étatiques décentralisées, ce qui ne semble pas

être le cas au Sénégal. Dans ce cas, la mobilisation sociale sous la forme des organisations paysannes, voire du mouvement paysan, vise à faire reconnaître la valeur des collectivités rurales et de leurs populations.

7. Conclusion

Cette recherche devait permettre de mieux saisir le phénomène de la ruralité tel que représenté par une organisation paysanne qui intervient au niveau local, l'UGPM. L'origine de cet objectif provient du constat que non seulement les politiques agricoles de développement accentuent les inégalités dans les pays en voie de développement entre les milieux urbains et ruraux, résultant en un accroissement de la pauvreté auprès des populations rurales, mais que ces politiques ont également entraîné des crises économiques et alimentaires sans précédent. Il s'agit donc d'un problème qui a des répercussions tant au niveau local, national que mondial.

De plus, les politiques néolibérales ont encouragé la libéralisation des marchés, la privatisation et le désengagement de l'État (Cotineau et della Faille, 2012), ce qui fait que les populations rurales ont été laissées à elles-mêmes et que les milieux ruraux se sont dévitalisés davantage sous le poids d'une concurrence inégale des marchés internationaux et du retrait des soutiens sociaux et économiques de l'État, en plus des changements climatiques qui affectent les conditions de production agricole. C'est dans ce contexte qu'ont émergé les organisations paysannes, dont le mouvement s'est amplifié dans les années 1990 avec la libéralisation croissante des échanges commerciaux internationaux (Mercoiret, 2006).

L'hypothèse qui avait été formulée était que l'UGPM concevait la ruralité comme un phénomène dynamique qui peut se reconstruire grâce à des initiatives locales – c'est-à-dire de façon artificielle – avec le support et la solidarité de l'ensemble des acteurs du développement, principalement l'État. Toutefois, les autorités locales ne sembleraient pas intéressées à collaborer avec les organisations paysannes, à prendre en considération leurs revendications. J'ai supposé

que ce conflit provenait de différences, liées à leur rapport distinct au territoire, dans la conception de la ruralité et dans les objectifs de l'État et de l'UGPM. Ces différences auraient pour résultats la construction d'approches et de stratégies de développement rural qui s'opposent, voire interfèrent les unes avec les autres.

Les résultats de la collecte de données auprès de l'UGPM ont apporté des éclaircissements quant à la manière dont une localité peut s'organiser pour assurer son propre développement, mais aussi sur les contraintes et les limites. Il est entre autres ressorti que les instances publiques décentralisées ne se concertent pas avec l'organisation paysanne. Le fait qu'il n'y ait pas de dialogue entre les autorités locales et la société civile rurale contrevient au processus de développement de la région de Méckhé, où l'UGPM avance à petits pas en expérimentant des stratégies qui peuvent être plus longues et plus coûteuses à mettre en œuvre, sans compter que cela limite l'expansion des bénéfices de l'expérience de l'UGPM. Le fait que l'organisation fasse partie d'un réseau associatif paysan à grande échelle et qu'elle ait divers partenaires à l'étranger entraîne malgré tout un partage de ces acquis. Le soutien de l'État décentralisé est cependant considéré comme essentiel pour la cohérence et la pérennité des actions de développement.

Un autre point saillant de l'analyse des données est l'importance des formations et du travail constant des animateurs auprès des groupements membres de l'UGPM afin de construire une identité paysanne forte et unie. Cette identité se fonde sur les dimensions sociopolitique et culturelle déjà présentes, mais l'organisation paysanne travaille également à changer les mentalités et les comportements afin d'éliminer ceux qu'elle considère négatifs pour la cohésion sociale et la solidarité. L'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels en

est un exemple. Pour ce faire, elle présente un idéal où la famille tient le rôle de modèle de société. De plus, en soutenant le développement économique et en encourageant l'autogestion des exploitations familiales, l'UGPM contribue à leur donner confiance en leurs propres ressources et à reconnaître l'identité paysanne comme positive. Ces résultats démontrent l'importance des individus dans le phénomène de la ruralité comme vecteurs de revitalisation du monde rural.

Par ailleurs, le rapport au territoire n'est pas le même pour les populations locales que pour l'État. Selon l'UGPM, les actions entreprises par l'État sont principalement de nature politique, sectorielle et ponctuelle. Elles ne reflètent pas une réelle ambition de s'investir à long terme. Alors que le rapport au territoire des autorités locales s'estime en fonction des mandats politiques, l'UGPM considère le territoire comme un cadre de vie pour les populations rurales. En tant que villageois et producteurs, les paysans sont bien placés pour évaluer les besoins du territoire et la concertation permet le partage des connaissances et des expériences. De plus, l'UGPM considère la ruralité comme un système où les dimensions sociale, économique, politique et culturelle sont interreliées. C'est ce qui explique que leurs stratégies sont transversales, produits d'une approche holistique et globale du développement rural.

L'analyse eut été plus complète avec une collecte de données auprès des instances publiques pour avoir leur version des faits. Il pourrait être intéressant, lors d'une prochaine étude, de procéder à une comparaison entre l'État décentralisé sénégalais et les organisations paysannes dans une perspective analytique plus large. Le fait de se concentrer sur une organisation paysanne spécifique a permis d'explorer en profondeur la thématique de la ruralité d'après un cas

local concret. On peut supposer que le fait que l'UGPM soit incluse dans un réseau associatif paysan implique qu'il existe un certain partage des idées et des intérêts entre l'organisation et les autres membres du mouvement social. Toutefois, il existe d'autres organisations paysannes qui ne font pas partie de ce réseau et qu'il aurait été intéressant de les étudier également, toujours dans une perspective comparative. Finalement, la recherche présente une insuffisance au plan de la collecte des données auprès des populations rurales afin d'obtenir leur opinion sur ce que signifie la ruralité et le fait d'être paysan.

À la lumière de ces résultats, je conclus que la ruralité est un phénomène qui n'est ni en voie de disparaître ni en voie de se confondre dans la ville, comme le suppose la théorie du continuum rural-urbain. Cette tendance à comparer le milieu rural au milieu urbain et à voir ce dernier comme un idéal à atteindre est le reflet d'une idéologie moderniste. Ainsi, la ruralité est considérée comme un phénomène désuet, noyé dans la tradition. Or, pour comprendre ce phénomène, il convient de sortir de cette perspective de dualité entre la modernité et la tradition. Le monde rural, à l'instar de la ville, est un milieu dynamique qui doit compter sur ses propres ressources pour se reconstruire, mais qui demeure vulnérable face aux politiques nationales et aux accords internationaux.

Le sens de la ruralité ne s'efface pas dans notre mode de vie moderne. Il s'agit d'un phénomène complexe et des perturbations peuvent avoir un écho non seulement auprès des populations du territoire, mais à divers degrés à travers le globe, comme le démontrent les crises agricoles et alimentaires des dernières années. Les préoccupations rurales ne concernent pas seulement les acteurs locaux, mais l'ensemble des acteurs qui sont concernés par son évolution. Dans un

contexte de mondialisation, il semble que le phénomène de la ruralité dépende de relations entre les acteurs et envers le territoire qui soient de plus en plus complexes.

Alors que l'UGPM cherche à instaurer un mode de gouvernance démocratique au niveau local qui soit axé sur la concertation et la coopération entre des individus en réduisant les inégalités sociales, il convient de se questionner sur la capacité de reproduire ce modèle politique à l'échelle nationale, voire internationale. Or, les rapports de pouvoir sont fortement institutionnalisés. On peut alors se demander dans quelle mesure le mouvement social paysan, au Sénégal comme dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du monde, peut avoir un impact afin de passer d'un système de domination vers des rapports de coopération égalitaires.

8. Références bibliographiques

Agence nationale de la Statistique et de la démographie (2008). Rapport national de présentation : *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat.* Récupéré du site de l'ANSD, section *Autres données démographiques et sociales* : http://www.ansd.sn/autres_doc_demographiques.html (consulté le 2014-04-21).

Ba, Boubacar (2008). *Agriculture et sécurité alimentaire au Sénégal*. Paris: L'Harmattan.

Blanc, Michel (1997). La ruralité: diversité des approches. *Economie rurale, 242*(1), 5-12.

Brassard, Marie-Joëlle et Gagnon, Christiane (2000). Quelle gouvernance pour les communautés locales? Dans Mario Carrier & Serge Côté (Éds.), *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (171-188). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Carrier, Mario et Jean, Bruno (2000). La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales. Dans Mario Carrier & Serge Côté (Éds.), *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (41-63). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Carroll, Thomas F. et Bebbington, Anthony J. (2000). Peasant federations and rural development policies in the Andes. *Policy Sciences, 33*(3-4), 435-457.

Cissokho, Mamadou (2009). *Dieu n'est pas un paysan*. Paris, Bonneville : GRAD et Présences africaines Éditions.

Cruickshank, Jørn A. (2009). A play for rurality–Modernization versus local autonomy. *Journal of rural studies, 25*(1), 98-107.

Coopérative rurale d'Épargne et de Crédit du Cayor (2008). *Présentation de la CREC.* Méckhé.

Côté, Serge (2013). L'approche monographique, une voie pour pratiquer la transversalité? Dans PUQ (Éd.) (à paraître), *Sciences des territoires II : éthodologies appliquées aux territoires*.

Cotineau, Vanessa et Dimitri della Faille (2012) Walden Bello, La fabrique de la famine. Les paysans face à la mondialisation, *Lectures, Les comptes rendus*, repéré à http://lectures.revues.org/9697 (consulté le 2014-03-20).

Couleurs du Sénégal. La Vannerie au Sénégal. Repéré à http://couleursdusenegal.netai.net/?page_id=26 (consulté le 2014-03-20).

Desmarais, Annette-Aurélie (2002). Peasants speak : The Vía Campesina: Consolidating an international peasant and farm movement. *The Journal of Peasant Studies, 29*(2), 91-124.

Denieuil, Pierre-Noël et Laroussi, Houda (2006). *Le développement social local et la question des territoires*. Paris: L'Harmattan.

Diouf, Makhtar (1994). *Sénégal: les ethnies et la nation*: Paris : L'Harmattan.

Diop, Ahmadou Fatim et Niang Diene, Aminata (2007). *Les états-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'ouest : le cas du Sénégal*. Paris : Karthala.

Dumont, Gérard-François (2012). *Diagnostic et gouvernance des territoires : concepts, méthode, application*. Paris : Armand Colin.

Dumont, Gérard-François et Kanté, Seydou (2012). Géopolitique du Sénégal : une exception en Afrique. *Diploweb.com*. Repéré à http://www.diploweb.com/Geopolitique-du-Senegal-une.html (consulté le 2013-11-03).

Edelman, Marc et Kay, Cristóbal (2008). Transnational agrarian movements: origins and politics, campaigns and impact. *Journal of Agrarian Change, 8*(2-3), 169-204.

Fall, Abdou Khadre (2009). Etude des impacts écologiques des stratégies économiques des exploitations agricoles familiales rurales dans la région de Mékhé au Sénégal. Bambey: Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale.

Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (2013). Réunion du Conseil d'administration de la FONGS, le 28 octobre 2013. Repéré à http://www.fongs.sn/spip.php?article129 (consulté le 2014-02-20).

Giguère, Sylvain (2004). *Les nouvelles formes de gouvernance et le développement économique*. Paris: Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE).

Guillermou, Yves (2007). Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun. *Afrique contemporaine,* (2), 251-271.

Holt-Giménez, Eric (2009). From food crisis to food sovereignty. *Monthly Review, 61*(3), 142-156.

Houée, Paul (2001). *Le développement local au défi de la mondialisation*. Paris: L'Harmattan.

Huizer, Gerrit (1972). *Peasant mobilisation and land reform in Indonesia*. ISS Occasional Papers.

Jean, Bruno (1997). *Territoires d'avenir pour une sociologie de la ruralité.* Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Kayser, Bernard (1988). Permanence et perversion de la ruralité. *Études rurales,* (109), 75-108.

KAYER (2012). *Kayor Énergie Rurale*. Méckhé.

Kelly, Catherine E. et Ilbery, Brian W. (1995). Defining and examining rural diversification: A framework for analysis. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie, 86*(2), 177-185.

Lelart, Michel (1990). *La tontine: pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Montrouge : John Libbey Eurotext.

Lemée, Marie-Angéline (2013). *Diagnostics d'un projet de périmètres maraîchers : Cas du projet Irrisahel dans la zone agricole de Mekhé située dans l'ancien bassin arachidien au nord-ouest du Sénégal.* Essai de maîtrise inédit. Ecole Supérieure d'Agro-Développement International, Cergy-Pontoise, France.

Le Nuz, Isabelle et Isabelle Rousseau (2004). *Stratégies d'adaptation sociale et technique pour faire face à la crise agricole dans le nord du bassin arachidier, Sénégal* : *Diagnostic de deux agrosystèmes villageois*. Essai de maîtrise inédit. Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal – Action paysanne, Thiès.

Marut, Jean-Claude (2010). *Le conflit de Casamance: ce que disent les armes.* Paris : Éditions Karthala.

McKeon, Nora (2002). *Organisations paysannes et développement national : L'expérience du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux au Sénégal (CNCR)*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

McMichael, Philip (2006). Reframing development: global peasant movements and the new agrarian question. *Revue canadienne d'études du développement, 27*(4), 471-483.

Mercoiret, Marie-Rose (2006). Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine, 217*(1), 135-157.

Mercoiret, Marie-Rose et Gentil, Dominique (1991). Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire? *Tiers-Monde, 32*(128), 867-886.

Ndiaye, Sambou (2013). Configuration et tendances récentes de la politique publique de développement local au Sénégal : 2000-2012. *Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC),* Recherche R 43, Gatineau : Université du Québec en Outaouais.

Pecqueur, Bernard (2000). *Le développement local : pour une économie des territoires*. Paris: Syros.

Pesche, Denis (2009). Construction du mouvement paysan et élaboration des politiques agricoles en Afrique subsaharienne. *Le cas du Sénégal, 114*(2), 139-155.

Pesche, Denis et Diagne, Daouda (1995). *Les organisations paysannes et rurales : Des acteurs du Développement en Afrique Subsaharienne*. Paris : Ministère français de la coopération.

Petras, James et Veltmeyer, Henry (2001). Are Latin American peasant movements still a force for change? Some new paradigms revisited. *The Journal of Peasant Studies, 28*(2), 83-118.

Piveteau, Alain (2005). Décentralisation et développement local au Sénégal : chronique d'un couple hypothétique. *Revue Tiers Monde, 1*(181), 71-93.

Prod'homme, Jean-Pierre (1995). Diversité des organisations rurales en Afrique noire et prémices d'un mouvement paysan. *Économie rurale, 228*(1), 48-53.

Programme des Nations Unies pour le Développement. (2012). Indicateurs de développement humain. *Rapports de Développement humain*. Repéré à http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/SEN (consulté le 2014-04-21).

Rosset, Peter Michael, Machin Sosa, Braulio, Roque Jaime, Adilén María et Ávila Lozano, Dana Rocío (2011). The Campesino-to-Campesino agroecology movement of ANAP in Cuba: social process methodology in the construction of sustainable peasant agriculture and food sovereignty. *The Journal of peasant studies, 38*(1), 161-191.

Sall, Saliou Niang (2011). *Programme de structuration des filières maraîchère et céréalière dans la région de Thiès : Diagnostique organisationnel et institution de l'Union des Groupements de Paysans de Méckhé*. Thiès : Association Sud Ouest pour le développement International Agricole (ASODIA).

Savoie-Zajc, Lorraine (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, Benoît, Chevrier, Jacques, Savoie Zajc, Lorraine, & Dolbec, André. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd.) (337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Scott, James C. (2009). T*he art of not being governed. An anarchist history of upland Southeast Asia*. New Haven : Université de Yale.

Scott, James et Kerkvliet, Ben (1973). The Politics of Survival: Peasant Response to 'Progress' in Southeast Asia. *Journal of Southeast Asian Studies, 4*(02), 241-268.

Singha Roy, Debal, K. (2005). Peasant movements in contemporary India: Emerging forms of domination and resistance. *Economic and Political Weekly*, 5505-5513.

Solidarité internationale pour le Développement et l'Investissement (2009). Les Mutuelles de Solidarité (MUSO). Repéré à http://www.sidi.fr/muso.php (consulté le 2013-11-05).

Solidarité rurale du Québec (2013). La ruralité. Repéré à http://www.ruralite.qc.ca/fr/Ruralite (consulté le 2013-11-03).

Thiam, Codou (2008). Commune de Meckhé. Système d'Information des Collectivités Locales. Repéré à http://www.sipsenegal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=70%3Acommune-de-meckhe&showall=1 (consulté le 2013-12-15).

Union des Groupements Paysans de Méckhé (2007a). *Pour un développement "social" de la région de Méckhé : Document d'orientation stratégique de l'UGPM*, Méckhé.

Union des Groupements Paysans de Méckhé (2007b). Stratégies de diversification des activités menées par les familles dans la zone de Méckhé au Sénégal, *Étude transversale n°1*, Méckhé.

Union des Groupements Paysans de Méckhé (2009). *Microfinance et énergies renouvelables : Rendre l'énergie accessible aux ruraux dans les pays du Sud*. Méckhé.

Union des Groupements Paysans de Méckhé (2012). Union des groupements paysans de Méckhé. Repéré à http://blog.fdh.org/ugpm/ (consulté le 2013-04-20).

Union des producteurs agricoles-Développement international (2012). *Les savoirs des gens de la terre : la récolte Rapport annuel 2011-2012*. Longueuil : UPA DI.

United States Census Bureau (2010). 2010 Census Urban and Rural Classification and Urban Area Criteria. Repéré à http://www.census.gov/geo/reference/urban-rural.html (consulté le 2014-11-03)

Wolford, Wendy (2010). Participatory democracy by default: land reform, social movements and the state in Brazil. *The Journal of Peasant Studies, 37*(1), 91-109.

Annexe I

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Rôle des organisations paysannes dans le développement rural au Sénégal

Vanessa Cotineau, Département des Sciences sociales

Sous la supervision de Dimitri della Faille

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche en titre, qui vise à mieux comprendre quel est le rôle des organisations paysannes dans le développement rural au Sénégal. **L'objectif de ce projet de recherche est de comprendre quelle est la vision du développement économique à l'échelle locale pour les organisations paysannes, notamment l'Union des Groupements Paysans de Méckhé, et de comprendre la forme que prend cette vision au quotidien.**

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Votre contribution à cette recherche consiste à répondre aux questions d'une entrevue exploratoire dont les données ne seront pas utilisées pour l'analyse sans votre autorisation.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

□ J'accepte que les informations recueillies soient utilisées à des fins d'analyse pour la recherche.

□ Je désire que les informations recueillies servent uniquement à l'étude exploratoire sans être utilisées à des fins d'analyse pour la recherche.

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom du chercheur : _____

Signature du chercheur : _____ Date : _____

Annexe II

OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

Ruralité :

1. Dimension de l'espace (perception des ressources, du territoire et des relations vis-à-vis l'environnement de proximité)
2. Dimension sociale (acteurs du monde rural, rôles)
3. Dimension économique (systèmes de production, activités et stratégies économiques)
4. Dimension politique (organisation sociale, rapports de pouvoir

Développement local :

1. Dimension économique (modernisation du tissu économique au niveau local, organisation du marché et de la distribution des biens de consommation)
2. Dimension institutionnelle (multiplication des initiatives de coopérations à plusieurs échelons géographiques)
3. Dimension sociale (employer et insérer les marginaux, développer l'esprit de solidarité pour éviter un repli de l'individu ou de l'institution)
4. Dimension culturelle (construire ou renouveler l'identité ou l'appartenance d'un individu à un territoire de proximité qu'il peut maîtriser à travers l'action locale)

Gouvernance locale :

1. Dimension organisationnelle (coordination des actions aux différents niveaux et entre les acteurs)
2. Dimension politique (décentralisation et étendue de la capacitation des élus locaux et des acteurs sociaux)

Annexe III

GUIDE DES ENTRETIENS

- Quelle est la mission de l'UGPM?
- Quelles sont les améliorations qui ont été apportées par la nouvelle orientation stratégique?
- Y a-t-il une relève qui se met en place à l'UGPM?
- Quelle est l'approche de développement économique et social que favorise l'UGPM?
- Comment l'UGPM fait-elle en sorte que les familles dépassent le stade de survie pour aller vers une phase de développement?
- Pourquoi est-ce l'exploitation familiale qui est au sein de l'approche?
- Quels sont les points faibles du processus d'accompagnement des familles?
- L'UGPM respecte les traditions, mais tentent de changer certains comportements jugés négatifs. Comment les villageois perçoivent-ils cela?
- Quelles sont les difficultés entre les groupements et l'UGPM?
- Quelles sont les relations de l'UGPM avec les autorités étatiques?
- Comment expliqueriez-vous l'approche de l'État pour le développement local décentralisé?
- Comment sont les relations que vous avez avec les partenaires techniques et financiers? Quel est votre niveau d'autonomie dans cette relation?
- Quel est le processus à suivre pour décider des projets avec les partenaires?
- Pouvez-vous me donner des exemples de réussites de l'UGPM en matière de développement économique et social?
- Comment décririez-vous l'évolution de la place des femmes dans la région en relation avec les activités d'animation et de formation données par l'UGPM?
- Quelles sont les stratégies de l'UGPM pour rester innovante?
- Quelles sont les stratégies de l'UGPM pour l'autonomie économique?